



Marchand, successeur de Lester Pearson ?

VANCOUVER (P.C.) — M. Walter Gordon a déclaré lundi qu'il ne s'attendait pas que M. Pearson soit premier ministre dans un an ou dans 18 mois, et que le ministre de la Main-d'œuvre Jean Marchand pourrait bien être l'homme pour prendre la direction du parti libéral.

M. Gordon a fait ces commentaires au cours d'une période de questions et de réponses devant les étudiants de l'université de Colombie-Britannique.

Répondant à une question, il a déclaré : « M. Pearson ne continuera pas durant plus d'un an ou de 18 mois... » Il a déclaré que malgré qu'il soit un nouveau venu au Parlement, M. Marchand, ancien chef ouvrier du Québec, est un homme pittoresque et qui a du talent... Il est affable, il est un merveilleux orateur et il n'est pas d'alle droite.

M. Gordon, qui abandonne le portefeuille des Finances en 1965, a accusé les petits partis d'être responsables des gouvernements minoritaires du pays. Aussi longtemps que ces partis mineront les libéraux et les conservateurs, a-t-il dit, le Canada continuera à être dirigé par des gouvernements minoritaires.

L'agent Vachon trouve "bizarre" la tenue d'une enquête à ce moment-ci

MONTREAL (P.C.) — L'ex-président-fondateur de l'Association des policiers provinciaux du Québec est septique sur les résultats d'une enquête portant sur les circonstances de son congédiement de la PP, en avril dernier.

M. Arthur Vachon a confié, hier soir, que le premier ministre Johnson avait proposé à ses conseillers juridiques la tenue d'une telle enquête sous la direction d'un juge. Ses conseillers lui en ont fait part quelques minutes à peine avant le début de la réunion au cours de laquelle, dimanche, les délégués des policiers ont porté à la présidence de leur association M. Gilbert Rochon.

Bien qu'il n'ait pas encore pris de décision à cet égard, M. Vachon a dit qu'une telle proposition aurait probablement été grandement bienvenue si elle lui avait été faite il y a deux mois, mais qu'il trouvait "bizarre" qu'elle survienne aujourd'hui.

Un autre typhon frappera le Japon

TOKIO (P.A.) — Un autre typhon, désigné sous le nom de "June", se dirige vers le Japon, déjà éprouvé en fin de semaine par deux typhons, dont l'un a tué au moins 211 personnes.

On prévoyait hier que June, dont les vents sont de 134 milles à l'heure à proximité de son centre, atteindra le Japon jeudi.

Le nombre des victimes du typhon "Ida" en fin de semaine s'élève à au moins 211 morts. La région la plus éprouvée a

subi des dégâts évalués à \$30.000.000. Encore 103 personnes sont portées disparues et les blessés sont près de 1.000.

Les remorqueurs n'ont pu libérer les trois cargos étrangers que le typhon Ida a fait échouer dimanche cependant que le typhon "Hélène" frappait d'autres régions du pays. Selon l'agence de sécurité maritime, 19 navires-japonais ont coulé, ont chaviré ou se sont échoués à cause du typhon Ida, dont les vents ont atteint la vitesse de 202 milles à l'heure à certains endroits.



Phil Watson remet de l'ambiance au Colisée
(voir nouvelles et photos en page 12)

Diefenbaker aura fort à faire pour rester chef de son parti

La réunion des conservateurs ontariens serait déterminante

OTTAWA (P.C.) — Le mouvement en faveur d'un congrès fédéral du parti progressiste conservateur peut dépendre de la réunion annuelle des conservateurs ontariens qui doit avoir lieu le mois prochain.

Les tenants de la campagne en faveur d'une nouvelle direction estiment que la réunion des conservateurs ontariens sera déterminante. Si l'alle ontarienne, ou du moins une partie des tories de l'Ontario, se solidarise avec M. Dalton Camp, ils estiment que la partie sera gagnée à la réunion annuelle de l'organisation fédérale qui se tiendra à Ottawa du 13 au 16 novembre.

M. John Diefenbaker qui lutte pour garder son poste pour la quatrième fois en quatre ans, sera sur les lieux lors de la réunion des Ontariens. Sa participation au congrès ontarien avait été annoncée avant les déclarations de M. Camp sur la direction du parti mais on peut dire que M. Diefenbaker reconnaît que la section ontarienne de son parti jouera un rôle décisif au niveau fédéral.

Les délégués qui se rendront à Toronto pour les assises du 30 octobre et du 1er novembre auront un ordre du jour très chargé. Ce sera peut-être leur dernière rencontre annuelle avant les élections générales au provincial. Cette question posera certainement d'une façon ou d'une autre sur leur attitude vis-à-vis le problème de la direction du parti au fédéral. L'Association ontarienne estimera sans doute que des dissen-

sions marquées sur la question du poste de chef du fédéral n'est pas la meilleure chose à faire avant des élections. On croit savoir que les Ontariens n'adopteront pas une résolution contre le mouvement déclenché par M. Dalton Camp.

Jusqu'ici les associations conservatrices de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique ont pris parti pour la position de M. Camp. Le mouvement s'étend maintenant aux Prairies.

M. Eldon Woolliams, député de Bow River et généralement considéré comme un partisan de M. Diefenbaker, a déclaré que cette question devrait être tranchée maintenant, "une fois pour toutes".

M. L. R. Sherman, député de Winnipeg-Sud, s'est déclaré d'accord avec M. Camp pour réclamer la tenue d'une convention.

La question sera soulevée à la réunion annuelle des conservateurs en Nouvelle-Écosse du quatre au six novembre et à celle de la Saskatchewan vers le milieu d'octobre.

Au Québec où il n'y a pas de parti conservateur provincial, les tories doivent tenir une réunion à Québec au cours de la prochaine fin de semaine et discuter de la direction du parti conservateur.



PARIS — Le sergent Lauré Belliveau (à gauche) de la Gendarmerie royale du Canada prête main-forte à un policier parisien qui dirige la circulation Place de l'Opéra. Cette photo a été prise hier pour souligner l'ouverture du Bureau touristique canadien à Paris. (UPI Téléphoto)

Trois syndicats contestent un règlement de la cité de Québec.

— lire en page 3

Le projet de loterie provinciale se concrétiserait dès la prochaine session.

— lire en page 11

De Gaulle se lancera dans la campagne électorale

PARIS (A.F.P.) — Le général de Gaulle s'engagera personnellement dans la campagne électorale précédant les élections législatives de mars 1967.

Il tient, en effet, à conserver dans la future chambre élue pour 5 ans en mars 1967, la majorité 265 sièges sur 482 dont il dispose aujourd'hui depuis 1962. Il estime que ce soutien lui sera plus que jamais nécessaire pour aborder l'année 1969: c'est cette année-là que le pacte Atlantique arrivera à expiration. Et au même moment, la construction d'une force de frappe française disposant, depuis 1968, de la bombe H en sera à l'étape des fusées intercontinentales et des sous-marins nucléaires et connaîtra alors son point de non-retour.

C'est du moins la conviction qu'on exprime, dans l'entourage direct du chef de l'Etat, alors qu'après le voyage de trois semaines du président de la République dans les cinq continents, se prépare une rentrée politique tout entière dominée par la perspective des futures élections législatives françaises.

Outre cet objectif essentiel de politique extérieure qu'est la recherche de l'indépendance nationale avec ses conséquences atlantique et militaire, il semble, toujours selon les mêmes sources, que le général de Gaulle poursuive, au travers de ces futures élections législatives, un objectif de politique intérieure qui ne cesse, depuis son retour au pouvoir en 1958, de le préoccuper: il s'agit, à ses yeux, d'affirmer les institutions qu'il a mises en place, d'habituer les Français aux nécessités de la stabilité politique et, en quelque sorte, d'inscrire profondément dans les usages de ses concitoyens le goût de la démocratie à exécutif fort.

Popularité Pour conquérir cette nouvelle majorité, le chef de l'Etat dispose actuellement, à six mois des élections prévues pour mars 1967, d'une popularité en France que l'ensemble des commentateurs gaullistes ou oppositionnels s'accordent à estimer forte. "66 pour cent des Français", à son égard satisfaits, constate un sondage national effectué par l'Institut français d'opinion publique. C'est le coefficient de popularité le plus élevé depuis avril 1962, c'est-à-dire entre le "cessez-le-feu" et l'octroi de l'indépendance à l'Algérie.

Les investissements américains à l'étranger sont à la hausse

WASHINGTON (A.F.P.) — Malgré un rendement inférieur en bénéfices les investissements américains à l'étranger continuent de s'accroître à un rythme supérieur à celui des investissements aux Etats-Unis.

Une étude du Département du Commerce évalue en effet à \$80.900.000.000 les placements en

capitaux des entreprises américaines en dehors des Etats-Unis, en 1966, contre \$7.600.000.000 l'année dernière, ce qui représente un accroissement de 21 pour cent. D'autre part les investissements des entreprises industrielles et commerciales aux Etats-Unis sont évalués à \$60.900.000.000, soit 17 pour cent de plus qu'en 1965.

En ce qui concerne les industriels de transformation le rendement des capitaux américains est évalué par l'étude à 15 pour cent aux Etats-Unis en 1966 contre 13 pour cent en Europe. C'est dans les pays du Marché commun que les investissements américains à l'étranger se développent le plus rapidement: ils se sont accrues cette année d'environ 40 pour cent pour atteindre un total

évalué à \$1.400.000.000. Si l'on tient compte des sommes investies par le gouvernement les investissements américains se sont chiffrés l'année dernière par 7 milliards de dollars et totalisaient en fin d'année plus de 106 milliards de dollars.

Pas de récession économique aux E.-U.

WASHINGTON. — (A.F.P.) Deux des principaux conseillers économiques du président Johnson ont déclaré hier qu'ils ne prévoient pas de récession économique aux Etats-Unis pour l'année à venir.

Le secrétaire du Trésor, M. Henry Fowler, a reconnu qu'en août le marché financier avait provoqué certaines inquiétudes mais que celles-ci se sont dissipées à la suite des recommandations du président Johnson au Congrès en vue d'éviter l'inflation.

Au cours d'une interview télévisée, M. Fowler a admis qu'une augmentation des impôts "est certainement du domaine du probable".

Pour sa part, M. Gardner Ackley, président du Conseil économique de la Maison blanche, prévoit que l'économie américaine sera l'an prochain "prosperé et vigoureuse" et qu'elle se développera "fortement".

Fin de la grève

BRAMPTON (P.C.) — La grève spontanée qui durait depuis six jours à l'usine de construction automobile de l'American Motors a pris fin hier par un vote de retour au travail des employés.

Environ la moitié des adhérents du Syndicat des travailleurs unis de l'auto ont participé à la réunion et 452 ont voté en faveur du retour à l'usine. Tous les ouvriers du quart de fin d'après-midi étaient au travail vers quatre heures trente.

Dans le comté de Hull

Les élections auraient lieu au début de 1967

OTTAWA (P.C.) — Le siège de Hull a allumé tant de convoitise chez les libéraux que l'élection partielle sera vraisemblablement reportée aux premiers mois de 1967 au plus tôt, ont révélé hier des informateurs du parti libéral.

Des pressions très fermes s'exercent sur le premier ministre Pearson pour qu'il ne décrive pas d'élections dans la circonscription québécoise de Hull cet automne. Les libéraux craignent qu'une brouille se produise sur le choix d'un candi-

Selon M. Walter Gordon

BAISSE À PRÉVOIR dans l'économie canadienne

VANCOUVER (P.C.) — M. Walter Gordon, ancien ministre des Finances, a affirmé hier qu'il est possible que l'économie canadienne connaisse l'an prochain une baisse sérieuse.

Ford décide de réduire ses prix

DETROIT (P.A.) — La compagnie Ford a réduit hier les prix qu'elle avait d'abord annoncés pour ses modèles 1967. Cette révision des prix a pour but de les rendre plus compétitifs avec ceux de General Motors et de Chrysler.

La liste des prix d'abord annoncés par Ford comportait une hausse moyenne de \$107 par rapport aux modèles 1966 alors que la hausse moyenne de Chrysler était de \$103 et celle de GM de \$54.

En plus de cette réduction, Ford a annoncé, comme l'avait fait Chrysler plus tôt au cours de la journée, que la garantie s'appliquerait au volant, à la suspension et au roue de ses nouvelles voitures.

"Pour cette raison, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, je ne crois pas que nous devrions adopter à toute va-pour des mesures pour enrayer l'inflation".

"De toute façon, s'il se produit je ne crois pas que ce revers économique durera bien longtemps".

M. Gordon a précisé qu'au prochain congrès libéral à Ot-

tawa il tentera de convaincre les libéraux de reprendre le calendrier qui prévoyait l'entrée en vigueur l'an prochain du programme d'assurance-santé.

On sait que l'actuel ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que l'entrée en vigueur du programme de sécurité sociale a été du 1er juillet 1967 à juillet 1968.

T. C. Douglas: la fin des scandales politiques

VANCOUVER (P.C.) — M.T. C. Douglas, chef national du Nouveau parti démocratique a formulé l'espoir que le rapport Spence sur l'affaire Musinger marquera la fin des scandales politiques.

"J'espère que ce rapport marquera la fin de cette affaire et permettra au Parlement de se mettre à l'étude des problèmes beaucoup plus sérieux que le pays doit affronter" a-t-il déclaré hier dans une interview. "Nous en avons assez des scandales".

M. Douglas a noté d'autre part que le rapport du juge W. F. Spence "n'apporte pas beaucoup de nouveau" à ce que nous savions déjà.

Il a fait remarquer que la principale question en jeu était de savoir si on avait porté atteinte à la sécurité de l'Etat et

D'AUTRES CADEAUX pour nos abonnés.

Deux maisons d'affaires locales offrent des cadeaux à nos abonnés. En effet, la Maison H. Thivierge Le Costumier, 461 est, rue St-Joseph, et le spécialiste pour hommes Jean-Yves Lapointe Enr., 910, rue St-Jean, accordent dix dollars de réduction sur des achats, de la façon suivante: Chaque jour, des noms d'abonnés sont insérés à travers les annonces classées; les personnes dont les noms sont ainsi publiés n'auront qu'à s'identifier au magasin mentionné le jour où leur nom est publié et elles recevront: Chez H. THIVIERGE, une remise de \$10, sur tout achat d'un manteau ou costume de \$100, et plus; Chez JEAN-YVES LAPOINTE Enr., une remise de \$10, sur commande d'un complet sur mesure. A la fin de la période de quatre semaines, toutes les personnes qui se seront identifiées seront éligibles pour l'attribution ABSOLUMENT GRATUITE, d'un article de la valeur mentionnée ci-haut, au magasin où elles se seront présentées. SURVEILLEZ LES ANNONCES CLASSEES A TOUS LES JOURS... VOUS POUVEZ GAGNER \$10.00 ET UNE VALEUR D'AU-DELA DE \$100.

Guy Maufette ou l'enfance apprivoisée

Par JEAN ROYER

"Guy Maufette, c'est un lui-même", me disais-tu hier soir, après le premier spectacle de la saison de l'Institut Canadien.

J'ajouterais que c'est un "lui-même" justement pas comme les autres, il est incomparable, unique, Guy Maufette. Parce qu'il est d'ici et de partout. Parce qu'il est de son âge et de celui de son enfance.

D'ailleurs, tu vois, il nous a redonné un peu, et même beaucoup, du cœur de notre enfance.

"Las que je suis las d'être seul et de rire". Et il vient à nous. Il "pense à haute voix", comme il dit. Pour nous. Qui en devenons joyeux.

Il raconte, il chante, il rit, il pleure, il voltige, il parle le sémaphore avec ses mains, il fait des bonds, des jeux de mots et d'esprit. Sans jamais s'arrêter. Comme le moins musical des récréations de l'enfance. Comme le moins inoubliable des premières années.

Il improvise, aussi. Durant son spectacle, un photographe d'un journal se place devant lui. Guy Maufette lance : on jette des soleils sur une étoile !

Puis, il continue : "Le floué dit le contraire : mais on monte à Québec". Il parle de son enfance : "un printemps de fin du monde". Et derrière (sa) maison, tous les oiseaux sont charbonniers. Mais le poète sait aussi : "ce ne sont pas les avions qui brisent le son, mais l'homme, dans son chant".

La fantaisie prend ensuite le dessus des choses : "mon cœur est un chameau qui navigue entre quatre



● A L'INSTITUT CANADIEN — Dans un régal de poèmes et chansons, l'artiste montréalais Guy Maufette inaugure hier soir la saison des spectacles présentés cette année par l'Institut Canadien à ses membres. Un public nombreux a assisté à la manifestation présidée par M. Raymond Duvivier, sous-secrétaire de la province. Sur la photo, l'on reconnaît le Dr Gustave Lachance, président de l'Institut Canadien, s'entretenant avec M. Guy Maufette. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

sabots dans les déserts de l'enfer". Ou encore : "une échelle, voilà ce que je cherche. Jacob, prête-moi ton songe".

Le poète fantaisiste ne manque pas d'esprit. Excusant ses cartons : "je me remplace à pied levé". Et excusant les autres : "il faut d'abord le génie; le reste s'ajoute facilement et se prend chez les autres".

Mais voilà que je suis en train de raconter à la place de "L'oiseau de nuit". A chacun ses ailes. Les miennes sont de retour de ce voyage au pays de la fantaisie où nous a conduit Guy Maufette. Et je peux dire que le soir a penché du côté du cœur et de l'esprit. De la poésie et de la chanson. Sans jamais mal tomber.

"Guy Maufette, c'est un lui-même", me disais-tu. C'est-à-dire un nuage en pantalon. Une étoile de conte de fée qui raconte des jeux de lumières. Un Pierrot qui regarde à l'envers de la lune. Un funambule qui marche sur sa peine. Un jongleur qui fait tourner les mots. Un conteur qui fait surgir les joies de sa "jolie journée". Guy Maufette ? C'est un oiseau de nuit qui refait le jour avec son cœur d'enfant. Qui regarde le "destin des choses" à la plus belle manière de poète. Il invente dans sa main tous les paysages. Il y trouve le visage de la terre, de la mer. Puis, il prend le large, et le place sur l'étrange ligne de son cœur. Et la vie bat, à n'en plus finir de tourner autour du quotidien. Du "pain noir de tous les matins". Mais à tendre mie.

Guy Maufette, c'était aussi hier soir, à l'Institut Canadien, sa fille Catherine (Kato, pour la famille). Et Robert et Luce Léonard, musicien et pianiste. Comme pour une soirée de famille où nous aurions été invités. Et ce furent les chansons personnelles et poétiques de Catherine, encore si jeune. Et ce fut le travail de bon goût des Léonards, qui sautent la joliesse.

Et ce fut comme une soirée avec des troubadours de bonne saison. Comme au temps des cathédrales. Comme au temps trop oublié de la simplicité du cœur et de l'âme.

"Guy Maufette, c'est un lui-même", me disais-tu. Souviens-toi aussi du nom qu'il s'est donné à sa manière générique : "Je suis poète : je m'emballe comme un paquet et me donne à tout le monde."

Venant de Povungnituk

Deux Esquimaux expliquent l'art de la sculpture dans la pierre ollaire

Par Uriel Poltras

Ils viennent du grand nord. Ils sont des artistes à l'inspiration pure, comme l'air glacial de leur monde blanc. Ils sont simples et leur sculpture est sensible et naïve. Sans théorie empilée sur les théories des autres, sans idée édictée de leur condition d'artistes, sans paradis artificiel, sans odeur d'autobus et enfin sans les avantages de civilisation telle que nous la connaissons, que leur reste-t-il pour s'exprimer ? La vie rude, le travail, la sérénité ou le manque de stress.

Ce qui frappe le plus le visiteur en observant Syllie Arpatuk et Johnny Alashuak en train de sculpter dans le mag-sin Henry Birks & Sons, c'est le peu de cas qu'ils font du public curieux qui les regarde travailler.

Le Père Joseph Meeus, l'interprète de nos deux artistes québécois venus de Povungnituk (ils ne parlent ni l'anglais ni le français) nous assure qu'ils n'ont même aucune idée préconçue devant un morceau de pierre ollaire. Ils travaillent d'après ce que leur suggère la formation de la pierre et sur l'inspiration du moment. L'inspiration de deux chasseurs esquimaux, qui se traduit dans une interprétation simple et vivante de la vie quotidienne de leur peuple, telle que la mère esquimaute et l'enfant, les poissons, les phoques, les oiseaux de l'Arctique et les chasseurs. Interprétation personnelle. L'artiste voit selon sa fantaisie, son tempérament, son bloc de

pierre aussi. Il mettra trois jours à limer, à polir et à penser en même temps une œuvre plus grosse qu'un téléphone. Certains sculpteurs ont un souci de détails étonnant et gravent dans la pierre une vérité moins photographique que sensibilisée au niveau de la vision propre de leurs travaux de tous les jours. Ils produisent en créateurs.

Les copies Japonaises

L'art esquimaux, Made in Japan ? Aussi ridicule que cela puisse sembler, nos vaillants petits frères nippons ont réussi à s'immerger (et même au Québec) dans cet art bien de chez nous, que l'on ne retrouve pas ailleurs.

D'une certaine façon, le problème peut sembler tout naturel, l'art esquimaux ayant été acclamé par les critiques du monde entier et s'étant répandu internationalement (les Américains en sont particulièrement friands) une communauté de quelque 500 Esquimaux ne peut suffire à la tâche.

Les Japonais produisent alors en séries. Peut-on les en blâmer et les accuser de vulgariser nos artistes ? Ou bien les féliciter de ce qu'ils font connaître et répandre un art typiquement nouveau ?

Toujours est-il que technique ou non, cet art esquimaux-japonais n'atteindra jamais la spontanéité ni la création à partir d'un milieu propre et d'une conscience autonome. L'art peut se reproduire intégralement mais le Japon ne peut penser esquimaux et vice-versa.



● SYLLIE ARPATUK ET JOHNNY ALASHUAK, deux sculpteurs esquimaux parmi les plus réputés de la Société coopérative de Povungnituk, sur la Baie d'Hudson, parcourront plus de 1,800 milles vers le sud ce mois-ci pour expliquer l'art de la sculpture dans la pierre ollaire. Ils séjourneront durant plus d'un mois en Ontario et au Québec pour donner des démonstrations de leur métier dans les magasins Henry Birks & Sons. La ville de Québec les accueille cette semaine. Une collection de cet art primitif esquimaux sera montrée dans chacun des magasins Birks que les sculpteurs visiteront. Leurs œuvres requièrent des heures et des heures de travail pénible de la part des Esquimaux de Povungnituk pour le limage et le polissage. Les deux artistes vivent tous deux à Povungnituk, sur les côtes Est de la Baie d'Hudson, près du 60^e parallèle. Ce centre communautaire est peuplé de quelque 500 Esquimaux et d'une poignée de Blancs. Cette communauté a donné tant de bons artistes qu'elle est connue comme "L'Athènes du Nord". La Société coopérative de Povungnituk a été fondée il y a huit ans, comme débouché commercial indépendant pour l'art esquimaux. Elle permet à ses membres de faire vivre leurs familles et d'acheter des marchandises qu'ils ne pourraient espérer se procurer par leur seul métier de chasseur.

A Québec aujourd'hui

Arts

La Feniére — "Le Curé de Saint-Amour" à 9 h. p.m. Musée du Québec — Exposition des peintures de Raymond Lamy — Exposition en plein air de l'Association des Sculpteurs du Québec — Exposition d'art et d'objets d'usage courant chez les Esquimaux du Nouveau-Québec.

Convocations

Société Liénienne de Québec — Assemblée annuelle à l'Aquarium du Port de Québec à 8 h. p.m. Les dames sont invitées ainsi que la dégustation de vins et fromages qui suivra la réunion.

Reservations: 872-2424

la feniére
CE SOIR — 9 h.
"Le Curé de Saint-Amour"
comédie en 3 actes de Jean Guilton

Gagnant de 5 Oscars
dont le meilleur film et la meilleure production
33^e Grande semaine
RODGERS & HAMMERSTEIN
THE SOUND OF MUSIC
avec JULIE ANDREWS
Mat. Mer. Sam. 2.15h \$1.50
Rég. de 10.00, 2.15h \$2.00
Tous les soirs, 8.15h \$2.00
Pour voir les autres spectacles du grand \$54-0293

LA SOURIS MIQUETTE



par Walt Disney



LE FANTOME



par Lee Falk et Ray Moore



par Lee Falk et Ray Moore



par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



par Ernie Bushmiller



ciné BULLETIN

BIENVILLE — Patrouille de la violence (AR) à 7.30. Un mari en laisse (AR) à 8.45 hres.
CANADIEN — Gallia (P) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Deux sujets courts. Fin à 11.00 hres. (2e semaine).
CANARDIERE — Samson contre le corsaire noir (7) à 1.05, 4.25, 7.40. Le gendarme à New York (7) à 2.40, 6.00, 9.25. Continuelle de 1.05 à 11.05 hres. (6e semaine).
CAPITOL — Sur la piste des rhinocéros blancs (7) à 1.15, 4.35, 8.00. Surt les cousins (AR) à 2.55, 6.15, 9.40. Fin à 11.15 hres. (2e semaine).
CARTE — Nouvelles à 1.00, 4.22, 7.44. Les éperons noirs (A) à 1.07, 4.29, 7.51. Films à venir à 2.57, 5.49, 9.11. Ligne rouge : 7 milles (A) à 2.33, 5.55, 9.17. Fin à 11.06 hres. (2e semaine).
CINEAC — The Loved Ones (AR) à 1.00, 3.00, 5.00 et 9.00 hres.
EMPIRE — Spectacle complet à 12.45, 2.40, 5.50, 6.45, 9.00. Maniche 5 (sujet court) à 2.45, 6.50, 9.10. Le ronde (A) à 2.30, 5.50, 9.10. Fin à 11.05 hres. (2e semaine).
IMPERIAL — Les ambassadeurs (AR) à 12.50, 4.45, 8.48. Le manoir maudit (D) à 3.23, 7.22. Sujet court à 3.17, 7.16. Fin à 11.15 hres.
LAURET — Nouvelles à 1.00, 4.22, 7.44. Les éperons noirs (AR) à 1.07, 4.29, 7.51. Films à venir à 2.57, 5.49, 9.11. Ligne rouge : 7 milles (A) à 2.33, 5.55, 9.17. Fin à 11.06 hres. (2e semaine).
LE RIQUO — Sujet court à 6.30. Actualité à 6.40, 9.40. Vacances d'été (AR) à 6.30. Le Cid (AA) à 8.50 hres.
LEVIS — La salamandre d'or (AA) à 7.30. Quand la colère éclate (AR) à 9.10 hres.
LIDO — Les exploits d'Ali Baba (AA) à 7.30. Gaze à la peinture (A) à 9.01 hres.
PARIS — La religieuse de Monza (AR) à 12.05, 3.25, 6.30, 10.00. A tout X-17 Top Secret (AR) à 5.05, 8.25 hres. (2e semaine).
FIG. — E. — Actualité à 12.30, 3.50, 8.40. Les gorilles (A) à 12.40, 3.30, 6.00, 8.50. Le tombeau de Dieu (A) à 1.45, 4.30, 7.00, 9.50. Fin à 11.30 hres.
PRINCESSE — Épions contre service secret (AA) à 1.15, 6.11. La guerre de Troie (AA) à 2.51, 5.47. Maciste contre le fantôme (A) à 4.34, 9.30. Sujet court à 1.00, 6.03. Fin à 10.59 hres.
RIALTO — Nouvelles à 1.00, 5.00, 9.00. Sujet court à 1.14, 5.14, 9.14. Cyclone à la Jamaïque (AA) à 1.34, 5.34, 9.34. Traite invisible (AA) à 1.17, 5.17. Fin à 11.17 hres.
SILVER — Christine Brigitte (A) à 7.30. Trois filles à Madrid (AR) à 9.25. Fin à 11.00 hres.
STE-FOY (SALLE ALOUETTE) — The Sound of Music (7) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (33e semaine).
STE-FOY (Salle Champs) — Salut les cousins (AR) à 6.10, 9.30. Sur la piste du rhinocéros blanc (7) à 7.55. Sujets courts à 9.15. Annonce à 9.25 hres. Fin à 11.10 hres. (2e semaine).
ST-ROUALD — Pas de printemps pour Marnie (A) à 7.30. La marie à du chien (AR) à 9.00.
STUDIO 9 — La vieille dame indigne (A) à 7.30, 9.45 hres.
STUDIO 9 — Le désert rouge (AR) à 7.30 et 9.45. (3e semaine). Dimanche : La vieille dame indigne (A) à 7.30 et 9.45 hres.
VICTORIA — Sujet court à 1.05, 5.00, 7.10. Un cyclone à la Jamaïque (AA) à 1.35, 5.35, 9.35. Trois filles à Madrid (AA) à 3.15, 7.40. Fin à 11.15 hres.

Logements à louer

ST-ROUALD face à Silley, 2, 4 et 5 pièces chauffées ou non, plus chambre de bain, eau chaude "220", marche Olivier Inc. 741, 839-0400, 62904 9-9 (1 ms) 115 C.L.
RIVE-SUD, St-Romuald, 3 maisons récentes neuves, 5 pièces, moderne. Directement du propriétaire. S'adresser à Tel: 839-0400
63170 19-9 (1 ms 6 f) 127

Autos à vendre

ROND-POINT LEVIS
1965 OLDSMOBILE hard-top, 1965 Chevrolet, sedan 1965; Volvo, automatique, 1964; Corvair, hard-top; Special Chevrolet, 1960, 8475, Turbine Auto, Rond-Point Lévis, 837-2547.
63323 23-9 (1 ms) A.V. C.L.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél: 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Dr André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

EDIFICE MARCEL MASSICOTTE

869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Dr Ghislain Dionne, o.d.

OPHTHALMOLOGUE

OPHTHALMOLOGUE

(Vente de contact)

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI		MARDI	
CANAL	7.30 A.M.	CANAL	6.05
1	Musique	1	Rond-Point
2	8.00	2	6.22
3	Programme St-Georges Côté	3	La météo
4	8.30	4	6.25
5	36-24-36	5	Nouvelles sportives
6	8.45	6	6.29
7	Toast et café	7	L'air du temps
8	9.45	8	6.30
9	TV-Bingo	9	6.34
10	10.00	10	Nouvelles sportives
11	Musique	11	6.35
12	10.15	12	6.44
13	Ciné-matinée —	13	6.46
14	"Les trois mousquetaires" —	14	Actualité
15	Adultes — Film de cape et d'épée, avec Mylène Demongeot et Gérard Barray. D'Artagnan et les trois mousquetaires veulent sauver la reine d'un complot. Rythme endiablé. Conduite libre.	15	6.58
16	10.58	16	7.00
17	Aujourd'hui à CBVT	17	7.00
18	11.00	18	7.00
19	Petite kermesse aux chansons	19	7.00
20	11.30	20	7.00
21	Long métrage —	21	7.00
22	"Les faux monnayeurs" —	22	7.00
23	Adultes — Film de cape et d'épée, avec Mylène Demongeot et Gérard Barray. D'Artagnan et les trois mousquetaires veulent sauver la reine d'un complot. Rythme endiablé. Conduite libre.	23	7.00
24	11.45	24	7.00
25	12.15 P.M.	25	7.00
26	Morale commenté	26	7.00
27	12.20	27	7.00
28	Actualité	28	7.00
29	12.28	29	7.00
30	Editorial	30	7.00
31	12.30	31	7.00
32	De tout, de tous	32	7.00
33	1.05	33	7.00
34	1.10	34	7.00
35	1.15	35	7.00
36	1.20	36	7.00
37	1.25	37	7.00
38	1.30	38	7.00
39	1.35	39	7.00
40	1.40	40	7.00
41	1.45	41	7.00
42	1.50	42	7.00
43	1.55	43	7.00
44	2.00	44	7.00
45	2.05	45	7.00
46	2.10	46	7.00
47	2.15	47	7.00
48	2.20	48	7.00
49	2.25	49	7.00
50	2.30	50	7.00
51	2.35	51	7.00
52	2.40	52	7.00
53	2.45	53	7.00
54	2.50	54	7.00
55	2.55	55	7.00
56	3.00	56	7.00
57	3.05	57	7.00
58	3.10	58	7.00
59	3.15	59	7.00
60	3.20	60	7.00
61	3.25	61	7.00
62	3.30	62	7.00
63	3.35	63	7.00
64	3.40	64	7.00
65	3.45	65	7.00
66	3.50	66	7.00
67	3.55	67	7.00
68	4.00	68	7.00
69	4.05	69	7.00
70	4.10	70	7.00
71	4.15	71	7.00
72	4.20	72	7.00
73	4.25	73	7.00
74	4.30	74	7.00
75	4.35	75	7.00
76	4.40	76	7.00
77	4.45	77	7.00
78	4.50	78	7.00
79	4.55	79	7.00
80	5.00	80	7.00
81	5.05	81	7.00
82	5.10	82	7.00
83	5.15	83	7.00
84	5.20	84	7.00
85	5.25	85	7.00
86	5.30	86	7.00
87	5.35	87	7.00
88	5.40	88	7.00
89	5.45	89	7.00
90	5.50	90	7.00
91	5.55	91	7.00
92	6.00	92	7.00
93	6.05	93	7.00
94	6.10	94	7.00
95	6.15	95	7.00
96	6.20	96	7.00
97	6.25	97	7.00
98	6.30	98	7.00
99	6.35	99	7.00
100	6.40	100	7.00

DEMAIN

MERCREDI

	CANAL	5.30
	①	Un coin de paradis
	②	Mad Movies
ges Côté	③	Richard, Cœur de Lion
	5.55	
	④	Où ?
	6.00	
	⑤	Télé-Québec
	⑥	Autumn Edition
	⑦	Le métropolitain ₁
	6.05	
	⑧	Rond-Point
	6.22	
	⑨	La météo
queuaires:	6.25	
Adultes	⑩	Nouvelles sportives
film de ca-	6.29	
ric Mylène	⑪	L'air du temps
ad Barray,	6.30	
assassinat,	⑫	Téléjournal
trois mous-	6.34	
quetaires à	⑬	Nouvelles sportives
la pour-	6.35	
uite. — En-	⑭	Voyage To The Bottom Of
te. — Con-	⑮	The Sea
	6.44	
	⑯	Actualité
	6.46	
	⑰	Aujourd'hui
	6.58	
	⑱	Editorial
	7.00	
	⑲	Banque-Boni
	7.30	
	⑳	Echec et Mat
	㉑	The Lucy Show
	㉒	Courrier du désert
	8.00	
	㉓	Green Acres — (*)
	㉔	Septième Nord
	8.30	
	㉕	A la Catalogne
	㉖	Bob Hope Theatre — (*)
	㉗	Cinéma du mercredi —
		La Steppe — Adultes et adol-
		escent — Film d'aventures
		avec Danielle Spallone
		et Charles Vanel. — Le voyage
		d'un enfant qui traverse la
		steppe pour se rendre à la
		ville. — Pittoresque. Inter-
		prètes bien dirigés.
		9.00
	㉘	Réal Giguère Illimité
	9.30	
	㉙	Festival "Mary of Scotland"
	10.00	
	㉚	Devinex juste
	10.15	
	㉛	Chronique de France
	10.30	
	㉜	Histoire vécue
	10.45	
	㉝	Les affaires de l'Étal —
		"p. c."
	11.00	
	㉞	Actualité — Météo — Editorial
	11.14	
	㉟	Téléjournal
	11.14	
	㊱	Nouvelles sportives
	㊲	Viewpoint
	11.20	
	㊳	Où ?
	㊴	Editorial
	㊵	Supplément régional
	11.21	
	㊶	The Golden Era —
		"The Blue Dahlia"
	11.25	
	㊷	Heure exquise
		L'Enfermi public No 1 —
		Adultes et adolescents —
		Comédie policière avec Fer-
		nandel et Zsa-Zsa Gabor. —
	11.30	
	㊸	Nouvelles sportives
	11.36	
	㊹	Les intrépides (*)
	12.30 A.M.	
	㊺	Fin des émissions
	1.00	
	㊻	Sign Off
	1.02	
	㊼	Fin Ces émissions
		(*) — Programmes en couleurs



● LE DOUBLE — La cité de Ste-Foy a versé le double du montant de l'an dernier au Conseil central des Oeuvres. Le chequage a été présenté aux dirigeants de l'organisme hier soir à l'hôtel de ville de la localité. Nous remarquons, sur la photo, le maire Noël Carter, en compagnie des membres du conseil et des principaux dirigeants du Conseil, dont le président, M. L.-T. Julien, M. Paul Racine, et M. Isidore Pollack, le vice-président.

Le maire Lamontagne répond à Mgr Lavoie

Urgence de construire des habitations à prix modiques; le réaménagement de l'aire no 10 se fera d'une manière rationnelle

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Un homme que les enquêteurs ont comparé à Léopold Dion s'est vu refuser tout cautionnement

Le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix, a accueilli, hier, une requête de Me Roch Lefrançois, procureur de la Couronne, qui lui demandait de refuser tout cautionnement à Léo Chevalier, journaliste de 45 ans, du 28, rue Turcotte, Ville Vanier.

L'homme venait d'être mis en accusation devant le magistrat de trois offenses d'attentat à la pudeur sur une fillette de six ans, le 8 septembre, sur un garçon de 10 ans, le 16, ainsi que sur un garçonnet de 5 ans, le 19 du même mois.

Lorsque le magistrat lui lut l'option, le prévenu n'hésita pas : « Un procès devant un juge et douze jurés ».

D'autres plaintes seraient incessamment portées contre cet homme que les enquêteurs de la police qualifient de sadique et comparant au tristement célèbre Léopold Dion.

Une de ses présumées victimes se serait fait sectionner certaines parties d'organes génitaux et elle est présentement traitée dans un hôpital de Québec.

Tous les enfants assaillies l'ont été dans le quartier St-Sauveur et leur âge varie entre 5 et 10 ans.

L'enquête préliminaire de l'accusé n'a pas encore été fixée.

Même traitement pour un homme de 28 ans qui aurait tenté de commettre un hold-up

Un célibataire, Michel Latulippe, contremaitre de 28 ans, domicilié au 335, rue Santerre, à Ville Vanier, a choisi le même mode de procès que le précédent et n'a pu obtenir de cautionnement d'ici son enquête.

Trois accusations étaient portées contre lui, soit celles de s'être dans la nuit du 25 au 26 septembre, à Québec, illégalement couvert la tête d'une cagoule dans l'intention de commettre un vol à main armée; d'avoir été trouvé en possession d'instruments pouvant servir aux effractions de maison, de voitures de sûreté ou de coffre-forts ainsi que d'avoir illégalement possédé une carabine de calibre 22 à canon tronçonné mesurant moins de 20 pouces de longueur.

Les enquêteurs de la police ont révélé que le prévenu essayait de s'introduire par effraction dans les entrepôts de Guilbault Transport, sur la rue Ste-Thérèse, à Québec, lorsqu'il a été appréhendé.

Un présumé complice a réussi à prendre la large, à cette occasion.

Lourds cautionnements pour un présumé vol avec violence

Trois jeunes gens, dont deux sont âgés de 19 ans et l'autre de 18 ans, ont enregistré hier, un plaidoyer de non-culpabilité à l'accusation d'avoir volé une bourse contenant une somme d'argent courant au montant de \$12,25 à Carole Genest, dans la nuit du 24 au 25 septembre, à Québec, alors qu'ils étaient munis d'une arme offensive à savoir un revolver.

Ces crimes sont passibles de l'emprisonnement à vie et du fouet. L'habitude, les prévenus n'obtiennent pas le cautionnement jusqu'à leur enquête préliminaire, a fait remarquer Me Roch Lefrançois au juge Achille Pettigrew.

Ce dernier a imposé un lourd cautionnement aux trois accusés, soit \$1,500 sur immeuble enregistré d'ici leur enquête, qui aura lieu à une date encore indéterminée.



● SI SEULEMENT J'AVAIS LE TEMPS! — Ancien pilote de bombardier avec l'escadron des Alouettes, le maire de Québec Gilles Lamontagne n'a pu dissimuler ni sa nostalgie ni sa convoitise lorsqu'il a assisté hier soir à l'inauguration des nouveaux locaux de l'Aéro-Club de Québec, à l'aéroport de l'ancienne-Lorette. On le voit ci-dessus assis aux commandes d'un avion de l'Aéro-Club, entouré du président Paul-André Fortin, à gauche, du député fédéral Jean-Charles Cantin et du directeur et chef-instructeur Jean Verrière, à l'extrême-droite. « Si seulement j'avais le temps! » s'est exclamé le maire. L'envie que de mon âge qui peuvent prendre de la hauteur, j'aimerais oublier de temps en temps les problèmes de la ville de Québec.

Hors des heures de travail

Policiers, pompiers et fonctionnaires de la cité de Québec veulent disposer du temps libre comme bon leur semble

(Par Robert Giroux)

Trois syndicats municipaux de la ville de Québec ont déposé, vendredi, une action en déni de nullité de quelques articles du règlement no 1.538, de la Cité de Québec, qui intervient, en dehors de leurs heures normales d'emploi au service de la Cité.

Ces paragraphes (quatre d'entre eux sont cités au texte), sont illégaux, abusifs, discriminatoires, déraisonnables, oppressifs et exécutent les pouvoirs de la Cité et constituent une négation du droit des individus de disposer d'eux-mêmes de leur travail en dehors de la période de subordination prévue dans leur contrat de travail, concluent les demandeurs dans leur déclaration conjointe.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

trente (30) jours de l'adoption du présent règlement.

Ces paragraphes sont illégaux, abusifs, discriminatoires, déraisonnables, oppressifs et exécutent les pouvoirs de la Cité et constituent une négation du droit des individus de disposer d'eux-mêmes de leur travail en dehors de la période de subordination prévue dans leur contrat de travail, concluent les demandeurs dans leur déclaration conjointe.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

tés politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

Ils qualifient de la même façon l'article 27 intitulé "Activités politiques" qui dit que les activités partisanes, sur le plan municipal, sont interdites en tout temps.

Les demandeurs citent, à ce chapitre, un autre article de la charte de la Cité de Québec qui n'interdit l'activité politique, sur le plan municipal, que durant la période électorale.

La requête a été déposée vendredi et les défendeurs n'en ont eu la signification qu'hier. Si les procédures sont contestées, la cause sera ajournée à une date non encore déterminée.

I

L'Action éditoriale

L'ingratitude d'un système

Le chef de l'opposition M. Jean Lesage n'a pu mener comme il l'entendait sa campagne électorale le printemps dernier, car d'urgents problèmes de l'administration provinciale retenaient sa plus grande attention. Il l'a avoué lui-même lors d'une émission télévisée dimanche. En d'autres mots, il nous dit que l'homme, personnifiant le premier ministre ne pouvait consacrer tout son temps à cette autre partie de sa dualité : le chef du parti libéral.

Cette situation fait ressortir les deux fins qui se présentent à un homme politique : l'élection, le pouvoir.

Lorsqu'un citoyen désire s'engager dans la vie politique, il choisit généralement d'appartenir à une association par laquelle il tentera de se faire élire député, afin de réaliser des idées personnelles et de mettre en oeuvre des projets dont il est l'initiateur ou qu'il partage en commun avec son parti, ce qui suppose que la fin qu'il recherche est le pouvoir. Tout au long de sa carrière, cette fin ne le quittera pas. Elle influencera ses pensées, ses projets, ses discours, ses actes, ses attitudes.

Si un Louis XIV a pu dire : "L'Etat, c'est moi", aucun chef de gouvernement n'oserait aujourd'hui, tant au fédéral qu'au provincial, avoir une telle prétention sans craindre d'être formellement démenti un jour ou l'autre par l'électorat. Aussi, la prolongation du pouvoir reste subordonnée à la réélection. Et voilà une autre pensée qui ne quittera pas souvent le député d'un parti gouvernemental. C'est une pensée salutaire à plusieurs points de vue : elle empêche bien souvent nos législateurs de commettre des erreurs ou d'abuser du pouvoir. Mais elle a aussi ses inconvénients.

Les ministres n'oublient pas facilement leurs intérêts personnels et partisans au profit de l'intérêt public. De son

côté, le peuple ne discerne pas toujours où est son bien dans une législation parce qu'il y mêle des considérations personnelles, financières ou autres. Aussi, durant son mandat, le gouvernement devra s'appliquer, par la persuasion, à faire admettre ses décisions par la masse; aux élections, il pourra constater si ses méthodes ont été bonnes, si elles ont été comprises, s'il doit continuer dans la même voie ou se retirer.

Les élus devront venir, occasionnellement et pour un temps du moins, se retremper dans cette vie individuelle et partisane qu'est une campagne électorale et dans une certaine mesure, ils devront tourner le dos à l'administration de l'Etat.

Le premier ministre lui-même, si qualifié soit-il, devra s'arracher à ses devoirs et permettre à l'Etat de traverser une période de crise au cours de laquelle l'administration gouvernementale sera négligée.

Par la déclaration qu'il faisait dimanche, M. Lesage indique qu'il a voulu limiter les conséquences de cette période de crise gouvernementale en refusant de se consacrer entièrement aux exigences de la campagne électorale. Remarquons sur ce point qu'un chef de l'opposition est plus favorisé car il peut, et longtemps à l'avance, se libérer de tous autres engagements afin de préparer son élection.

Dans la mesure où ce facteur a pu jouer dans l'échec libéral du 5 juin, on pourrait conclure à l'ingratitude d'un tel système politique. On ne reprochera certainement pas à M. Lesage d'avoir ainsi interprété son devoir de premier ministre, mais il reste permis de croire que s'il eut connu à l'avance les difficultés d'une réélection il eut consacré plus de temps au député de Louis-Hébert et au chef du parti libéral.

Roger Bruneau

Charlesbourg à l'honneur sur la carte routière

Au beau pays de Charlesbourg, où se trouvent les célèbres "traits-carrés" de Jean Talon, un vieux moulin et d'attachantes maisons séculaires, revient cette année d'être à l'honneur sur la carte routière du Québec. Il faut en féliciter la Direction générale du tourisme. N'arrive-t-il pas, parfois, que les Québécois eux-mêmes connaissent mal leurs alentours, les agglomérations voisines?

Au fait, que sont ces "traits-carrés" au sujet desquels un spécialiste du passé de chez nous, M. Sylvio Dumas communiquait, il y a déjà quelque temps, d'intéressantes précisions, à la suite de maints auteurs et historiens? Ce sont ce que l'on appelait des "corps de communauté" où des terres en forme de longs triangles se rejoignaient au centre d'un rectangle. Rectangles où l'on envisageait de construire l'église, de loger le médecin du lieu et les dirigeants de l'administration. Il s'agissait d'une formule originale suggérée à Talon par les besoins de la rude et héroïque époque du milieu du XVIIe siècle. L'idée était de faire en sorte qu'advenant une incursion des Iroquois, chacun put rallier plus aisément le centre du "corps de communauté" et assurer, en même temps que sa protection et celle des siens, une défense plus efficace de l'ensemble.

"Bourg - Royal", "Bourg - la - Reine", "Bourg-Talon", voilà des noms évocateurs de la périlleuse vie des gens qui "sans s'en douter étaient des héros". La Direction générale du tourisme a bien fait de doter sa nouvelle carte d'un rappel illustré desdits lieux. La tâche, si l'on peut dire, a été rendue facile du fait que le coeur même de la progressive ville de Charlesbourg se trouve au centre de l'un des "traits-carrés". Le sait-on assez?

En tout cas, il faut se réjouir du geste posé. Comme l'on s'est réjoui de la décision prise, l'an passé, par le gouvernement du Québec, de décréter que la zone en question constituerait désormais l'un des arrondissements historiques protégés. Sauf erreur, il est quatre de ces

arrondissements dans la région de Québec : l'un dans le Vieux-Québec et ses environs; l'un à Beauport; l'un à Silley et l'un à Charlesbourg. Ces décrets témoignent de la sollicitude dont on veut entourer les vestiges de notre passé.

Vénérer le passé, avoir un culte pour les vieilles choses, les constructions antiques ne signifie point que l'on entend "figer" sur place, méconnaître le progrès. A preuve, le cas même de Charlesbourg. Voici un centre intéressant qui, il y a un quart de siècle, était loin d'avoir la population qu'il a aujourd'hui. Tout comme Sainte-Foy, — autre grande banlieue de Québec dont la superficie est supérieure à celle de la capitale, — Charlesbourg a connu une expansion considérable. Les Charlesbourgeois sont légitimement fiers de leur devise significative — et véridique. Celle-ci, d'expression latine, dit en somme : — *Je m'embellis en prenant de l'âge*.

Pour en revenir à la carte routière du Québec, l'on aura noté un important changement, cette année. La carte n'est plus ce grand dépliant avec lequel, au volant surtout, il fallait pour ainsi dire se battre. C'est une élégante et fort instructive plaquette de 48 pages, dont la teneur s'inspire de cartes du genre publiées en Europe et ailleurs. L'échelle topographique est partout de quinze milles au pouce. Ce qui, a-t-on signalé, permet une consultation plus facile. En la présentant, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, déclarait en substance : C'est d'abord et avant tout un instrument de voyage qui doit servir le mieux possible des fins utilitaires précises. Le voyageur peut maintenant placer la carte-plaquette à côté de lui et tourner une page ou deux, à tous les cinquante ou cent milles qu'il parcourt.

Un bon coup de chapeau à la nouvelle carte routière du Québec. Et, va sans dire, à Charlesbourg, à l'honneur cette année!

Odilon ARTEAU

C'est de grand coeur que je me vanterai surtout de mes faiblesses, afin que repose sur moi la force du Christ.

(II Cor 12, 9)

Ebranler et porter ses frères au mal, blesser leur conscience pendant qu'elle est encore faible, c'est pêcher contre le Christ.

(I Cor 8, 12)

POINT DE VUE

"Nous nous trouvons en ce moment devant l'une des crises les plus graves qui se soient produites depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette prise n'a pas surgi brusquement. En tant que membres de la Commission internationale, nous l'avons vue se développer au Vietnam au cours des dix dernières années... Elle a atteint le point où le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde est gravement en jeu. Dans une situation de ce genre, les intérêts de la communauté internationale se trouvent profondément engagés. Nous serions donc en droit de nous attendre à ce que la communauté internationale exerce son influence afin de remédier à cette situation. Et l'organisme auquel nous songeons tout naturellement à cette fin, ce sont les Nations Unies. L'O.N.U. constitue en effet l'expression la plus haute de la volonté collective de paix de la communauté internationale."

C'est en ces termes où vibre une inquiétude bien compréhensible que s'exprimait, il y a quelques mois, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, lors d'une conférence de presse. Tous les espoirs du diplomate canadien semblaient reposer sur l'efficacité supposée de l'O.N.U. face à la menace d'une extension du conflit au Vietnam, conflit qui peut toujours, à la suite de l'escalade accélérée qu'il a connue au cours des quatre derniers mois, mettre pour de bon le feu aux poudres dans un monde déjà si tendu par ailleurs. Mais jusqu'à quel point, il convient de se le demander à la lumière des événements actuels, ces organismes peuvent-ils nous protéger efficacement contre une extension des conflits à l'échelle mondiale?

Il est évident que les organismes internationaux destinés à régler pacifiquement les différends entre nations et à préserver la paix dans le monde n'en sont pas à une faillite près dans l'exercice de leurs fonctions historiques. On constatera qu'ils se sont heurtés les uns après les autres, non pas tant à des événements ou à des circonstances préjudiciables à la paix, mais avant tout à la nature même de l'humanité qui a été façonnée à partir de ses lointaines origines et jusque dans sa lutte constante pour sa survie et son expansion.

Devant les échecs répétés des organismes qui ont pour objet principal d'unir les nations dans un commun effort d'harmonie et de coopération, on peut se dire avec raison que le monde ne possède pas, du moins au stade actuel de son évolution, la maturité nécessaire pour atteindre un objectif aussi élevé. Pourtant, il ne faudrait pas se hâter d'en conclure que ce grand rêve de fraternité universelle, qui a hanté à travers les âges l'esprit des hommes épris d'idéal, n'est qu'une gigantesque utopie. Mais s'il est évident que les organismes en question ont inscrit à leur actif quelques réalisations en faisant régner le plus d'ordre possible dans des régions troubles et qu'en certaines circonstances ils s'efforcent avec succès de remplir le mandat que leur a confié l'humanité inquiète, il est aussi certain que si l'une ou l'autre des grandes puissances croyait qu'il fut de son intérêt immédiat de déclencher un conflit armé, il y aurait peu de chances pour que les discours abondants prononcés à l'Assemblée des Nations-Unies pussent conjurer la guerre, ni même la circonscire dans son étendue et ses ravages. Si, pour le plus grand malheur

de l'humanité, une guerre doit éclater, il est plus que probable qu'elle viendra à son heure, malgré les efforts de toutes les assemblées délibérantes et les représentations diplomatiques. Que l'on songe un moment à la détermination implacable d'une Chine belliqueuse dont la puissance grandit d'année en année, de sacrifier, s'il le fallait, la moitié de son énorme population pour que les survivants puissent imposer au monde l'hégémonie des Jaunes! C'est pourquoi, tout en reconnaissant la suprême sagesse et la nécessité d'un désarmement général, les nations doivent néanmoins pratiquer cette prudence essentielle qui consiste à se tenir prêtes à faire face à toute agression éventuelle.

Ainsi subsiste toujours ce monstrueux paradoxe en vertu duquel l'homme est condamné à ne jouir que d'une paix craintive garantie par les instruments mêmes de la guerre.

Car le caractère de l'humanité ne change pas, bien qu'on ait cherché de tous temps à orienter celle-ci vers une prise de conscience collective. Depuis la plus haute antiquité, les conférences de désarmement — et il y en a eu dès cette époque — ont abouti finalement à un renforcement du potentiel militaire des parties en cause. On a dit et écrit, depuis l'époque reculée des pharaons, des choses sublimes pour exalter la paix et flétrir la guerre. Rien n'y a changé : l'Histoire est là pour en témoigner. Naturellement, aujourd'hui comme hier, les chefs des grands Etats qui font trembler ou danser le monde selon les exigences de leur politique, sont les premiers à se déclarer en faveur de la paix; ils sont les premiers, semble-t-il, à considérer la guerre comme une calamité et un anachronisme, vu la connaissance exac-

te qu'ils sont censés avoir des moyens dont ils disposent pour plonger l'humanité dans le chaos. Mais ne sait-on pas qu'à toutes les époques, les hommes ont considéré avec la même naïveté que la puissance de leurs armements était devenue trop terrifiante pour que les conflits armés fussent encore acceptables comme ultime argument, en cas de désaccord violent entre peuples? Les pires massacres se sont déclenchés néanmoins, malgré les négociations, les ententes et les promesses antérieures, et en dépit de toutes les considérations faites en regard du pouvoir meurtrier des instruments de guerre.

Depuis que l'homme existe, les conflits n'ont jamais cessé de croître en violence et en étendue, les armes sont devenues de plus en plus meurtrières, mais l'homme n'a jamais renoncé pour autant ni aux uns ni aux autres; parallèlement, les organismes chargés de maintenir la bonne entente par un arbitrage universel des conflits se sont multipliés; bientôt, ils pulluleront par toute la terre. Notons pourtant qu'ils n'ont empêché à date — à part quelques exceptions — ni règlements de comptes sanglants, ni empiètements territoriaux, ni guerres civiles soutenues de l'extérieur, ni chantages internationaux par intimidation armée, ni expériences nucléaires répétées, ni course généralisée aux armements. Ils sont devenus dans certains cas des canaux où règnent la discorde, l'intrigue, la cabale, parfois la violence. Cette vénérable assemblée que constitue l'O.N.U. ne s'est elle-même pas privée de donner au monde le spectacle d'une fusillade et de scènes bouffonnes et farfelues; il a fallu rien moins que la présence

auguste de Paul VI dans son encyclique pour lui redonner — encore que momentanément — quelque lustre aux yeux des nations.

La 21e session de l'Assemblée générale des Nations Unies promet d'être au plus haut point tumultueuse. Les experts s'accordent pour reconnaître que l'O.N.U. devra faire face à des problèmes dont l'ampleur dépasse tout ce que le monde a vu depuis le fameux blocus de Berlin en 1948. D'autre part, le désir de U Thant de se retirer de l'arène en déposant ses pouvoirs d'arbitre est symptomatique du malaise profond qui agite la Grande Assemblée.

L'O.N.U. n'a pas que la scarabée affaire vietnamienne sur les bras; elle doit affronter une situation financière calamiteuse qui menace de la paralyser complètement à plus ou moins brève échéance.

Il est à se demander si le temps ne serait pas venu pour les nations de tendre vers une formule nouvelle, une formule plus adéquate et pouvant garantir de façon plus certaine, en cas de désordres graves, un pôle de fixation des questions litigieuses et leur règlement effectif dans le sens de la paix. Ces grandes assemblées internationales, sous leur forme actuelle dont les faiblesses internes apparaissent clairement à chaque nouvelle crise qui surgit, peuvent-elles nous protéger efficacement contre la volonté de ceux pour qui la guerre est ou sera une nécessité à la fois politique, économique ou idéologique? Pourront-elles, en définitive, défendre l'homme contre ses instincts millénaires? Il serait hasardeux de répondre par l'affirmative. C'est ce que nous tenterons de développer et d'analyser davantage dans un prochain article.

te qu'ils sont censés avoir des moyens dont ils disposent pour plonger l'humanité dans le chaos. Mais ne sait-on pas qu'à toutes les époques, les hommes ont considéré avec la même naïveté que la puissance de leurs armements était devenue trop terrifiante pour que les conflits armés fussent encore acceptables comme ultime argument, en cas de désaccord violent entre peuples? Les pires massacres se sont déclenchés néanmoins, malgré les négociations, les ententes et les promesses antérieures, et en dépit de toutes les considérations faites en regard du pouvoir meurtrier des instruments de guerre.

Entre la paix et la guerre

Pierre Villemure

La revue de presse périodique

"Je vous attends donc"

La monarchie, au temps où elle était florissante, ne s'éteignait pas, ne fut-ce qu'un instant. Sitôt le roi mort, on proclamait son successeur : "Le roi est mort, vive le roi!"

Il en va de même, jusqu'à un certain point, du concile oecuménique Vatican II. Le concile est terminé à Rome, l'aggiornamento, la remise en question, la mise à jour, la réjuvenation de l'Eglise, ainsi que l'avait voulu "le bon pape" Jean commence dans les Eglises diocésaines du monde entier.

Les évêques de la chrétienté catholique, les Pères du concile,

ont mis une année complète pour effectuer la révision commandée si candideusement par Jean XXIII. Le "peuple de Dieu en marche" en a maintenant pour une bonne dizaine d'années avant de prendre le pas.

Mais il ne "prendra pas le pas" qu'on lui commandera de suivre comme le troupeau de Panurge. Il travaillera à déterminer l'allure que doit adopter son Eglise diocésaine.

Les rencontres entre prêtres et laïcs, écrit Monseigneur Gérard Couturier, dans sa lettre d'invitation, sont d'une extrême importance. L'évêque de Haute-

rive continue : "Vous avez quelque chose à dire? Vous voulez faire quelque chose dans la marche de l'Eglise? Vous avez quelque chose à apprendre au sujet du Concile? Venez alors! L'évêque, seul, ne peut rien faire. Les prêtres non plus. Nous devons travailler ensemble!"

Et Monseigneur Couturier termine sa lettre par ces mots d'accueil, "Je vous attends donc!"

Quatre mots bien simples, que je crois sincères, que je sais sincères, mais qui ont aussi allure de reproche, presque de condamnation, si les laïcs de-

meurent sourds à l'appel de leur pasteur.

Les laïcs, qui sont de l'Eglise et qui sont aussi l'Eglise, doivent PARTAGER les points de vue énoncés sur "Nos différents milieux de vie", la "Responsabilité commune des laïcs, religieux et prêtres dans une pastorale d'ensemble sur les plans diocésain, paroissial et familial".

Il ne s'agit pas d'une affaire de clique, de ténacité de balustrades, de faux sacristains. Il s'agit de l'AFFAIRE des laïcs, où est le diocèse de Haute-ri-ve après Vatican II et la "révolution tranquille" qui s'est opé-

rée au Québec? A-t-il été marqué par ces grands événements? Quelles sont ses perspectives d'avenir?

La pastorale, ce n'est "l'affaire des curés" qu'en autant que les laïcs refusent de prendre leurs responsabilités. Et si les laïcs n'assument pas ces responsabilités qui leur incombent, ils abdiquent leurs droits à la revendication et n'auront plus qu'à SUBIR les décisions qui auront été prises en leur absence et se bien garder de critiquer, il n'en aura plus le droit.

Cours privés et attrape-nigauds

A côté des véritables temples du savoir, l'appât du gain fait surgir de tous les coins du pays ou d'ailleurs, des écoles privées des diplômés à toute épreuve et ils déboursent pour cela leurs dernières économies. Malheu-

reusement, ils découvrent par la suite que certaines attestations, certaines cartes de compétence, certaines promesses d'une carrière automatique, facile et rémunératrice n'étaient que de la poudre aux yeux.

reusement, ils découvrent par la suite que certaines attestations, certaines cartes de compétence, certaines promesses d'une carrière automatique, facile et rémunératrice n'étaient que de la poudre aux yeux.

On suggère que l'Etat mène une enquête sérieuse sur les écoles privées dites "d'enseignement spécialisé". Celles qui sont outillées pour faire de la bonne besogne devraient être accréditées et recommandées à

grand renfort de publicité; celles qui profitent d'un climat populaire d'éducation permanente pour remplir leurs poches en vidant celles des autres devraient être fermées sans pitié. (Extrait de "Le Lingot")

Nécessité dans le temps, mais aujourd'hui...

Il faut se rappeler aussi que le ministère de l'Education donne son aide qu'à ceux qui se conforment à certaines normes établies. Toutes commissions scolaires sont OBLIGÉES de donner le service de transport aux enfants résidant à deux

(2) milles et plus de l'école. Toutes commissions scolaires PEUVENT donner le même service à ceux demeurant à un (1) mille ou plus. A ce moment si la commission scolaire est déficitaire à cause de ce service, un octroi peut être obtenu pour

combler la différence entre le revenu de la taxe à cet effet et le coût de son transport. Quant à ceux qui demeurent à moins d'un mille de l'école, une commission scolaire peut donner le service de transport mais à ce moment aucun octroi ne peut

être obtenu du gouvernement et le coût doit en être chargé à TOUTE la population que l'on se serve de ce service ou non.

On ne peut évaluer la vie d'un enfant en piastres. Il est certain qu'il y aura toujours la

question intempéries et distance pour tous, mais si on élimine le danger de mort ou blessures et qu'il n'est resté que la pluie et la neige, c'est secondaire.

Extrait de "Le Courrier d'Orsainville"

VOTRE OPINION

A Mile Louise Jobin

Mademoiselle,

Je ne critique pas le Notre Père ni aucune prière approuvée par l'Eglise. Ce que je critique ce sont les fautes de grammaire et d'expression françaises et de toute personne qui connaît la belle langue française, qui l'aime et la respecte comme il le doit, ne peut pas avaler toutes ces horreurs sans en avoir des nausées. Je critique les traducteurs qui ne savent pas assez le français pour entreprendre une telle tâche. Ils nous offrent parfois des traductions qui ressemblent à un français appris comme langue seconde et qui imitent une langue étrangère. A propos de la grossière erreur que vous me reprochez, Mile Jobin, je vous conseille de consulter Larousse du XXe siècle volume VI page 851, première colonne et là, écrits en caractères très fins, dans un espace de deux pouces et demi par quatre, vous trouverez,

au sujet du tutoiement, une foule de renseignements qu'il vous aurait été utile de connaître avant de vous lancer à l'assaut. Vous apprendrez que tutoyer dans le langage populaire signifie : traiter sans ménagement. Vous verrez des exemples pas plus nobles que ceux-ci : Nous nous tutoierons quand nous serons ivres. Les quakers tutoyaient tout le monde. Et croyez-vous que tous ceux qu'on ne tutoie pas sont des tyrans. Si vous parlez à votre curé, à votre évêque, à un religieux, à un bienfaiteur, vous leur direz "vous" je n'en doute pas. Donc, ce sont des tyrans. Vous dites que le tutoiement n'est pas une façon de s'exprimer avec grossièreté même si on s'adresse à un supérieur. C'est votre opinion personnelle mais en contradiction avec le dictionnaire. J'ai plus de confiance dans Larousse. A chacun son métier et les moutons seront bien gardés.

M. L. Germain.

Atteindre la logique des adultes

M. le rédacteur,

Il se joue un drame social dangereux, au Québec; les jeunes sont troublés par l'incohérence des plus vieux! Etablir au plus vite, un système très simple, des principes

vrais, qui atteindront facilement la logique des adultes; aussi le bon sens des jeunes universitaires!

Voilà mon opinion, quant à la bonne marche présente du Québec d'aujourd'hui.

Donat Renaud

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible



"Ça va trainer... les éternelles!"



Pour vous... sur les références

Un mot qui devrait conditionner l'échange de bons procédés entre les deux partis en cause, et non pas laisser libre cours aux exigences du plus fort !

Engager, pour qu'elle garde les enfants, une étudiante, une voisine, moyennant références de bonne conduite et de maturité devrait pouvoir assurer à cette jeune personne un minimum de paix, et le maximum de respect. Il n'en est pas toujours ainsi. De bonne foi, elle ira, par exemple, faire deux dollars ou trois par soirée, dans un foyer ou mari et femme, sans être gênée de sa présence, s'engouffrant comme de plus belle au départ ou au retour. Témoin muet, elle sera bien mal à l'aise sinon tout à fait scandalisée. En définitive, c'est la gardienne qui aurait dû prendre des références !

Ailleurs, il arrivera que, les parents sortis, le fils de la maison se montre encombrant pour celle qui vient garder les bébés... Et il arrivera, pire encore, que ce soit le mari qui fosse des grâces, se montre entreprenant et mal gracieux en reconduisant la jeune personne chez elle, après la soirée. Qu'elle ne veuille plus retourner au même endroit par la suite, et elle pourrait bien subir les questions d'une épouse qui finira par tout deviner... de travers !

XXX

Elles n'ont pas tout à fait tort de redouter l'inconnu, les jeunes filles bien élevées, qui veulent s'en tenir à leur profession temporaire : il leur faudrait aussi des références sur les foyers où elles vont garder et leurs parents, avant de consentir à ces soirées de garde à l'extérieur, feraient bien de s'enquérir des avantages et des inconvénients possibles de la situation, celle d'une adolescente qui va vers l'inconnu plus ou moins redoutable. Des deux ou trois dollars d'un soir de garde, il pourrait bien sortir plus de mal que de bien !

Francine L. Roy

Logexpo veut s'assurer 5 millions de lits

L'office du logement de l'Exposition universelle, c'est-à-dire Logexpo, a fait des réservations qui lui permettent d'ores et déjà d'assurer 100.000 lits d'hébergement aux personnes qui viendront à l'Expo en 1967. Cet organisme, qui offre ses services à titre gracieux, est en mesure de réserver plus de cinq millions de lits à l'intention des visiteurs de l'Expo.

A ce stade des préparatifs, Logexpo s'emploie à trouver, chaque jour, des chambres pour, en moyenne, 200 personnes. Chaque jour également, Logexpo confirme quelque 100 réservations de chambres, pour des périodes de durée variable. Jusqu'ici, les detentes de réservations ont été des plus diverses. Logexpo a retenu des chambres pour des groupes de visiteurs (voyages organisés), à la demande des agences de voyages. D'autre part, cet organisme a donné suite à des demandes individuelles provenant de toutes les parties du monde.

Plus de la moitié des réservations ont été faites à l'intention de personnes domiciliées en Ontario, mais il a été donné suite à des demandes émanant de toutes les régions du Canada; par ailleurs, vingt pour cent des demandes proviennent de personnes habitant les États-Unis, et surtout l'État de New York. On a également fait des réservations pour des personnes habitant l'Europe, les Antilles et même des pays aussi lointains que l'Australie ou l'Inde.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Jusqu'à présent, des chambres ont été retenues dans des établissements de trois catégories : établissements de type commercial, c'est-à-dire hôtels et motels; immeubles à appartements où les locataires disposent des mêmes services que s'ils étaient à l'hôtel; établissements d'enseignement (des universités ont mis des dortoirs à la disposition de groupes ou de mouvements de jeunes). Les employés de Logexpo ont commencé à visiter les maisons privées afin d'établir un répertoire. Actuellement, les inspecteurs visitent les maisons de rapport dont les propriétaires se sont adressés à Logexpo. Les inspecteurs s'assurent que les locaux satisfont aux normes exigées et ils se mettent d'accord avec les propriétaires sur les taux de location qui pourront être appliqués. Il sera bientôt possible de retenir des chambres dans ces maisons. On prévoit que quelque 20.000 chambres, soit 40.000 lits, pourront être louées à des prix intéressants, par l'intermédiaire de Logexpo.

Dans les hôtels et les motels, le taux journalier s'échelonne entre \$8.00 et \$25.00 pour une chambre à un lit. Pour une chambre à deux lits, il varie de \$12.00 à \$40.00, suivant la catégorie et l'emplacement. La liste officielle des prix exacts des chambres dans les établissements hôteliers de type commercial pour 1967 doit paraître bientôt.

Dans les immeubles à appartements (service hôtelier), un appartement de plusieurs pièces coûte de \$20.00 à \$30.00. Dans les dortoirs des établissements d'enseignement, la location de chaque lit est de \$2.00 à \$5.00 par jour. On prévoit que le taux de location d'une chambre dans une maison privée sera de \$5.00 à \$14.00, le taux moyen étant de \$10.00 à \$12.00 pour deux personnes.

D'après nos prévisions, 10 millions de personnes visiteront l'Expo 67. De ce nombre, 2 millions et demi de personnes, soit 25%, viendront de la région de Montréal; d'autre part, on prévoit que 2 millions et demi de visiteurs (encore 25% du total) logeront en ville chez des parents ou des amis. On prévoit donc que quelque cinq millions de personnes (50% des visiteurs) auront besoin de chambres.

On prévoit que le "visiteur moyen" demeurera trois jours à Montréal. Toutefois, on estime que chaque chambre disponible pourra, en moyenne, d'après les statistiques dont on dispose en matière de tourisme et d'hôtellerie.

Si l'on procède à une analyse, on constate qu'il faudra disposer, chaque jour du mois d'août, c'est-à-dire au cours de la "période de pointe", de quelque 46.000 chambres pour les visiteurs de l'Expo, 115.000 personnes devront donc être hébergées.

Une autre étude indique qu'il faudra dissuader, chaque jour du mois d'août, c'est-à-dire au cours de la "période de pointe" de l'Expo, de 46.000 à 65.000 chambres pour les visiteurs de l'Expo. Ces chambres devront permettre de loger de 115.000 à 162.000 personnes.

Logexpo est à même de trouver des chambres pour 165.000 personnes, pour une nuit donnée.

Les besoins et les préférences de ces 115.000 personnes seront de toutes sortes : certaines désireront des appartements de grand luxe, des immeubles résidentiels; les membres des mouvements de jeunesse se contenteront de lits peu coûteux dans des dortoirs. Certains logeront dans des hôtels ou des motels situés en plein centre de la ville et d'autres utiliseront les parcs à caravanes et les terrains de camping situés dans les environs. Il faudra aussi bien trouver des chambres à un lit pour les personnes seules que pour celles des familles et des groupes venus en voyage organisé. Logexpo est en mesure de s'occuper de tous.

Le plus difficile, c'est de pouvoir contenter la personne qui exige une chambre de grand luxe dans l'un des principaux hôtels du centre de Montréal. Les cinq principaux hôtels de la ville sont tous de la catégorie "congrès" et 225 congrès doivent avoir lieu dans ces hôtels en 1967. 300 chambres en moyenne sont réservées pour chaque congrès, ce qui donne un total de 85.000 personnes. En outre, 1.183 groupes ont retenu des chambres dans ces hôtels (25 chambres au minimum pour chaque groupe). Si l'on calcule que chaque groupe passera, en moyenne, trois nuits à l'hôtel, cela représente 93.750 personnes.

C'est pourquoi une personne qui projette de se rendre à Montréal "à l'époque des con-

grès" et qui désire une chambre de première catégorie devra peut-être se contenter d'un logement moins luxueux. Jusqu'ici, toutefois, Logexpo a été en mesure de réserver des chambres pour les visiteurs exigeants.

Il est désirable que toutes les demandes de renseignements soient adressées par écrit à Logexpo, Pavillon de l'Administration et de la Presse, Cité du Havre, Montréal (Québec) Logexpo dispose d'un répertoire complet de tous les logements disponibles dans la région de Montréal.

Comme la date d'ouverture de l'Expo approche, la Compagnie a décidé de mettre à la disposition de Logexpo un ordinateur électronique qui lui permettra de connaître, de minute en minute, les disponibilités en logements à Montréal.

Très vite fait



Alice Brooks

Vous aimez le beau, la dentelle, tricotez-vous ce joli trio pour votre maison.

Vous en ferez un par jour. Demandez le patron 7007.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron
Mesure de la tête
Nom
Adresse

Elle ne craint pas les soldats de la Garde Rouge

WINNIPEG (P.C.) — Une religieuse canadienne qui travaille sur la côte de la Chine méridionale a déclaré qu'elle ne craint pas les soldats de la Garde rouge bien que sa communauté dirige un centre de réfugiés pour les Chinois qui fuient leur pays.

Sœur Irène Desilets, originaire de Nicolet, au Québec, est infirmière-chef d'une clinique dirigée par les Sœurs de Notre-Dame des Anges, et située à Macao, territoire portugais de l'autre côté de la rivière de Canton.

Sœur Irène a précisé, durant son séjour à Winnipeg, que les Gardes rouges ne s'étaient jamais opposés au travail des religieuses de sa congrégation.

Depuis 1946, Sœur Irène était en mission à Canton jusqu'au moment où les Chinois l'obligèrent à partir avec les autres religieuses de cette communauté dont la maison-mère est au Québec.

Présence de Mme Humphrey

WASHINGTON (P.C.) — L'épouse du vice-président des États-Unis, Mme Hubert Humphrey, assistera au dîner annuel de la Conférence canadienne sur l'arrivage mental, qui doit avoir lieu le 1er octobre à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Grand-nècle d'un enfant arriéré, Mme Humphrey a été nommée récemment au comité américain sur l'arrivage mental.

Le succès d'une réception est toujours assuré avec le



Code 542-G Code 542-F

Le plus populaire des vins pétillants importés.

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville — France.

Faites en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes... C'est le vin du sourire et de la joie.

L'Action féminine

L'éducation par les arts plastiques

"Tous doivent être en mesure de comprendre les activités pratiques qui sont à la base même de notre vie quotidienne et de la civilisation technique que nous vivons".

"Chez tout être humain, il existe des aptitudes créatrices. L'enseignement des arts plastiques doit développer ces dons créateurs et la personnalité de l'enfant selon les méthodes adaptées à l'élève, à son âge mental et à son expérience antérieure".

Voilà en quels termes parle le Rapport Parent des arts plastiques.

Puisque au moins 50% de la population devra gagner sa vie par le travail de ses mains; puisque nous entrons de plus en plus profondément dans une civilisation de loisirs; puisque l'école doit préparer à la vie; il faut, de toute évidence, initier le plus tôt possible tous les élèves à la création artistique et leur faire acquérir l'habileté manuelle.

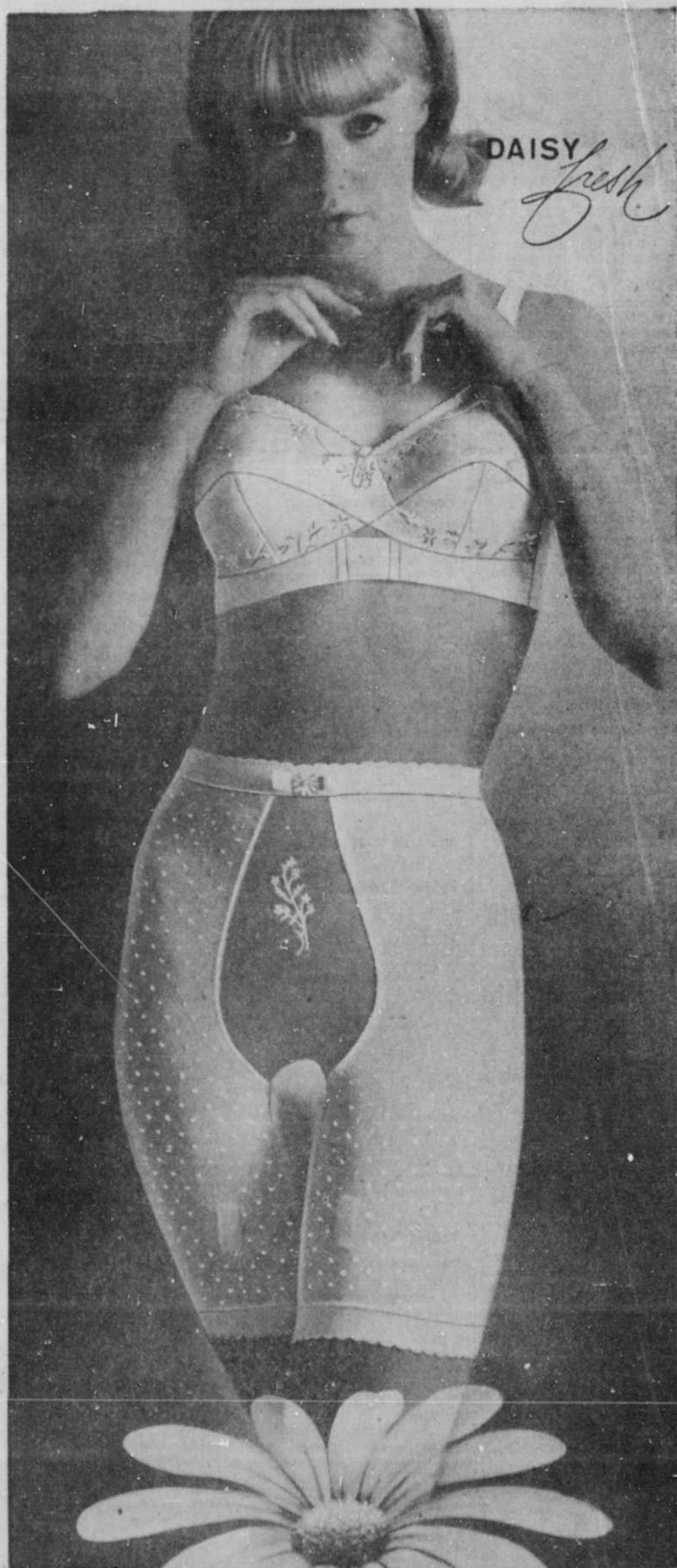
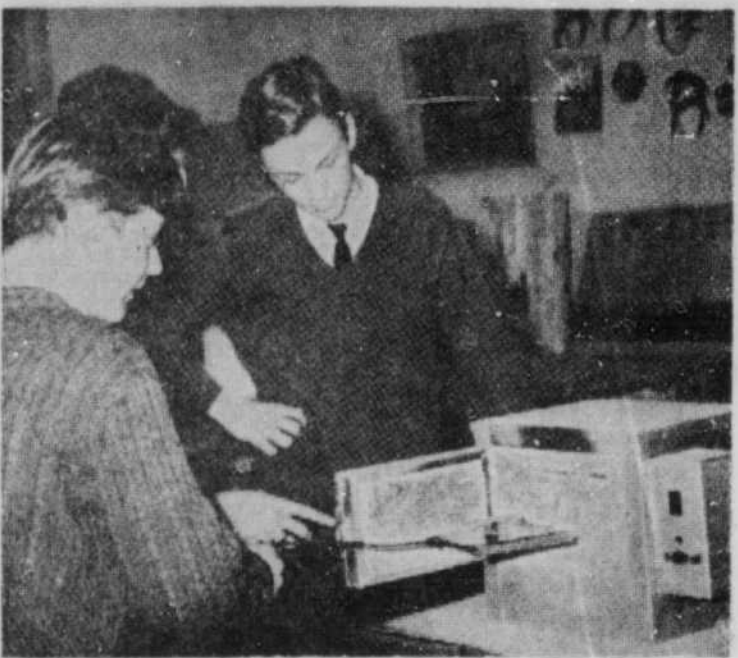
En plus de procurer la joie de créer de "petits chefs-d'œuvre", les arts plastiques font acquérir l'humilité et le respect.

En effet, la difficulté de maîtriser la matière qui résiste, invite à reconnaître ses limites, à constater que les plus beaux plans ne sont pas aussi parfaits lorsqu'on tâche de les réaliser. Respect des artistes, des artisans, des ouvriers qui manifestent beaucoup d'intelligence à leur façon, puisque la main est le prolongement de l'intelligence.

Si l'on ajoute que les arts plastiques forment à l'amour du travail bien fait, l'on a trouvé assez de raisons pour continuer l'enseignement de cette discipline au cours secondaire, et même de l'étendre au cours élémentaire.

L'homme est corps et esprit; les deux veulent et doivent s'exprimer.

H. L. Fortin, s.c.



Soutien-gorge en coton brodé avec insertions élastiques sous les bras. 30-36AA, 32-36A, 32-38B, 32-40C. #2911. \$3.00.

Gaine-collette en power net et satin Lastex® brodé de marguerites jaunes. P/M/G/XG en trois longueurs. Moyenne: #6902, \$5.00. Longue: #6912, \$7.00. Extra Longue: #6922, \$9.00.

LA CIE LTÉE DOMINION CORSET QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, VANCOUVER

Enfilez une "Daisy"
(vous y serez fraîche comme une fleur!)

MARTINE
GALERIE DE TISSUS IMPORTÉS
Tissus exclusifs
Mesdames, venez faire votre choix dans un choix et accueillant salon. Mlle Louis XV.
Considère en couture toujours à votre disposition
Martine Inc. galerie de tissus importés, achète des tissus exclusivement de Paris
MARTINE plus de 1000 tissus importés
PLACE LAURIER, STE-FOY
3e ÉTAGE

Elle occupe un poste diplomatique assez unisité chez les femmes

WASHINGTON (P.A.) — Il y a 20 ans, une blonde aux yeux bleus, dont le prénom tel quel, le l'emploie sert également pour désigner un homme, avait été nommée à Londres pour diriger après la guerre un secteur du programme d'assistance des Nations unies.

Avant de partir, elle croyait avoir donné tous les renseignements la concernant, mais en Angleterre le personnel de l'assistance fut très surpris de se trouver en présence d'une femme.

Or cette femme, encore at-trayant et capable de tenir tête aux hommes, est Carol Laise, nouvel ambassadeur américain au Népal, et la cinquième femme des Etats-Unis promue au rang d'ambassadeur.

En Europe, les hommes sont souvent prénommés Carol, et comme ce nom avait provoqué un imbroglio il y a 20 ans, le nom officiel de Miss Laise au secrétariat d'Etat est désormais Caroline qui lui avait été donné à sa naissance mais qu'elle utilisait fort peu.

Maintenant dans la quarantaine avancée, cette femme élégante est souvent vêtue de costumes de tons pastels, dont les jupes recouvrent discrètement le genou.

Elle parle lentement, d'une voix douce dont le timbre s'apparente aux conversations d'une femme d'affaires lorsqu'il est question de travail.

AUTRES AMBASSEADEURS

Parmi les cinq Américaines nommées à ces postes diplomatiques, trois sont mariées et leurs époux les accompagnent. Margaret Joy Tibbets, ambassadeur en Norvège, est célibataire comme Caroline Laise. Les autres sont Mmes Katherine White, ambassadeur au Danemark, Patricia Roberts Harris, une Noire qui est ambassadeur au Luxembourg; et

Eugena Anderson, ambassadeur aux Nations unies. Le Népal est un pays qui s'étend sur les régions méridionales de l'Himalaya, et sa frontière sépare du Tibet et de l'Inde. Sur une population de dix millions d'habitants, près de 500,000 vivent à Khatmandou, la capitale.

L'an dernier Mlle Laise était en charge du bureau du secrétariat d'Etat pour les Affaires de l'Asie du sud, et assumait d'importantes responsabilités relatives à la politique des Etats-Unis dans cinq pays: l'Inde, le Pakistan, le Népal, l'Afghanistan et le Ceylan.

Elle a passé cinq ans à Nouvelle-Delhi, à titre de première secrétaire à l'ambassade américaine, et elle a joué le rôle de cicerone auprès de M. Klyndon Johnson, alors vice-président des Etats-Unis, au cours d'une tournée en Asie du Sud.

Plus tôt la même année, elle servit de guide à M. Hubert Humphrey.

GARDE-ROBE

Comme la plupart des femmes, elle s'occupe de la question vestimentaire, ce qui, ajouté à elle en riant, peut sembler un problème inusité pour un ambassadeur.

Sa garde-robe contient en grande partie des vêtements d'été, car la saison estivale dure huit mois, au Népal. Elle a une prédilection pour le camping et l'alpinisme, aussi bien durant la belle saison qu'à l'époque où les montagnes sont enneigées.

Comme dans toutes les capitales du monde, elle prévoit des réunions mondaines à l'ambassade et elle préfère offrir de déjeuners et dîners officiels en petit comité.

Trois soeurs épousent trois frères

ST-FULGENCE (P.C.) — Trois soeurs ont épousé les trois frères samedi dans cette localité située à 120 milles au nord-est de Québec.

Tous les six sont partis passer leur lune de miel aux Etats-Unis. Les trois demoiselles Harvey ont épousé trois garçons de la famille Martel, tous trois du village voisin de Sault-aux-Moutons.

Les nouveaux mariés sont

Gérard, 32 ans et Marie-Jeanne, 34 ans; Pierre-Paul, 29 ans, et Aurèle, 26 ans; Joseph-Gabriel, 25 ans, et Marie-France, 24 ans.

Les frères Martel étaient, jusqu'à tout récemment, employés comme journaliers par l'Hydro-Québec dans ses travaux sur la Côte-Nord.

Ils ont perdu leur position au cours de la grève et sont actuellement sans emploi.

La crème glacée à la vanille en 1ère place

Ottawa (P.C.) — L'essence de vanille est la saveur de pré-

dilection parmi les acheteurs de crème glacée.

Selon un rapport de la section des consommateurs au ministère fédéral de l'Agriculture, la crème vanillée de classe en tête de liste des préférences, bien avant le concentré de chocolat et toute la gamme des autres parfums.

Ce choix est motivé, semble-t-il, du fait que la crème glacée parfumée à la vanille peut servir de garniture à d'autres desserts, ou encore être arrosée de sauce tout en conservant sa saveur.

Les Canadiens achètent quotidiennement un million de pintes de crème glacée, s'offrant à la fois un aliment nutritif et délicieux.

Les experts à la section des consommateurs, recommandent de garder la crème glacée au congélateur jusqu'au moment de servir, car cet aliment s'il reste à la chaleur, peut devenir un foyer de bactéries microbiens. Pour servir, on utilise une cuillère bien asséchée, car autrement les gouttes d'eau formeront des cristaux dans le reste de la crème glacée.



• TUNIQUE ITALIENNE — Cet ensemble ressemble beaucoup au costume de Robin Hood. La tunique, qui est enjolivée d'une ceinture de même teinte que le pantalon, peut se porter tout aussi bien avec une jupe.

—Horoscope—

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Votre attitude sera différente de ce qu'elle était hier, et ça n'aidra pas vos proches à vous comprendre. Ne vous en prenez qu'à vous si les choses ne marchent pas rondement.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Vous vous méritiez l'estime d'une personne qui vous tenait à distance. Ne négligez rien pour améliorer votre rendement.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Soyez réaliste et ne vous laissez pas leurrer par des apparences trompeuses. Une nouvelle cause de fortes émotions. Influences mixtes.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Considérez les droits des autres avec d'autant d'intérêt que vous en exigez d'eux, quand il s'agit de vos vôtres. Un imprévu charmant agrétera la soirée.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous ne recevez pas l'aide sur laquelle vous comptiez. Vous y gagnerez en témoignant plus d'intérêt à vos proches. Bonne journée dans l'ensemble.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Des préoccupations domestiques seront à la base des distractions et des oublis que vous aurez aujourd'hui. Prenez le temps de rire et de vous aérer les idées.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — L'enseignement, le soin des enfants, les transactions financières et les activités artistiques profiteront du mouvement des planètes.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Vous aurez de nombreux obstacles à franchir avant d'arriver au but que vous vous êtes fixé. Ne vous laissez pas décourager et allez de l'avant.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Après vous être fait tirer l'oreille, vous finirez par accepter une proposition qui ne vous tentait nullement à prime abord. Relaxe.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Vous n'êtes pas facile à influencer, et ceux qui auront affaire à vous, aujourd'hui, en auront pour leur compte. Journée très intéressante.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vous aurez du talent pour débrouiller les affaires compliquées. On louange votre tact et votre générosité. Configurations planétaires diverses.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne vous attendez pas à de l'extraordinaire, la journée sera plutôt calme et régulière dans tous les domaines. Vous disposerez de bons moments pour relaxer.

SI VOUS ETES NE UN 28 SEPTEMBRE

Franchise, versatilité et générosité sont en tête de vos nombreuses et belles qualités. Quand vous endossez une responsabilité, vous la portez sérieusement et ne lâchez jamais prise. Vous aimez l'étude, la pratique des sports au grand air, la poésie et la musique.

CONCOURS "De L'Action à CJLR"

Les gagnants d'hier :

Mlle Alice Fradette, 5, rue St-Amable, Lauzon.	\$25.00
Mme Louis-Philippe Arcand, 1230, 12e Ave, Charny	\$25.00
Mme Jean Malouin, 6280, 71e Avenue Est, Charlesbourg	\$10.00
Mme Georges Maranda, 21, Ave Plante, Lévis.	\$15.00
Mme Lucien Jinchereau, 1031, Cartier, Apt-2, Québec 6.	\$50.00

\$590. distribués à date

"de l'Action à CJLR"

\$15,000 EN PRIX

POUR PARTICIPER A CET EXTRAORDINAIRE CONCOURS ACHETEZ LES PRODUITS



PRODUIT-VEDETTE de la semaine

Lisez l'Action Ecoutez CJLR

POUR PARTICIPER :

\$10,000 EN ARGENT
\$5,000 EN PRIX

Procurez-vous les produits des commanditaires et remplissez soit le coupon de la circulaire ou ceux qui paraîtront chaque mercredi dans l'Action. Adressez à : Concours l'Action - CJLR, 3 Place Jean-Talon, Québec.

PROCEUREZ-VOUS LES PRODUITS DES COMMANDITAIRES Chaque semaine dans le courrier de la semaine une lettre sera choisie au hasard et le gagnant recevra la

1ère SEMAINE
UN RADIO - HORLOGE WESTINGHOUSE - N° 934L5 - transistor d'une valeur de \$ 50.

2e SEMAINE
UN PHONO PORTATIF à transistor Westinghouse - N° 109AC1A - d'une valeur de \$100.

3e SEMAINE
UNE BAGUE A DIAMANT OPERA d'une valeur de \$250.

4e SEMAINE
UN RICHE TAPIS ou UN CREDIT chez EMILIE ROCHETTE & Fils Lée - d'une valeur de \$300.

5e SEMAINE
UNE CUISINIÈRE de Luxe Westinghouse - N° KFG3A - d'une valeur de \$375.

6e SEMAINE
UNE MACHINE A COUDRE SINGER - Touch & Sew - N° 600 - d'une valeur de \$425.

7e SEMAINE
UN VOYAGE DOUBLE A ROME PAR B.O.A.C. - d'une valeur de \$1100. (non échangeable - non remboursable)

8e SEMAINE
Le courrier accumulé pendant les 8 semaines sera utilisé pour déterminer la personne chanceuse et celle-ci recevra une



CAMARO SPORT 1967 offerte par B. L. P.

qui dit AJAX détruit la saleté?



ces ménagères de Québec...voilà qui le dit!



Mme Hervé HUDON
32, Côte de Courville
Mère de 12 enfants



Mme Armand LAVALLEE
315 est, rue Des Commissaires
Mère de 7 enfants



Mme Jean-Marie GOSSELIN
269, rue de l'Espinau
Mère de 5 enfants



Mme Magella Pageau
610, rue Monk
Mère de 6 enfants

Voyez comment Ajax rend votre linge éclatant de propreté

1.000 délégués sont attendus au congrès international Richelieu

Les organisateurs du Congrès international Richelieu ont atteint le point culminant des préparatifs des assises qui se tiendront les 7, 8 et 9 octobre prochains à l'hôtel Royal York à Toronto.

Un porte-parole du Club Richelieu de Toronto, en charge de l'organisation, M. Charles E. Arsenault, secrétaire général, nous apprend que 1.000 délégués y sont attendus de toutes les régions: de l'Ontario, du Québec, de la Gaspésie, des Maritimes et de la Nouvelle-Angleterre et que les nombreuses inscriptions reçues à ce jour augurent bien pour le succès de cet événement international.

C'est la première fois que ce congrès est tenu dans la Ville-Reine.

Le programme du congrès international Richelieu, version 1966, met l'accent sur l'aspect social de l'événement. À ce sujet, M. Jules Roger, éditeur-liste de la revue "Le Richelieu" mentionne que le nombre des conférences a été réduit au minimum de même que les programmes artistiques afin d'obtenir plus de temps libre et

de permettre ainsi aux Richelieu venant de diverses régions de se connaître, de fraterniser, de se divertir et de prendre contact avec le principal milieu ontarien et les francophones de l'endroit.

C'est ainsi que sans vouloir faire de comparaison avec le passé, le Club Richelieu de Toronto a voulu suppléer la qualité à la quantité dans le choix des conférences. L'orateur de la Chambre des Communes à Ottawa.

M. Miville Couture, vedette bien connue de la radio sera le conférencier invité au déjeuner des dames Richelieu. Le célèbre caricaturiste Norman Hudson est l'artiste invité au programme réservé aux épouses des délégués Richelieu.

Nommés au conseil d'administration du YMCA

Trois industriels canadiens-français ont été nommés membres du conseil d'administration du YMCA. Ce sont MM. Pierre Delagrave, vice-président des Relations-Emplevés de Domtar Limited; Claude Hébert, président de la Compagnie Transpacer Paper Products et Claude Robillard, président de Fraser-Brace Engineering Co. Ltd. Ont été également nommés administrateurs: MM. David Gili, et Robert H. Hoppe.

Ces cinq personnes, toutes nommées pour une période initiale de trois ans, aideront à planifier les activités des divers clubs YMCA de Montréal et de la région métropolitaine.

Accréditation accordée à l'UCC

La Commission des Relations de Travail du Québec vient d'émettre un certificat d'accréditation à l'U.C.C. couvrant tous les salariés travaillant en forêt pour le compte de Chibougamau Lumber Limited et ses sous-contracteurs sur la route Chibougamau.

En juillet dernier plus de 80 p.c. des travailleurs forestiers de cette compagnie avaient adhéré à l'U.C.C. en vue d'obtenir leur certification auprès de la Commission des Relations de Travail.

L'accréditation accordée à l'U.C.C. couvre près de 150 travailleurs forestiers. Tous ces employés seront rencontrés bientôt et, vue de préparer les négociations qui débiteront dans un avenir rapproché.



● PRISE D'ARMES. — Une impressionnante prise d'armes avait lieu récemment au dépôt de l'effectif des Forces canadiennes à Saint-Jean, Québec, pour souligner la graduation d'un groupe d'aviateurs qui terminaient leur période d'entraînement militaire. Lors de cette cérémonie, le lieutenant-colonel d'aviation Lionel Dupuis, DFC CD, commandant intérimaire de la base des Forces canadiennes de Saint-Jean, offrait ses félicitations personnelles à l'aviateur de première classe R.-J.-Y. Claveau qui s'était classé premier de son cours. L'aviateur Claveau est le fils de Mme Rita Claveau de la ville de Québec. (Photographie des Forces canadiennes)

Forces armées: le nouvel uniforme sera porté bientôt pour une période d'essai

SUMMERSIDE, Ile du Prince-Edouard (P.C.) — Le ministre de la Défense, M. Hellyer, a déclaré hier que le nouvel uniforme pour les forces armées unifiées sera porté bientôt, mais pour une période d'essai seulement.

Le ministre se trouvait alors à Greenwood, en Nouvelle-Ecosse, où il a donné des précisions sur la politique d'unification des trois armées. M. Hellyer a adressé la parole devant les troupes des bases aériennes de Greenwood et aussi de Summerside. Il est entré à Summerside, à la suite d'une tournée de trois jours dans les Maritimes — la première qu'il faisait dans cette région depuis la démission de l'amiral Landymore.

M. Hellyer a affirmé que pendant la période d'essai, le nouvel uniforme ne sera porté

que par un nombre limité de militaires et que la nouvelle tenue vestimentaire ne sera pas de rigueur avant quatre ans pour tout le personnel des forces armées.

Il pleurait à verse quand l'aviation du ministre de la Défense, un bimoteur Cosmopolitan, s'est posé à Summerside, venant de Greenwood.

Les journalistes n'ont pas été admis aux rencontres du ministre avec les membres du Corps d'Aviation Royal du Canada, mais des officiers ont soutenu que M. Hellyer a été accueilli froidement. À certains moments, des murmures se seraient élevés pendant que le visiteur parlait. Mais M. Hellyer a démenti cette assertion. Toutefois, il a été fort applaudi en annonçant que le personnel des forces armées toucherait une augmentation de leur solde le

mois prochain. Le ministre a dit que cette augmentation fera l'objet d'une déclaration de sa part, à Ottawa, dans une dizaine de jours.

Le successeur de l'amiral Landymore, l'amiral O'Brien, a accompagné M. Hellyer pendant toute sa tournée.

Apparemment, rien ne s'est produit pendant le séjour du visiteur dans les Maritimes pour que celui-ci n'ait en quoi que ce soit la politique d'unification. Le ministre a affirmé que si cette politique ne recevait pas bientôt l'appui total du Parlement, il offrirait sa démission. Mais il a précisé que cette alternative n'aurait probablement pas à être envisagée.

Congrès annuel de la Fédération des jeunes libéraux à Drummondville

Le congrès annuel de la Fédération des jeunes libéraux du Québec aura lieu à Drummondville le 30 septembre et les 1er et 2 octobre, au motel "Le Dauphin", 390 boulevard Pinard à Drummondville.

C'est sous le thème "Orientation 2000" que se tiendront ces assises au cours desquelles les congressistes étudieront, entre autres choses, l'orientation de leur Fédération, la réorganisation de ses cadres, ainsi que certains aspects de l'information de la propagande et de l'organisation à l'échelon local. Au départ, les délibérations s'appuieront sur un mémoire, présenté par la Commission politique, sur les nouveaux objectifs

que doit se fixer la Fédération des jeunes libéraux du Québec. Les congressistes assisteront également à un colloque sur "Les jeunes devant la politique" et auquel ont été invités à participer, les députés Jean-Paul Lefebvre, Jean Blenvenue, François Aquin, Gerald Harvey et Gilles Houde.

S'inspirant des formules télévisées "Tirez sur l'invité", et "Sur la sellette", les organisateurs du congrès ont inscrit au programme une séance au cours de laquelle chaque invité de-

va subir le feu des questions de l'assemblée, pendant une période de trente minutes. Les députés Paul Gérin-Lajoie, Pierre Laporte, Louis-Philippe LaCroix et Alcide Courcy ont accepté le défi.

Le chef du parti, M. Jean Lesage, accompagné de son épouse, sera le principal orateur au banquet de clôture du congrès, le dimanche soir 2 octobre. Il sera entouré des membres du comité directeur du parti et de plusieurs autres députés libéraux.

Pavillon de l'Ethiopie

MONTREAL PC — L'Ethiopie construira sur le terrain de l'Expo 67 un pavillon en forme de tente, couverte d'un canevas brillant de couleur pourpre, et annoncé mardi la direction de l'Exposition universelle de Montréal.

M. Hapte - Sélassié Taffessa commissaire général de l'Ethiopie, a précisé que pour la première fois son pays aurait son propre pavillon à une exposition internationale.

Au sommet du pavillon très coloré, il y aura une représentation du Lion d'or de Juda, ainsi que le drapeau national aux couleurs verte, jaune et rouge.

Douze têtes de lions dorées seront réparties autour de la base de l'édifice.

Les murs intérieurs du pavillon illustreront par des peintures l'histoire et les légendes de l'Ethiopie ainsi que l'évolution de la famille impériale.

Le pavillon comprendra également une reproduction de l'église Saint-Georges; dans un reliquaire on pourra voir les bijoux et les couronnes de la famille impériale, ainsi que d'anciens manuscrits et d'autres trésors.

Des artistes et des artisans travailleront sur place, tandis que des musiciens interpréteront des chants et des acteurs réciteront des poèmes.

La majeure partie du pavillon se fera en Ethiopie. Il sera érigé sur le terrain de l'Expo 67, environ six semaines avant l'inauguration.



● DEPART POUR LA SICILE. — Dans la ligne des préoccupations de Vatican II invitant les religieuses à participer davantage au mouvement apostolique et liturgique actuel, trois religieuses canadiennes, Soeurs de la Charité de Saint-Louis, ont quitté récemment Québec pour Catania (Sicile). Elles assisteront le clergé paroissial dans son action pastorale et dans l'animation du laïcat féminin. Sur la photo, de gauche à droite, on reconnaît Soeur Gemma-de-Eucharistie (Germaine Villeneuve) de Thetford Mines, Mégantic, Soeur Saint-Jean d'Avila (Jacqueline Lemieux) de Sainte-Sabine, Bellechasse et Soeur Paula Grenier de Saint-Jean-de-la-Lande, Beauce. Ces religieuses porteront un costume rénové, adapté aux besoins de l'apostolat.

Nouveau réseau d'égout et d'aqueduc à Sainte-Croix

Le 16 août avait lieu une assemblée publique en vue de l'adoption du règlement no 10, concernant la construction d'un nouveau réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial, à Sainte-Croix, cité Lotbinière.

L'assemblée était sous la présidence de M. Arthur Tardif, maire assisté de M. Marcel Lafleur, secrétaire-trésorier de la municipalité. Etaient aussi présents les ingénieurs conseillers, Royer-Royer et Thivierge, M. André Trotter, aviseur légal, ils se firent un plaisir de répondre aux questions des contribuables, à la satisfaction de tous. Un emprunt au montant de 690.000,00 sera nécessaire pour assurer la réalisation du projet.

Plusieurs contribuables étaient présents à la réunion, et ont été unanime vis-à-vis l'adoption du règlement no 10.

Le présent règlement avait préalablement été adopté par les membres du conseil municipal à une session tenue le 4 août 1966 afin d'être présenté à cette même assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables.

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et réduit les hémorroïdes.

Un des maux les plus courants est connu sous le nom de "hémorroïdes à démangeaison." Déjà embarrassant durant le jour, le malaise s'aggrave avec la nuit.

Un laboratoire de recherche connu a découvert l'existence d'une substance cicatrisante, capable de soulager les douleurs et les démangeaisons, et même de provoquer une rétraction des hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, et même de vieux

cas, on a constaté "une amélioration étonnante," maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès sont dus à une nouvelle substance cicatrisante, la Bio-Dyme.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H." Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Congrès annuel de la Corporation des ingénieurs forestiers à Québec

Le 46e congrès annuel de la Corporation des ingénieurs forestiers aura lieu au Château Frontenac, à Québec, les 17, 18 et 19 octobre 1966.

Le thème de cette rencontre, "L'INGÉNIEUR FORESTIER FACE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE" propose à toute la population du Québec un sujet de réflexion et insiste sur la nécessité d'intégrer l'aménagement forestier à toute action d'aménagement régional et au plan d'ensemble qui découlera de toute tentative de planification économique en milieu rural.

Parmi les conférenciers invités à donner leurs points de vue sur le sujet, il convient de mentionner M. Roland Parenteau, directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec et le Dr Pierre-Yves Pépin, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

Plusieurs autres conférenciers de marque viendront également exprimer leurs opinions et montrer les applications pra-

tiques que peut apporter l'aménagiste à son travail.

De plus, le conférencier d'honneur au banquet de clôture, le mercredi 19 octobre 1966, sera M. Lévis Sauvé, président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, qui traitera plus particulièrement de l'enseignement de la foresterie au niveau secondaire.

Les quelque 350 ingénieurs forestiers qui participeront aux discussions, lors de ces assises annuelles, posent sans doute de nombreux jalons utiles à tous ceux, gouvernants ou autres, qui ont pour tâche d'édifier au Québec une véritable politique de développement économique et d'aménagement régional.

Évaporation

Le réservoir qui se trouve à l'important barrage Vaal, en Afrique du Sud, perd 250 millions de gallons d'eau par jour, en été, à cause de l'évaporation.

Aimeriez-vous vraiment mettre de l'argent de côté et le laisser fructifier durant un an...



deux ans...



trois ans...



quatre ans...



cinq ans...



six ans?

Achetez nos nouveaux certificats d'épargne cumulative

Vous recevrez \$10.00 pour chaque \$7.50 déposé pour une période de six ans. L'accroissement du capital est donc d'un tiers. Vous pouvez vous procurer ces certificats en coupures de \$10.00 et plus. Ils sont encaissables en tout temps et comportent une assurance-vie permettant une formule spéciale de rachat.

Renseignez-vous également sur nos certificats d'épargne à revenu.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Vos lettres, elles, sont pressées !
Hâtez-en la livraison.
Postez-les dès qu'elles sont prêtes.



Vous trouverez des renseignements postaux dans les pages jaunes de votre annuaire téléphonique.

Première association d'industriels formée dans une ville (P. Laflamme)

Saint-Romuald — L'Association des Industriels de Saint-Romuald dont l'existence légale date du 28 juillet dernier a reçu sa charte officielle hier soir; elle est forte de 43 membres et constitue selon le mot de M. Paul Laflamme, président élu, un fait unique dans ce sens que c'est la première association d'industriels formée à l'intérieur d'une ville.

Avant d'accepter officiellement la charte au nom de ses collègues, M. Laflamme a souligné que les industriels de la ville ont jugé nécessaire de s'unir afin de faire davantage pour maintenir et même développer le climat industriel dont jouit la ville et sur tout afin qu'elle devienne la cité industrielle par excellence dans la province.

M. Laflamme a aussi noté le besoin d'un réseau routier plus adéquat dans le parc, des besoins de communications plus faciles avec l'extérieur puis il a insisté sur l'importance qu'il y a pour chacun des membres de favoriser une action féconde de la nouvelle association.

LE MAIRE SAMSON
Le premier magistrat de la

cité a constaté que les jeunes veulent souvent réussir trop vite, qu'ils envient souvent les industriels mais à aussi fait part que c'est grâce à leur esprit de travail que ceux-ci réussissent à percer et à s'imposer dans un domaine où la concurrence est souvent très vive.

ME RAYNALD GUAY
Le député fédéral de Lévis note que de nouveau la cité de Saint-Romuald servira d'exemple dans la province par la naissance de cette association. Cette dernière, affirme-t-il, "poussera sur le député pour le qual à eau profonde tant réclamé".
Le député fédéral souhaite

toutefois que l'association déborde les cadres locaux, qu'elle devienne régionale, parce qu'alors, elle pourra mieux s'affirmer; elle pourrait atteindre les proportions du territoire de la région Chaudière-Étchemin. Me Guay suggère aussi à l'échange de techniciens avec les industriels américains afin que nous puissions nous améliorer et arriver à résoudre certains problèmes communs.

Le monde industriel a un très grand rôle à jouer pour combattre l'inflation qui atteint des proportions mondiales, affirme Me Guay, ils ont comme devoir d'augmenter la production, de favoriser la production tout en aidant à la consommation. Le gouvernement, note-t-il,

n'a pas voulu être drastique dans les mesures qu'il a prises pour combattre l'inflation, il a préféré pratiquer la persuasion.

Le parlementaire fédéral de Lévis a aussi suggéré la création d'un organisme de production, de publicité et de mise en marché.

M. JEAN-MARIE MORIN
Le député provincial de Lévis note le geste d'avant-garde qui vient de poser les industriels de Saint-Romuald qui se sont "unis pour mieux servir".

Par la force de votre nouvelle association, vos demandes et vos revendications seront mieux entendues.

M. PAUL-EMILE DUBE
Le commissaire industriel de Saint-Romuald note d'abord que promotion industrielle et collaboration sont deux mots inséparables.

La nouvelle association, note-t-il, favorisera le développement industriel de la ville et "permettra d'aller chercher d'autres éléments qui aideront à grossir la maison".

Du même coup, elle contrebalancera le monstre industriel qu'est Montréal et prouvera que la région a des possibilités de développement.

ME FIRMIN BERNATCHEZ
Aviser légal de la nouvelle association, Me Bernatchez

souligne d'abord que les unions patronales sont aussi faibles que peu nombreuses en face du géant que sont devenus les syndicats. Pourtant, explique-t-il, les unions patronales rompraient le déséquilibre qui existe dans le monde ouvrier-patronal.

Car, soutient-il, on ne peut pas parler de force patronale, la force collective n'existant pratiquement pas.

La nouvelle association, conclut-il favorisera l'équilibre ou le rééquilibre des forces.

M. Laurent Langevin, délégué industriel adjoint représentait le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province.



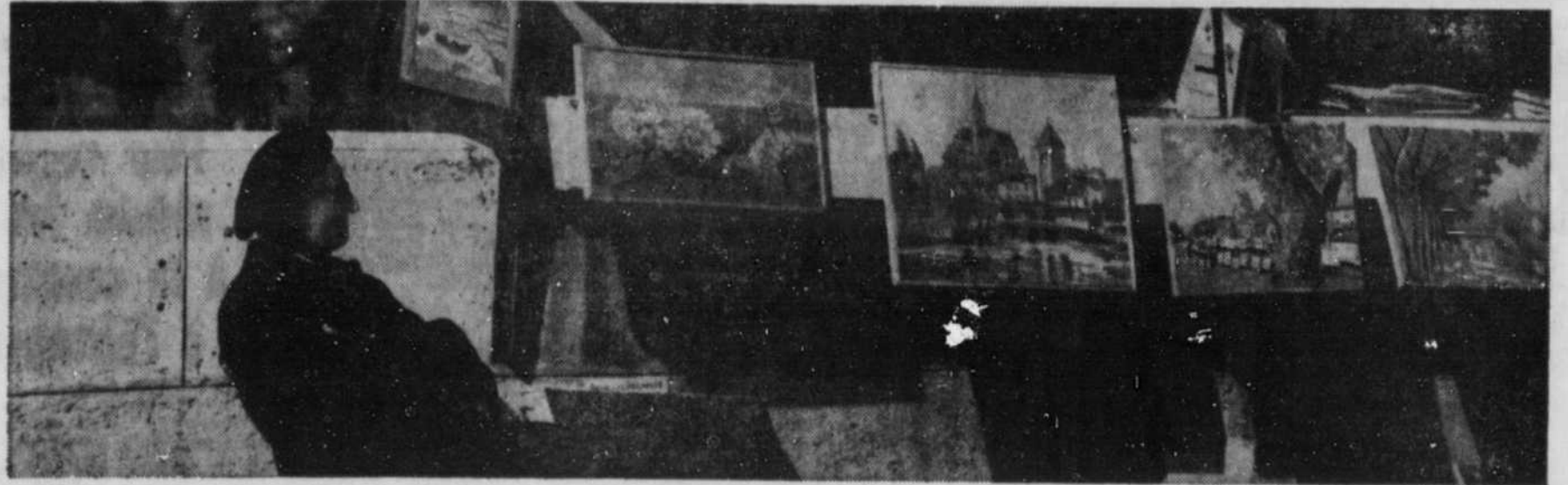
● M. Paul Laflamme reçoit la charte de la nouvelle association du maire Charles Samson. On reconnaît aussi M. Jean-Marie Morin, député provincial et M. Raymond Guay, M.P. (Studio Beaulieu Enr.)



● ASSERMENTATION — Cette photo a été prise lors de l'assermentation des membres du bureau de direction de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon. Cette chambre compte un grand nombre de dames parmi ses membres et quelques-unes président des comités. De gauche à droite, M. Marc Cantin, vice-président, M. Claude Vien, président, M. Vincent F. Chagnon, maire de Lévis, Mlle Elisabeth Vien, secrétaire et M. Yvan Carrier, vice-président exécutif. (Studio Beaulieu Enr.)

l'Europe...des Européens

La distance n'existe pas... et le prix ne compte plus—cet hiver, tout le monde peut s'offrir des vacances en Europe...vous aussi!



le Paris...des Parisiens

A vous les "premières" théâtrales, les galas à l'opéra, les cabarets en vogue et les bistrots gastronomiques! A vous les quais de la Seine...les boutiques, les couturiers, les antiquaires! Le "Paris by night" est redevenu "Paname."



le ski alpin...pour les vrais skieurs

A vous le plein soleil en plein hiver! A vous la neige étincelante des pistes interminables... la joyeuse ambiance des plus fameuses stations d'hiver! A vous aussi le sable doré des plages paresseuses au bord de la "grande bleue"!



le tourisme...sans les touristes

A vous les plus belles chambres d'hôtel...les meilleures tables des restaurants... les places de choix à tous les spectacles! L'automne a chassé les derniers estivants... et chaque pays a retrouvé son vrai visage pour mieux vous accueillir!

Votre agent de voyages est un expert...consultez-le sans tarder! Une croisière en Méditerranée? Une fugue en Afrique du Nord?...les aéroports desservis par Air Canada vous assurent d'excellentes correspondances pour toutes destinations.

Solution idéale: un tour organisé en France, en Espagne et au Maroc. Air Canada vous emmène jusqu'à Paris et vous revenez via Lisbonne à bord des Lignes Aériennes Canadiennes Pacifique. Renseignez-vous sur le tour IT-ACP-7. Prix du billet et du logement: \$840.50

Air Canada maintient ses tarifs réduits d'été...à vous d'en profiter! Mêmes tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Mêmes conditions "Voyagez maintenant...payez plus tard."

Chaque jour AIR CANADA vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francfort. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne et, conjointement avec BOAC, Londres et Glasgow: autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique.

QUEBEC-PARIS : \$361 QUEBEC-FRANCFORT : \$392 QUEBEC-VIENNE : \$430 QUEBEC-LONDRES : \$325

AIR CANADA

RESERVEZ AUPRES DE VOTRE AGENCE:

VOYAGES & TOURISME INC.

1174, rue St-Jean — Québec 4 — Tél.: 524-4616

Réservation et inscription sans frais:

VOYAGE CLAUDE MICHEL INC.

100, d'Youville, 400, rue Racine est.
Québec, P.Q. - Tél.: 525-4877 Chicoutimi, P.Q. - Tél.: 54 30844

Voici comment
la Croix-Rouge
a employé
votre argent
le mois dernier
dans la Province de Québec



SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE

1) Flacons de sang distribués gratuitement aux hôpitaux.....	15,532
2) Unités des sous-produits sanguins — albumine sérique — fibrinogène — gammaglobuline.....	462
3) Unités spéciales pour les hémophiles.....	1,245
4) Epreuves pré-natales — facteurs Rh.....	1,282

SECOURS AUX SINISTRES

Personnes aidées dans la province de Québec 236

BUREAU D'ENQUETES

Personnes retracées..... 12

SOINS INFIRMIERS

1) Soins inscrits aux cours de soins au foyer	—
2) Soins au foyer donnés aux malades.....	1,045
3) Articles prêtés aux malades à domicile....	849

DETACHEMENT DE LA CROIX-ROUGE

Nombre d'heures données par les membres bénévoles..... 995

SERVICES VOLONTAIRES

Nombre d'heures..... 1,507

TRAVAUX FEMININS

Vêtements, layettes, etc., confectionnés.....	1,521
Tampons chirurgicaux préparés.....	47,010

BIEN-ETRE DES ANCIENS COMBATTANTS

1) Vétérans aidés.....	170
2) Visites aux patients hospitalisés.....	4,101
3) Parents logés au Pavillon d'Accueil.....	207
4) Artisanat — Articles produits sous la surveillance de la Croix-Rouge.....	688

SECURITE AQUATIQUE

1) Instructeurs actifs.....	308
2) Elèves reçus aux classes de natation.....	11,356

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

Programme de formation sociale pour la jeunesse. Principes de base: Santé, Service, Civisme.

Si vous désirez travailler pour la Société Canadienne de la Croix-Rouge, appelez votre section locale ou écrivez à la Section de Québec, 325, rue de la Croix-Rouge, Québec, Qué.

Les dirigeants

Saint-Romuald — Les officiers élus de l'Association des Industriels de Saint-Romuald Inc. sont les personnes suivantes: M. Paul Laflamme, président, M. Philippe Fillion, 1er vice-président, M. Paul St-Hilaire, 2e vice-président, M. Albert Côté, secrétaire, M. Paul Morin trésorier, MM. Ernest Lacasse, Claude Faucher, Raymond Bergeron et Jean-Paul Ruel, directeurs.

Salon de l'art et de l'élégance organisé par le TLNF

Les 3, 4, 5, 6 octobre prochain, sera tenu au Château Frontenac, pour la première fois à Québec un salon de l'art et de l'élégance réalisé par le comité féminin du Théâtre Lyrique de Nouvelle-France (Opéra de Québec).

Mme Hugues Lapointe, épouse du Lieutenant-gouverneur, inaugurera officiellement ce salon, sous la présidence de M. le maire Gilles Lamontagne et de son épouse.

Plus de 25 exposants présenteront des kiosques dans la salle de bal du Château, illustrant la joie de vivre... l'art... et l'élégance... Sous ces toiles vous y trouverez: la culture vivante, pièces rares de musée, artisanat, mobilier, fines porcelaines, fourrures, tableaux, joailleries, etc.

Un salon littéraire, où les visiteurs auront plaisir à rencontrer des auteurs tels: Claire Martin, Madeleine Ferron, Olga Jergens, collaboratrice pour le dictionnaire Biographique du Canada et Thomas Sloan.

Les jeunes auront aussi leur part, car une discothèque Yé! Yé! sera en activité tous les soirs, et animée par une artiste renommée, dans la salle "La Promenade".

Tous les jours en matinée et soirée, il y aura spectaculaires présentations de mode en salon particulier, et ce par des boutiques hautement cotées.

Pour les mélomanes, le 4 octobre "Petit Concert" par les chœurs du TLNF.

Le 5 octobre, le Théâtre des Artistes de Québec présentera une pièce inédite de Henri Veilleux.

Bref, trois journées remplies d'activités et d'événements sociaux, où tous doivent se donner rendez-vous. Tous les profits seront versés au TLNF. (Opéra de Québec)



● L'ACTION A CJLR — A la suite de la première semaine du concours "L'Action à CJLR", Mme Laurent Morin a mérité un radio-horloge de marque Westinghouse grâce à sa participation au concours par l'envoi d'un coupon pris dans le journal. Dans l'ordre habituel, M. Fernand Blais, directeur des relations publiques de l'Action Sociale Limitée, M. Romain Tremblay, directeur de la promotion des ventes de la maison Westinghouse, Mme Laurent Morin, la gagnante et M. Joseph Quessy, directeur de la promotion à CJLR.

Dévaluer les monnaies par rapport à l'or

Le monde court à une catastrophe financière et économique comparable à celle de 1929 selon Jacques Rueff

FAITS DIVERS

Disparition

DUBERGER — La police de Ville Duberger se perd en conjecture sur la disparition de M. Maurice Gagné de 205 de la rue St-Hubert qui manque à l'appel depuis samedi après-midi alors qu'il avait été vu en front du Château Frontenac.

M. Gagné est âgé de 44 ans. Il mesure 5 pieds 8 pouces et pèse 165 livres. Il a les yeux bleus et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, l'homme portait une veste de suède de couleur rouille, des pantalons bruns foncés, un gilet blanc et des souliers noirs.

Il voyagerait dans une Ford Galaxie 500 de couleur bleu métallique et d'année '63. Le véhicule porte les plaques 2A-6104. Toute personne qui pourrait fournir des renseignements en rapport avec cette disparition est priée de communiquer avec la police de Duberger, au numéro 881-6005.

Trois blessés à Ste-Foy

STE-FOY — Trois personnes ont subi des blessures lors d'une collision survenue hier soir à l'intersection des rues Duchesneau et Tripoli, à Ste-Foy. Il s'agit de M. Lionel Tremblay de Bale-Comeau, de M. Paul-H. Paquet, du 424 rue Christophe-Colomb et de M. Laurent Arcand, 2530 rue Barry.

Tous trois ont été conduits à l'hôpital Laval par les policiers de Ste-Foy. Leur état ne serait pas grave.

Fracture d'une jambe

VILLE LES SAULES — L'été Isabelle, 15 ans, 1810 rue Robert à Ville-les-Sauies a subi la fracture d'une jambe lorsqu'elle a été heurtée par une automobile hier après-midi. Elle a été transportée à l'hôpital du Christ-Roi par les ambulanciers de la maison Arthur Cloutier.

PARIS (AFP) — A défaut d'une opération chirurgicale pratiquée d'urgence, une dévaluation de toutes les monnaies par rapport à l'or, le monde court à une catastrophe financière et économique comparable à celle de 1929.

C'est en substance l'avertissement que lance à nouveau mais avec une énergie accrue, et dans deux grands quotidiens anglais et français, le "Times" et "Le Monde", l'économiste-académicien français Jacques Rueff, qui fut l'inspirateur du plan de redressement lancé fin 1958 par le général de Gaulle. Cette mise en garde est publiée le jour même où une centaine de ministres des Finances se penchent à Washington au "chevet" du système monétaire international; qu'ils s'accordent tous à traiter comme un "malade".

Mais toutes les mesures prises depuis quelques années, affirme M. Rueff, n'ont été que

des ballons d'oxygène destinés à prolonger ce système.

En fait, relèvent les observateurs, depuis les premiers avertissements lancés il y a six ans par le "Casandre" français, la situation monétaire mondiale s'est dégradée, et quatre phénomènes inquiètent surtout les spécialistes: la persistance du déficit extérieur des Etats-Unis, l'amenagement de leur stock d'or, qui est la base d'un système, désormais comparable à une pyramide renversée, la hausse très sensible des taux d'intérêts dans le monde, la faiblesse chronique de la livre sterling.

M. Rueff rejoint d'ailleurs son collègue américain, M. Robert Triffin, conseiller à Washington, pour diagnostiquer un "pourrissement" accéléré du système monétaire. Mais les deux économistes se séparent sur les remèdes.

Pour combattre l'inflation : réduire les crédits affectés à la construction et à l'aide à l'étranger (George Hees)

COBOURG, Ontario. — (P.C.) — M. George Hees, député conservateur aux Communes est d'avis qu'il faudrait réduire les crédits affectés à la construction et à l'aide à l'étranger en vue de combattre l'inflation.

Une réduction appréciable de ces dépenses éliminerait dans une large mesure la nécessité de recourir à une hausse des impôts.

M. Hees devait porter la parole devant les membres de l'Association conservatrice progressiste de Cobourg dans la circonscription de Northumberland mais il ne s'y est pas rendu. Aucune raison n'a été fournie.

Un texte partiel de son discours avait été remis à l'avance à la presse.

M. Hees a également prédit que le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp annoncera une hausse des impôts de l'ordre de \$300 millions le mois prochain. Ceci aura pour effet "de renforcer les poussées inflationnistes" au moment même où le gouvernement invite les Canadiens à déduire leurs dépenses.

Il a dénoncé la décision de M. Sharp de réduire les crédits affectés à la recherche et de laisser en plan le programme destiné à l'octroi aux étudiants

de bourses d'étude d'une somme globale de \$10 millions par année.

Assurance-santé
Il est de première importance de favoriser l'éducation et la recherche en vue de grossir le nombre des diplômés universitaires et de mettre au point des méthodes de production plus efficaces.

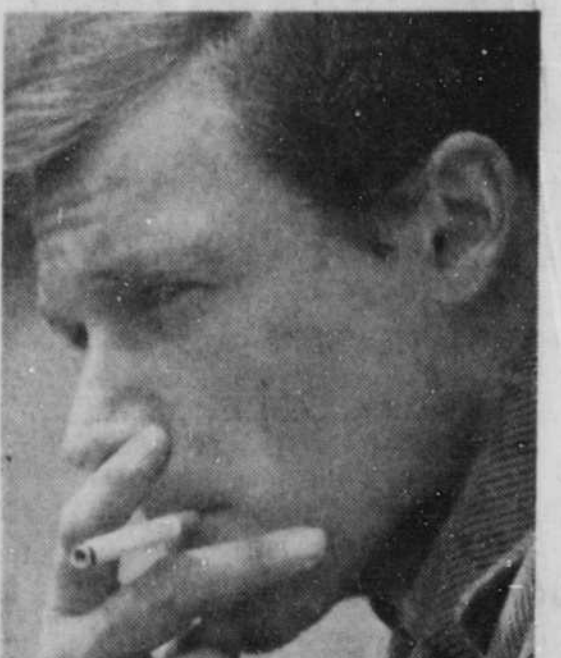
Plutôt que de réduire son aide à l'égard de ces secteurs, le gouvernement devrait effectuer "des coupures importantes" dans ses programmes de construction et d'aide à l'étranger.

Les dépenses du gouvernement dans le domaine de la construction en sont au point de saturation.

Ancien ministre du Commerce, M. Hees a affirmé que la mise en oeuvre du programme d'assurance-santé avait été retardée jusqu'en 1968 non pas à cause de l'inflation, comme le gouvernement veut le laisser croire mais parce que huit des 10 provinces ne sont pas prêtes à y souscrire dans sa forme actuelle.

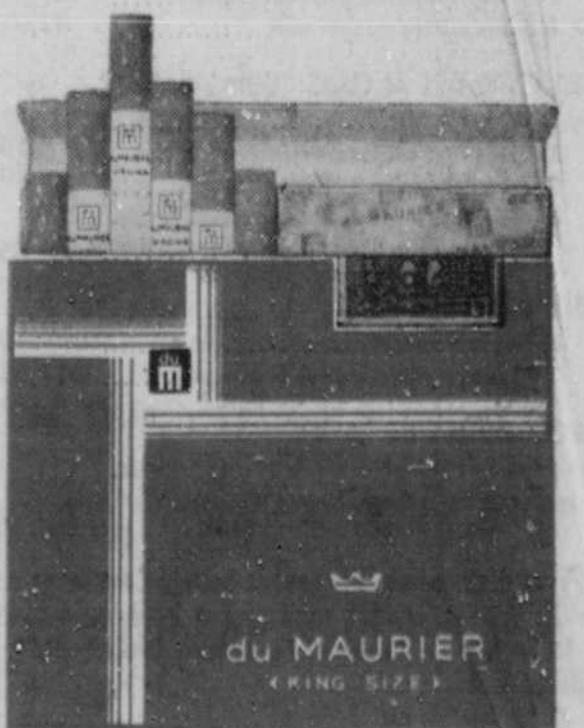
"Le gouvernement espère que ce délai permettra d'éviter la mise au rancart de ce programme, ce qui constituerait un dur coup à son prestige politique".

peu importe où vous regarderez



vous verrez que l'on fume du MAURIER

Pourquoi préfère-t-on, plus que jamais, la du MAURIER? PARCE QUE seule, la du MAURIER, est munie du super-filtre Millecel exclusif qui en protège toute la saveur. Ce filtre exceptionnel garde la saveur de la du Maurier à son meilleur. Recherchez la du MAURIER dans son paquet rouge vit.



GRAND CONCOURS de l'Action à CJLR

EN VEDETTE CETTE SEMAINE...



POUR PARTICIPER

Remplissez le coupon paru dans la circulaire ou celui paraissant le mercredi dans l'Action. Joignez-y un bouchon "7-Up" (aplatis) ou un fac-similé. Adressez à: Concours "L'Action - CJLR", 3, Place Jean-Talon, Québec.

Courez la chance de gagner

\$50.00 PAR APPEL TELEPHONIQUE

CINQ APPELS PAR JOUR

plus un prix-vedette chaque semaine. \$250.00 offerts chaque jour aux participants.

\$10,000. en argent \$5,000. en prix

"Seven-Up - Ça ravigote"

Voici ce qu'il faut faire en cas d'appel obscène ou tracassier:

1. Ne parlez pas.

N'engagez pas la conversation avec la personne qui appelle. Ce qu'elle cherche, c'est un interlocuteur attentif. Ne soyez pas cet interlocuteur.

2. Raccrochez.

Raccrochez si vous n'entendez pas parler. Raccrochez au premier mot obscène. Raccrochez si la personne ne s'identifie pas de façon satisfaisante.

3. Appelez-nous si...

ces appels obscènes ou tracassiers se reproduisent.

Notre première préoccupation est d'assurer à tous nos abonnés le meilleur service téléphonique possible. C'est pourquoi nous sommes prêts à nous donner tout le mal nécessaire quand le téléphone devient l'instrument de tracasseries.

Si les appels se reproduisent, appelez sans hésiter votre représentante Bell. Elle peut entrer rapidement en contact avec des gens que nous avons formés tout spécialement en vue d'intervenir en cas de délit semblable. Ceux-ci peuvent mener une enquête, identifier les plaisantins et aider la police à les arrêter. Grâce à des méthodes éprouvées, certains plaisantins ont été arrêtés.

Nous voulons aussi rappeler à chacun que le Code criminel du Canada prévoit des peines allant jusqu'à six mois d'emprisonnement ou des amendes pouvant s'élever à \$500 pour les personnes reconnues coupables d'appels indécentes. Et quand il n'y a pas de doute possible sur l'identité d'un plaisantin, nous avons le droit de suspendre son service téléphonique ou même de le rayer définitivement de la liste de nos abonnés. Nous tenons à vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir afin de vous aider, vous et votre famille.



Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

L'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Maisons pour
personnes âgées

Le Provincial ne compte pas intervenir dans l'administration

SAINT-JOSEPH (P.C.). — Le ministre d'État à la Famille et au Bien-être social du Québec, M. François-Eugène Mathieu, a déclaré dimanche que le gouvernement québécois ne comptait pas intervenir dans l'administration des maisons pour personnes âgées.

"Le gouvernement n'entend nullement se substituer aux groupes qui ont érigé des maisons destinées à l'hébergement de leurs gens âgés pour l'administration", a précisé le ministre. M. Mathieu qui assistait à l'inauguration d'une telle maison à Ville Saint-Joseph, dimanche, a expliqué qu'il apportait cette précision pour dissiper "certains équivoques sur ses intentions du gouvernement à l'endroit des foyers".

Selon lui, en vertu de l'actuel programme de l'État relativement au développement de ces foyers pour vieillards, la construction des nouvelles maisons repose sur l'initiative de citoyens responsables et conscients d'accomplir une œuvre communautaire.

Il a rappelé que deux lois régissent l'administration des foyers et le paiement de l'assistance sociale pour les personnes âgées qui y sont recueillies, soit la loi de l'assistance publique et celle des hôpitaux privés.

Régime des
rentes du Québec

Ottawa, Toronto et le Québec se rejoindraient

Un arrêté ministériel vient d'être adopté par le gouvernement québécois afin de modifier le règlement adopté sous l'autorité de la loi des régimes supplémentaires de rentes.

Il s'agit en fait d'adapter les règles de placement en vigueur à Ottawa et à Toronto au régime des rentes du Québec.

La modification ajoute à l'article 6.02 de la loi un alinéa décrétant que la défense d'acquiescer et de détenir des actions d'une compagnie d'assurance, contenue dans le premier alinéa des articles 158 et 159 de la Loi des Assurances ne s'applique pas aux placements d'un régime non-assuré.

Par ailleurs, en vertu de la modification publiée dans la Gazette officielle du Québec, un régime peut également acquiescer et détenir des créances garanties par des biens-fonds au Canada, si au moins 90% du paiement de la créance et des intérêts est garanti ou assuré par le gouvernement du Canada ou une province canadienne.

Enfin, un régime de rentes peut également acquiescer et détenir des contrats de rente et des polices d'assurance-vie, à l'exclusion cependant des polices d'assurance-vie temporaire. Ces contrats et ces polices doivent être émis par une compagnie ou une société d'assurance enregistrée dans la province ou garantie par le gouvernement du Canada.



● TROPHÉE MONTIZAMBERT — Une équipe formée de six employés de la compagnie Bell du Canada vient de remporter le trophée Montizambert en secourisme. Ils étaient honorés hier soir, lors d'un banquet offert à l'occasion de la remise officielle de ce trophée. Sur notre photo, nous voyons, de gauche à droite, MM. Claude Baril, entraîneur de l'équipe, Laurent Michaud, capitaine, Marc Gauvreau, Marcel Vincent, président de la compagnie Bell, Jean-Yves Pettitclerc, Claude Bertrand et Claude Clouet. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

Trophée "Motizambert" à 6 Québécois

Championnat national de secourisme de l'Association ambulancière St-Jean

Une équipe de six secouristes québécois vient de se voir décerner le trophée "Motizambert", emblème du championnat national de secourisme organisé par le Grand Prieur de l'Association ambulancière St-Jean.

C'est la première fois depuis son institution, en 1920, que ce trophée est remporté par une équipe de la ville de Québec.

Le groupe qui a décroché cette année ce honneur est formé par six employés de la compagnie Bell du Canada. La présentation officielle du trophée à l'équipe championne fut faite hier soir par le président de Bell-Canada, M. Marcel Vincent, lors d'un dîner au Château Frontenac.

L'équipe championne est formée de MM. Laurent Michaud, capitaine, Claude Baril, entraîneur, Marc Gauvreau, Claude Clouet, Claude Bertrand et Jean-Yves Pettitclerc, tous employés du réseau de Bell à Québec.

Avant de parvenir au championnat canadien de secourisme, l'équipe de Québec avait successivement remporté les différentes compétitions tenues au sein de la compagnie Bell.

Rappelant aussi qu'il avait toujours été favorable à l'investissement de capitaux américains au Québec, M. Vincent a recommandé aux entreprises américaines intéressées à s'installer au Québec de tenir compte

pour, finalement, mériter les honneurs provinciaux dans la catégorie masculine senior.

Le trophée Montizambert est un don du Dr Frédéric Montizambert, membre-fondateur et premier président de l'Association ambulancière St-Jean, et fut présenté pour la première fois en 1920.

Hier soir, en plus de mériter le trophée Montizambert, les membres de l'équipe se sont vu décerner des cadeaux personnels, don de l'Association ambulancière St-Jean et de la compagnie Bell du Canada.

De nombreuses personnalités ont assisté au banquet offert à cette occasion. Signalons la présence des brigadiers T. A. Johanson, commissaire en chef adjoint et secrétaire du Grand Prieur et Paul Triquet, commissaire provincial de la Brigade ambulancière St-Jean et vice-président provincial de l'Association ambulancière St-Jean.

On remarqua également la présence, en plus du président, de plusieurs représentants de la compagnie Bell, ainsi que des représentants de la province et de la ville de Québec.

Conseils pratiques pour les hôteliers

En soumettant au ministère du Tourisme les plans de construction, d'agrandissement, de réfection ou de transformation d'un hôtel, d'un terrain de camping, d'un restaurant ou d'une maison de logement, le monde de l'hôtellerie pourra obtenir des conseils d'ordre pratique de première importance.

Voilà ce que disait le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, au congrès annuel de l'Association des hôteliers du Québec.

M. Loubier a ajouté qu'en vertu de la loi de l'hôtellerie de tels plans doivent être soumis au ministère avant le début des travaux.

Il peut se faire, dit M. Loubier, qu'une légère modification aux plans soumis les rende conformes aux exigences de la loi de sorte que l'hôtelier trouvera un intérêt immédiat à soumettre ses plans avant d'entreprendre les travaux.

Me Daniel Johnson a réitéré sa confiance en l'entreprise privée

MONTREAL (P.C.). — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a réitéré sa confiance en l'entreprise privée.

Prenant la parole à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bureaux de la compagnie International Business Machine à Montréal, le premier ministre a rappelé qu'il ne s'agissait pas là d'une nouvelle attitude de sa part. En effet, a-t-il souligné, j'ai toujours été en faveur d'un régime d'entreprise privée pour le Québec.

Rappelant aussi qu'il avait toujours été favorable à l'investissement de capitaux américains au Québec, M. Johnson a recommandé aux entreprises américaines intéressées à s'installer au Québec de tenir compte

du milieu et des caractères particuliers de cette province.

Faisant état de la situation qui existe au niveau de l'éducation dans la province où la majorité des étudiants reçoivent leur éducation en français et doivent, lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail faire face à certaines difficultés d'ordre linguistiques, M. Johnson a demandé aux compagnies étrangères qui s'établissent au Québec de tenir compte de ce caractère particulier du Québec.

Il a également souligné que les compagnies faisant de la recherche investissent une partie des sommes consacrées à cet effet dans les universités de notre province ainsi que dans les projets que le gouvernement élaborera à l'avenir.

Une table ronde qui réunirait les autorités municipales

par Serge GAGNON

Le maire Gilles Lamontagne verrait d'un bon oeil la tenue d'une table ronde qui réunirait les autorités municipales de la ville de Québec et les représentants de la Fédération des œuvres du diocèse de Québec, en vue d'inventorier les besoins en matière d'assistance sociale, de prendre conscience de la nature des services rendus par la Fédération et aussi, de déterminer le coût de ces services qui, dans nombre de municipalités, sont déjà municipalisés. Ce travail fait, on discuterait de l'orientation de l'action municipale et de celle de la Fédération, à la lumière des observations et suggestions qui auront été mises de l'avant lors de la réunion.

Dans l'esprit du maire, l'État ainsi que l'administration municipale devraient intervenir davantage dans le domaine de l'assistance sociale. Cependant,

pour des raisons de budget et d'organisation, les différentes administrations, aux échelons supérieurs et inférieurs, limitent leurs interventions et c'est alors que des organismes bénévoles prennent la relève. Ainsi, le maire Lamontagne reconnaît à ces organismes, dont la Fédération des œuvres fait partie, un rôle supplétif, c'est-à-dire que ces mouvements complètent l'œuvre entreprise par l'État provincial ou municipal.

Dans cette optique, la ville de Québec a versé à la Fédération des œuvres du diocèse de Québec, un montant de \$75,000. Mais le maire Lamontagne s'empresse de dire qu'il ne s'agit pas là d'un montant versé au nom de la charité. "C'est une prise de conscience de notre responsabilité vis-à-vis la société", a déclaré le maire lors d'une conférence de presse qu'il donnait hier. Le chef du gouvernement municipal est d'avis que cette souscription constitue pour la ville un "investissement dans la prévention et la correction des vices sociaux".

En substance, le maire Lamontagne a laissé entendre que l'heure était venue de structurer des services sociaux, c'est-à-dire de provoquer une plus grande cohésion dans les efforts en vue de lutter plus efficacement contre les problèmes sociaux qui existent dans la société.

Ainsi, le maire Lamontagne semble favorable à l'idée qu'un travailleur social soit attaché à la Cour municipale de Québec. Ce dernier, dans l'esprit du maire, pourrait être très efficace pour sauver les "récréables". Actuellement, les policiers font, à leur manière, bien sûr, œuvre sociale en s'occupant des "cas" de la Cour municipale. Mais le maire a reconnu que le fait de confier un tel problème à un travailleur social serait de nature à éviter de nombreux problèmes.

Dès 1967

Loterie nationale probable au Québec

Par Claude BEDARD

Le Québec sera probablement doté d'une "loterie nationale" dès 1967. Chose certaine, un projet de loi dans ce sens sera présenté au début de la prochaine session, qui devrait débiter au mois de novembre prochain.

La semaine dernière, le député unioniste de Lévis, M. Jean-Marie Morin, avait d'ailleurs révélé que son gouvernement songeait sérieusement à établir une loterie québécoise dont les revenus, pouvant s'élever à un minimum de \$1 million par année, seraient affectés à financer le futur ministère des Loisirs, un autre projet de l'Union Nationale.

Par conséquent, il y a tout

lieu de croire que les Québécois n'auront plus à souscrire à tous les sweepstakes étrangers dans le but bien légitime de gagner le "gros lot", mais pourront dorénavant le faire dans leur propre province et cela dès les débuts de l'Exposition universelle.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la mise sur pied d'une loterie, comme cela existe en France, obtiendrait un succès inespéré. Le penchant des Québécois pour le pari est une chose connue.

Le pari sur les champs de courses atteint en effet chaque année des sommes fabuleuses. Quand on sait qu'une bonne part des sommes pariées ne sont pas connues parce qu'elles ont été acheminées par

des preneurs au livre, mesure défendue au pays, il est facile de s'imaginer que des centaines de milliers de dollars sont parés chaque mois au Québec.

Par ailleurs, il est connu que les Québécois tentent leur chance en grand nombre en se procurant des billets de sweepstakes irlandais ou autres, malgré "l'illégalité" de la chose.

AVENIR PROMETTEUR

C'est donc dire que la loterie québécoise est appelée à connaître un avenir prometteur. Le succès des loteries dans le style de celles qui prévalent en France ou au Mexique sont là pour prouver la rentabilité d'une telle entreprise. Un calcul rapide laisse prévoir que le trésor provincial pourrait retirer annuellement plus de 20 millions de dollars en organisant de telles loteries. Selon certains chiffres recueillis, la France amasse chaque année des profits d'environ 45 millions de dollars avec sa loterie de réputation mondiale.

Le conseil des ministres du Québec a abordé tous les aspects de cette question fort complexe dans son application et dans ses modalités. On a aussi étudié le rapport Belanger sur la fiscalité qui, lui, ne concluait pas à la rentabilité d'un tel projet. Après des études entreprises par des experts il semble qu'on en soit venu à la conclusion que cette promesse électorale devienne réalité.

En investissant les capitaux éventuels mis à la disposition des Loisirs, le gouvernement pourra jeter les bases d'une organi-

sation provinciale de tous les loisirs. Il comblerait alors une lacune décriée depuis longtemps par tous les organismes intéressés. D'autre part, le manque de fonds qui a servi longtemps de faux-fuyant serait éliminé et les difficultés d'autant applanies.

UNE OMBRE
AU TABLEAU

Une ombre persiste toutefois au tableau. Présentement le gouvernement fédéral interdit toute forme de loteries ou de jeux de hasard.

Ce sérieux handicap pourra être surmonté à la condition que le Québec exige un amendement au code criminel. Il permettrait de cette façon d'inaugurer une nouvelle ère au Canada où le pari légalisé permettrait au trésor public d'encaisser des revenus intéressants qu'il pourrait ensuite remettre à la disposition des contribuables, mais d'une autre manière.

A ce sujet, nos voisins du sud sont en avance sur nous. Certains États ont instauré un tel système qui s'est vite avéré avantageux pour l'administration publique et partant, pour les citoyens eux-mêmes. L'État de New York envisage d'instaurer une loterie étatisée et un référendum sur la question doit avoir lieu sous peu.

Il n'y a donc plus qu'à attendre la future session de l'Assemblée législative pour connaître toutes les modalités de cette "loterie nationale" envisagée par le gouvernement Johnson.

Il sera intéressant aussi de savoir quand une telle loterie sera mise en vigueur. Les paris sont ouverts...

Habitat '67 et la Ronde

Pavillons qui ne seront pas terminés à temps à l'Expo mondiale de 1967

Les pavillons thématiques, Habitat 67 et la Ronde (le parc des amusements) ne seront pas terminés à temps pour le début de l'Expo universelle. Il s'agit en l'occurrence des constructions qui demeureront après l'Expo; ce 10% des bâtiments qui ne seront pas démolis.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier soir M. André Mercier, directeur adjoint du service aux visiteurs de l'Expo 67, devant les membres du club de trafic de Québec.

Par ailleurs, après avoir rappelé qu'il se pourrait que l'Expo 67 atteigne un nombre de visiteurs supérieur au chiffre projeté soit 30 millions, M. Mercier a déclaré qu'il y avait

actuellement 165,000 lits de disponibles pour ces 30 millions de visiteurs alors que l'on calcule une nécessité de 140,000 lits.

Quant au problème du prix et de la qualité de ces logements, le conférencier a affirmé que le service de "logexpo" se chargeait actuellement de la classification de la qualité et du prix proportionnel à cette qualité.

Finalement, M. Mercier a dit que l'Expo 67 serait certainement une occasion pour le Canada et particulièrement pour le Québec d'être mieux connus, ce qui contribuerait à élever le nombre de touristes même après l'Expo.

Vers la fin de décembre

Ouverture de la route Chicoutimi-Nord - Tadoussac

La route reliant Chicoutimi-Nord à Tadoussac sera officiellement ouverte à la circulation vers la fin de décembre 1966. Cette nouvelle route de pénétration s'étendra sur un longueur de 73 milles et demi à l'est de la rivière Saguenay et reliera directement les deux régions économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

Pour rendre carrossable cette artère régionale et accélérer le programme de construction de trois tronçons de routes et de deux ponts, il a fallu investir depuis 1965 plus de deux millions et demi de dollars.

On prévoit qu'au milieu de novembre la partie de route en gravier, soit de Sainte-Rose-du-Nord à Tadoussac, sera terminée ainsi que le pont numéro 2. En ce qui concerne le pont numéro 3, les travaux progressent rapidement et seront terminés vers le milieu de décembre, à moins que de nouvelles difficultés techniques ne surviennent dans la dernière phase.

Les deux ponts ont coûté plus d'un demi million de dollars.

Brochurette et films sur les maladies vénériennes

(P.C.) — Le ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier, a annoncé hier, la diffusion à travers la province d'une brochurette et d'un film destinés à informer les jeunes gens sur les maladies vénériennes et sur les dangers qu'elles comportent.

Dans un communiqué remis à la presse, le ministre a émis l'opinion que "trop d'adolescents ignorent encore ce que sont les maladies vénériennes."

La brochurette, qui est intitulée "En toute confiance", explique en termes d'usage courant ce que sont les maladies vénériennes, comment on peut les contracter, les guérir, empêcher leur dissémination et enfin comment on peut les éviter.

Les 75 unités sanitaires de la province en recevront un certain nombre d'exemplaires de même que les services municipaux de santé de la province.

Quant au film, il raconte de façon réaliste l'histoire d'un groupe de jeunes gens qui s'exposent imprudemment à la contagion vénérienne et qui en subissent cruellement les conséquences.

Selon le ministre Cloutier, la campagne d'éducation que son ministère entreprend est justifiée par une recrudescence de la gonorrhée chez les jeunes.

Citant des chiffres, le ministre a précisé qu'à venir jusqu'au 10 septembre, on a enregistré 198 cas de gonorrhée parmi le groupe des 15-19 ans, 306 chez les 20-24 ans et 182 chez les 25-29 ans.

Enfin, parmi les cas de maladies contagieuses déclarées, ce sont les maladies vénériennes qui atteignent actuellement le plus de résidents au Québec, si l'on fait exception de la rougeole et de la varicelle.

MIRANDA AUTOMEX III

- Lentille 50mm
- f/1.9 interchangeable
- Diaphragme automatique
- Obturateur à rideau
- 1/1000 de seconde
- Viseur interchangeable
- "Pentapris" avec mise au point sur écran "micropis"
- Photomètre CDS couple avec obturateur et ouverture de la lentille
- Dispositif à retardement (self timer)

Val. de \$294.00

EN TRES GRAND SPECIAL \$199.50

Quantité limitée

Facilités de paiement
STATIONNEMENT GRATUIT

Au Royaume de la
CAMERA

359 Est, Boul. Charest, Qué.



ALLEZ
clés en main
chez le marchand
de voiture

financez-la d'avance grâce aux conditions faciles d'un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sècheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurez d'avance le montant nécessaire, et vous mettez en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Une assurance-vie protège votre succession. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrez d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux:

Exemples de prêts:	Remboursement en:	Mensualités:
\$ 500.00	12 mois	\$44.02
\$2,000.00	30 mois	\$75.83
\$3,600.00	36 mois	\$116.45

BANQUE ROYALE

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale; il y en a une près de chez vous.

A Québec, on parle 64 langues... chez Berlitz!

64 fois, Berlitz a créé pour vous les cours les plus efficaces dans chacune de ces langues! Chez Berlitz, vous apprendrez l'Espagnol, l'Allemand, l'Italien ou le Russe... ou encore, grâce à un enseignement incomparable, vous pourrez parler Anglais à la perfection!

Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon gratuite. Composez 529-6161

ÉCOLES Berlitz — LANGUES VIVANTES
500 Grande Allée — Québec



● Ces trois vétérans qui totalisent 36 années d'expérience chez les pros comptent pour beaucoup dans les plans de l'équipe. Ce sont: Jim MORRISON (15 ans), Bill SUTHERLAND (9) et Jean-Guy GENDRON (12).
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Les As vont commencer à avoir CHAUD sur la GLACE

Phil Watson va les réhabituer à forcer

(PAR JEAN POULIOT)

Quatre gardiens de buts, neuf défenses et 21 avant se sont reportés à Phil Watson, nouvel instructeur des As de Québec, lors de la première séance de patinage hier matin. En plus de permettre aux athlètes de renouer connaissance, cet exercice préliminaire a fourni l'occasion aux chroniqueurs sportifs, photographes et cinéastes de s'alimenter en matériel pour la première partie de l'entraînement qui durera jusqu'à samedi prochain.

A compter de l'exhibition de dimanche après-midi contre Canadiens, le club de la ligue Nationale fera savoir quels athlètes il confiera au club local pour la prochaine saison. Les As pourront alors retourner à leur club-ferme les sept joueurs qui sont encore d'âge junior et commencer à placer dans différents clubs amateurs les autres qui ne sont pas susceptibles de faire le saut immédiatement.

Le président des As, M. Paul-Emile John, le président du Conseil d'administration, l'hon. Gérard Martineau, et le gérant d'affaires Frank Carlin ont suivi avec intérêt ce premier contact des joueurs avec Watson.

HOEKSTRA ABSENT

Le seul absent parmi les joueurs qui devaient se rapporter est le joueur de centre Ed Hoekstra. Le vétéran de St. Catharines, Ontario, a fait savoir au gérant d'affaires Frank Carlin, qu'à cause d'obligations familiales, il devrait prendre sa retraite, à moins d'être échangé à un club très près de sa résidence, nommément Buffalo.

Carlin a fait parvenir à Hoekstra ses papiers de retraite volontaire, en lui expliquant que Buffalo ne possédait aucun joueur susceptible d'intéresser les As dans un échange. Si l'athlète consentait à aller à Rochester ou à Cleveland, les As pourraient plus facilement effectuer une transaction.

En théorie, le joueur de centre est suspendu jusqu'à ce qu'il signe ses papiers de retraite ou jusqu'à ce qu'il se rapporte à l'équipe locale.

Le seul autre joueur qui n'était pas costumé pour la pratique est le cerbère Fernand Rivard, dont l'équipement n'était pas encore parvenu à Québec. Il l'attendait toutefois pour ce matin.

LES PRATIQUES

A compter de ce matin jusqu'à samedi, les joueurs seront divisés en deux groupes. Chaque groupe aura deux pratiques, soit 90 minutes de pratique de jeu de base le matin, et une heure de jeu l'après-midi.

Hockey amateur

HALIFAX PC — L'Association amateur de hockey des Maritimes demandera à l'Association canadienne amateur de hockey d'approuver une résolution qui permettrait à toutes les équipes juniors sous la juridiction de l'AAHM de se servir de quatre joueurs venant d'en dehors des Maritimes.

Cette résolution a été adoptée lors de la réunion annuelle de l'AAHM tenue samedi.

Les membres ont cependant maintenu une résolution limitant à deux le nombre de joueurs que les équipes juniors peuvent employer au cours des éliminatoires.

Jack Christie, de Toronto, directeur du hockey mineur de la ACAH, a déclaré devant les membres de l'association que 14 équipes midjets de toutes les parties du Canada doivent participer au tournoi d'une semaine pour le championnat midjet du Canada à l'occasion du Centenaire canadien, au cours de la prochaine saison, à Kingston.

Le groupe "A", qui pratiquera de 8h30 à 10 heures le matin, et de 1h30 à 2h30 l'après-midi comprend les cerbères Banville et Jacques Plante, les défenses John Hanna, Raymond Larose, Jim Morrison et Roger Pelletier, les avantistes Cleland Morton, Wayne Hicks, Simon Nolet, Jean-Guy Gendron, Yvon Lacoste, Claude LaForge, Doug Senior et Bill Sutherland. Ce groupe comprenait originellement le nom de Hoekstra: il est donc probable qu'un centre du 2e groupe sera appelé à le remplacer pour devenir le 9e avant nécessaire à la pratique.

Le groupe "B", qui occupera la glace de 10h30 à midi et de 3 à 4 heures, est composé de Fernand Rivard et Ronald Gilbert dans les buts, Gilbert St-Laurent, Réjean Maltais, Claude Rondeau, Onil Boutin et Gilles Lapointe à la défense, André Lacroix, Jocelyn Hardy, Gilles Renaud, Yvon Jumeau, Jean-Yves Cormier, René Drolet, Clément Labrecque, Guy Dufour, Pierre Gagné, Ronald Gosselin, Pat White, Gilbert Tremblay et John Paris sur les avantistes.

Après leur exercice du matin, les joueurs ont été reçus aux vestiaires par MM. Robert Poirier et Bob Dagenais, de la Brasserie Dow, M. le conseiller Armand Trotter, président du Comité des Loisirs, leur a souhaité la bienvenue au nom de S.H. le maire Gilles Lamontagne.

● L'ambition de ces quatre jeunes qui ont passé plus de temps sur le banc que sur la glace la saison dernière est très claire: se tailler un poste régulier sous la tutelle de Phil Watson. De gauche à droite: Simon Nolet, Yvon Lacoste, Raymond Larose et Doug Senior.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



Terry Harper et Noël Price sont déjà en grande forme

MONTREAL PC — L'atmosphère détendue qui prévalait dans le camp des Canadiens vendredi et samedi, s'est dissipée lundi alors que les 58 joueurs présents se sont mis sérieusement à la tâche dans l'espoir de faire partie de l'équipe championne.

L'instructeur Toe Blake s'est contenté la semaine dernière de laisser aux joueurs l'occasion de se délier les jambes avec deux sessions quotidiennes de patinage. Mais lundi, il a partagé les 58 candidats en quatre équipes se livrant chacune deux parties par jour. Cette routine se poursuivra pour le reste de la semaine sauf que la matinée de vendredi sera réservée à des éliminatoires entre les quatre équipes.

Samedi soir, les Canadiens affronteront les Red Wings de Detroit dans une joute hors concours au Forum.

Plusieurs membres de l'équipe championne de l'an dernier se sont signalés au cours de cette première journée d'exercices sérieux. Les joueurs de défense Terry Harper et Noël Price ainsi que les joueurs d'avants Jim Roberts, Ralph Backstrom et Yvon Cournoyer semblaient en grande forme. Les deux gardiens réguliers de la saison dernière, Lorne Worsley et Charlie Hodge, paraissent également frais et dispos. Toe Blake s'est dit agréablement surpris des prouesses de

Harper et des efforts de Price. «Je n'ai jamais vu Harper patiner et manier le bâton avec autant de facilité si tôt durant le camp d'entraînement», de commenter Blake. «Quant à Price, on dirait qu'il a patiné durant tout l'été», a ajouté l'instructeur.

D'autres joueurs ont impressionné favorablement Toe Blake et le directeur général Sam Pollock, notamment les joueurs de

défense Serge Savard et Carol Vadnais, qui évoluaient l'an dernier avec les Canadiens Junior de l'Association de hockey d'Ontario, les joueurs d'avant André Boudrias et Jim Patterson, du Houston, de la Ligue professionnelle centrale, ainsi que le cerbère Garry Bauman qui a terminé la saison dernière avec une fiche de 2,94 en 52 joutes avec les As de Québec de la Ligue Américaine.

Sept joueurs des Bruins ont signé leur contrat

LONDON, Ont. (PC) — Sept joueurs ont signé leur contrat avec les Bruins de Boston, de la Ligue Nationale de hockey, au cours de la fin de semaine dont Ron Stewart, qui a compté deux points pour les Bruins lors d'une partie hors concours disputée samedi à Oshawa.

Tous les joueurs qui n'ont pas encore signé leur contrat faisaient partie de l'équipe de l'an passé. En plus de Stewart, qui était le deuxième compteur de son équipe avec 29 buts, les autres qui ont signé sont Johnny Bucyk, Pit Martin, Johnny McKenzie, Gilles Marotte, Bob Woytowich et le gardien de buts Bernie Parent.

L'an dernier, Bucyk était le meilleur compteur de l'équipe avec 27 buts. Il a terminé la saison avec 57 points, 11e de la ligue et second de son coéquipier Oliver qui en avait accumulés 60.



Mini-sport

● Phil Watson n'a pas caché son étonnement après avoir évalué la robustesse de certains jeunes joueurs convoqués au camp d'entraînement des As. Une bonne demi-douzaine ont une carrure vraiment imposante qui ne manquera pas d'impressionner les rivaux de l'équipe québécoise dont le pilote étudiera de près le coup de patin et l'adresse de ces "gros" raplois...

● René Drolet s'est marié au cours du dernier été, ce qui accentue certainement son désir de passer l'hiver le plus près possible de son foyer. Il faut donc s'attendre à le voir donner "tout ce qu'il a" au cours de la période d'entraînement. Selon son propre avis, il n'aime pas davantage le hockey que le baseball, un sport qui le passionne énormément, au point qu'il dévore tous les bouquins relatant tous les exploits accomplis sur les losanges. Commentant hier les articles de Jean Pouliot, sur les Orioles, René Drolet nous déclarait hier d'un ton moqueur: "J'aurais pu lui éviter un voyage à Baltimore, en lui fournissant tous les détails caractérisant chaque joueur". Ceux qui le connaissent bien savent qu'il n'exagère pas...

● Le pugiliste québécois, Fernand Simard est parti subitement vers Porto-Rico, hier après-midi, après avoir reçu un télégramme, lui annonçant qu'on avait conclu un combat pour lui sur l'île antillaise. Il devait au préalable boxer au Mexique, puis à Honolulu ou en France, et voici que sa première "sortie" à l'étranger sera Porto-Rico. Prévenu sans doute à la toute dernière minute, c'est de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette qu'il nous a fait part furtivement de son départ-éclair vers le Sud... et peut-être vers la gloire...

● Gordie Howe prouvera aux lecteurs de L'Action qu'il est toujours aussi persévérant, en poursuivant la série de ses chroniques, tout au long du prochain hiver. C'est vers la mi-octobre qu'on le retrouvera trois fois par semaine dans nos pages sportives, avec son habituelle franchise...

● Il paraît que le joueur de couleur s'entraînant avec les As Juniors n'est pas un "jaune". Ceux qui ont vu John Paris à Thetford l'hiver dernier, prétendent qu'il est très agressif et ne tolère pas "qu'on lui marche sur les pieds". C'est le cas de dire qu'il voit rouge quand un adversaire le rend bleu...

● Il n'y a plus de doute, les Rough Riders d'Ottawa forment la plus puissante équipe du football canadien. Leur gain remporté hier soir sur le club de Regina confirme nettement leur supériorité les rendant dignes de la coupe Grey...

● C'est l'éclatement temporaire de nos fonctions qui nous force à comprimer cette chronique dans un cadre beaucoup plus restreint qu'à l'ordinaire...



● Wayne Hicks devrait connaître une saison exceptionnelle à cause de la proximité de l'expansion et parce qu'il termine cette année un contrat de deux ans.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



● Quatre recrues des rangs amateurs comptent profiter au maximum de la politique de jeunesse que Phil Watson veut instaurer dans l'équipe en vue de décrocher la coupe Calder. De gauche à droite: Guy Dufour et André Lacroix, des Petes de Peterborough de la ligue Junior A d'Ontario; René Drolet et Clément Labrecque des Hobawks de Muskegon de la ligue Internationale.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



Gordie Howe débute mal sa 21e saison

DETROIT (PC) — Gordie Howe, qui se prépare à sa 21e saison dans la Ligue Nationale de hockey, s'est forcé le genou gauche alors que les Wings ont participé dimanche à leur premier exercice.

Un premier examen a révélé que Howe ne pourra jouer durant au moins trois jours.

Compétition montagnaise pour les automobilistes

La Course de Côte O'Keefe de Ste-Agathe, présentée pour la première fois dimanche, à Ste-Agathe-des-Monts, au nord de Montréal, promet d'être une des compétitions les plus pittoresques au calendrier du sport automobile de cette saison.

Selon Adolphe Ratelle, directeur du tourisme à Ste-Agathe, la couleur et l'excitation ne seront pas restreintes seulement aux compétitions, même si la plupart de coureurs les plus hauts en couleur du Québec, se sont déjà inscrits à la dernière présentation du calendrier de courses de côte de cette année.

On prétend que la froide température récente a affecté les feuilles plus tôt que d'habitude et que dimanche, le brillant coloris d'automne des Laurentides sera à son plus beau.

Le meilleur endroit pour voir la course de côte de Ste-Agathe, sera le centre récréatif des Petites Alpes, propriété de la ville. Cet endroit procure non seulement une vue presque complète du parcours de 1,75 mille, mais surplombe aussi la région du Lac des Sablons. Du haut de la côte des Petites Alpes, les couleurs d'automne des rives boisées du lac et des montagnes environnantes peuvent être vues à des milles de distance au nord, procurant un des plus merveilleux spectacles des Laurentides.

On a décidé que le nombre maximum de coureurs qu'on

acceptera à la fermeture des inscriptions vendredi sera de 60.

Cette course, sanctionnée par CASC, est la dernière des cinq compétitions dont les points comptent pour le championnat régional de courses de côte pour 1966. Tous les compétiteurs détenant au moins un permis de base de CASC sont éligibles à cette course.

MARCHAND
véritablement
canadien-français

MARDI 8 hres
SOIRÉE des DAMES

Piste de Courses de Québec

Estrade chauffée

Le chiffre magique des Dodgers est 4

ST-LOUIS (PA) — Ron Fairly a cogné trois coups sûrs, dont un circuit à la première manche, alors que les Dodgers de Los Angeles qui occupent la première position, ont brisé une série de deux défaites en battant St-Louis 6-3 dans la course pour le championnat de la ligue Nationale.

Bien qu'il ait été remplacé à la sixième manche, Claude Osteen a remporté sa 17e victoire contre 13 défaites. Le lanceur droitier Phil Regan a terminé la partie.

Bob Gibson, vainqueur de 20 parties pour St-Louis, a subi sa 13e défaite.

Cette victoire donne aux Dodgers une avance de deux parties et demie sur Pittsburgh qui est en deuxième position et qui a baissé pavillon 5-4 devant Philadelphia.

L. Angel, 200 111 010-6 11 2 St-Louis, 000 111 000-3 8 1 Osteen, Regan 6 et Roseboro Gibson, Woodeshick 7 Piché 8 Hoerner 8 et McCarver, G-Osteen 17-13, P-Gibson 20-13, Cir: LA-Fairly 12 Johnson 17.

EN 11 MANCHES

PHILADELPHIE (PA) — Un simple d'un point de John Briggs à la 11e manche, avec deux hommes de retirés, a donné aux Phillies de Philadelphia une victoire de 5-4 sur Pittsburgh ce qui a sérieusement mis en danger les chances des Pirates dans la course au championnat de la ligue Nationale.

La défaite a réduit à quatre le chiffre magique des Dodgers. Toute combinaison de victoire de Los Angeles et de défaites des Pirates formant le total de quatre donnera le championnat aux Dodgers.

Il reste cinq parties à jouer aux Pirates de sorte que si les Dodgers remportaient la moitié des six parties qui leur restent à jouer, les Pirates devraient remporter leurs cinq parties pour arriver en première position.

WASHINGTON (PA) — Les Senators de Washington ont triomphé des Red Sox de Boston 3-2 dans la seconde partie d'un programme double lundi soir. Don Lock a été l'artisan de la victoire des siens en canonant à la 7e manche un circuit bon pour deux points.

Les Red Sox avaient remporté la première joute au compte de 5-0. Seulement 485 spectateurs ont assisté à ce programme double. Le lanceur Joe Coleman, qui en était à sa première apparition dans l'uniforme des Senators cette année, a limité le Boston à six coups sûrs dans la seconde partie.

PREMIÈRE JOUTE: Boston 201 100 100-3 11 0 Washington 000 000 000-0 7 1 Brandon et Tillman; Hannan, Cox 3, Bosman 7, Baldwin 9 et Casanova, G-Brandon 8-8, P-Hannan 3-9.

DEUXIÈME PARTIE: Boston 000 000 101-2 6 1 Washington 010 000 203-3 7 2 Bennett, McMahon 7 et Tillman; Coleman et Camilli, G-Coleman 1-0, P-McMahon 9-8, Cir: Wash-McMullen 13 Lock 16.

TONY OLIVA, des Twins de Minnesota, qui détenait le titre l'an dernier et qui menait encore la semaine dernière par un point, a reculé d'un échelon. Sa moyenne est tombée de quatre points à .307, n'ayant frappé que quatre coups sûrs en 21 présences au bâton.



HILL

Ligue Nationale:

Los Angeles 6, St-Louis 3

Pittsburgh 4, Philadelphie 3

San Francisco 5, Atlanta 2

New York à Cincinnati (jeu en cours)

Ligue Américaine:

Boston 5, Washington 3

Boston 2, Washington 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale:

Los Angeles à St-Louis (s)

Pittsburgh à Philadelphie (s)

San Francisco à Atlanta (s)

Chicago à New York (s)

Houston à Cincinnati (s)

Ligue Américaine:

Cleveland à Minnesota

Boston à Chicago (2 s)

New York à Washington (s)

Kansas City à Baltimore (s)

Detroit à California (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Los Angeles 92 64 590 —

Pittsburgh 90 67 573 2 1/2

San Francisco 88 68 564 4

Philadelphie 85 72 541 7 1/2

Atlanta 83 74 529 9 1/2

St-Louis 79 77 506 13

Cincinnati 74 80 481 17

Houston 68 88 436 24

New York 64 92 410 29

Chicago 58 99 369 34 1/2

LIGUE AMERICAINE

X-Baltimore 86 60 415

Detroit 86 70 551 10

Minnesota 85 71 545 13 1/2

Chicago 81 76 516 15 1/2

Cleveland 79 79 503 17 1/2

California 77 79 494 19

Kansas City 71 86 452 25 1/2

Washington 71 88 447 26 1/2

Boston 67 89 444 27

New York 65 88 436 28

X-Champions

LIGUE NATIONALE

Chicago Ellsworth 7-21 A

New York Ribant 11-8, soir.

Pittsburgh Vesle 15-12 A

Philadelphie (soir).

San Francisco

Atlanta Jarvis 6-1, soir.

Houston Glatt 14-13 A

Cincinnati Ellis 12-16, soir.

Los Angeles Drysdale 12-16 A

St-Louis Wainburn 11-8, soir.

LIGUE AMERICAINE

Detroit McLain 19-13 A

California M Lopez 7-14, soir.

Cleveland McDowell 5-8 A

Minnesota Perry 8-7

Boston Stance 8-8 et Olsinski 3-3 A

Chicago John 14-10 et Howard 9-5, soir.

New York Bahnsen 1-1 A

Washington Richter 14-14, soir.

Kansas City Krause 14-0 A

Baltimore McMailly 13-5, soir.

Les voltigeurs-substituts

PAUL BLAIR

à sur 41 points produits.

SAM BOWENS

quipé. Cette année, son poste de champ droit est occupé par Frank Robinson: il a donc dû apprendre à patrouiller la gauche.

Frappeur d'urgence recherché. Il a fait compter six fois le point égalisateur ou gagnant à la 8e ou 9e manche ses deux premières saisons. Deux de ces exploits furent des circuits aux dépens de Sam McDowell.

A connu sa meilleure saison comme recrue en 1964. Il détient avec Ron Hansen et Curt Blefary le record de circuits (22) pour une recrue des Orioles. L'an dernier, son inactivité a fait tomber sa moyenne de 100 points.

Diplômé en éducation physique, il excelle au football et au basketball, en plus du baseball, ayant décroché 12 lettres dans ces trois sports à l'université de l'Etat du Tennessee.



PAUL BLAIR

27 ans — voltigeur

6 pieds — 170 lbs

Lance et frappe de la droite



SAM BOWENS

27 ans — voltigeur

6' 11 1/2" — 195 lbs

Lance et frappe de la droite



Cartes d'identité des Orioles de Baltimore

L'an dernier, il surprit tout le monde avec un camp d'entraînement de .320 et Bauer dut lui céder le poste régulier au champ centre. Comme au 3 juillet, il ne frappait que pour .204, il fut assigné au Rochester. Il fut rappelé par les Orioles le 5 août après avoir retrouvé son oeil (.327) dans les mineurs.

Très rapide, il excelle à la défensive. C'est un ancien champion frappeur de la ligue Eastern. Cette année, il conserve une moyenne de .274 et il compte de-

L'omnium canadien approche

Par WALTER HAYES

VANCOUVER (PC) — Pendant que 73 golfeurs professionnels et amateurs participaient lundi à une ronde éliminatoire en prévision de l'omnium canadien doté d'une bourse de \$100,000, plus de 100 autres golfeurs exemptés de l'éliminatoire en ont profité pour aller à la pêche ou tout simplement se la couler douce.

Plusieurs des meilleurs professionnels sont arrivés à Vancouver dimanche soir et lundi matin après avoir participé à l'omnium de Seattle-Everett de l'Etat de Washington.

Jack Nicklaus est au nombre des professionnels qui estiment que le tournoi-pro-am de mercredi leur suffira pour connaître le terrain du Shaughnessy Golf and Country Club, d'une normale de 71 pour les 6,907 verges.

Chaque professionnel sera réuni à trois amateurs qui ont déboursé \$200 chacun pour ce match amical. Les amateurs bénéficieront du système de handicap.

Un bon nombre de professionnels sont arrivés à Vancouver dimanche soir et lundi matin après avoir participé à l'omnium de Seattle-Everett de l'Etat de Washington.

Jack Nicklaus est au nombre des professionnels qui estiment que le tournoi-pro-am de mercredi leur suffira pour connaître le terrain du Shaughnessy Golf and Country Club, d'une normale de 71 pour les 6,907 verges.

tre le terrain du Shaughnessy Golf and Country Club, d'une normale de 71 pour les 6,907 verges.

Chaque professionnel sera réuni à trois amateurs qui ont déboursé \$200 chacun pour ce match amical. Les amateurs bénéficieront du système de handicap.

Plusieurs des meilleurs professionnels sont arrivés à Vancouver dimanche soir et lundi matin après avoir participé à l'omnium de Seattle-Everett de l'Etat de Washington.

Un bon nombre de professionnels sont arrivés à Vancouver dimanche soir et lundi matin après avoir participé à l'omnium de Seattle-Everett de l'Etat de Washington.

Jack Nicklaus est au nombre des professionnels qui estiment que le tournoi-pro-am de mercredi leur suffira pour connaître le terrain du Shaughnessy Golf and Country Club, d'une normale de 71 pour les 6,907 verges.

C'est Gene Littler qui a décroché le championnat canadien l'an dernier.

BOXE

LONDRES (AFP) — Les boxeurs amateurs américains ont écarté lundi soir leurs homologues anglais par sept victoires à trois.

La rencontre se déroula à l'Anglo-American Sporting Club de Londres.

En 1961, les Anglais avaient battu les Américains par 10-0.

SAN JUAN, Porto Rico (AP) — Le champion du monde des poids légers, le Porto-Ricain Carlos Ortiz, défendra son titre le 5 décembre à San Juan contre le Philippin Flash Elorde.

Auparavant, Ortiz doit rencontrer le Cubain Sugar Ramos et Elorde l'Argentin Vicente Derado.

Ski

Le Club de Ski Union Commercial invite tous ses membres et tous ceux qui désirent devenir membres à assister aux cours de conditionnement physique qui débuteront mercredi soir le 28 septembre 1966. Ces cours, sous l'habile direction d'André Demers, assisté de spécialistes en éducation physique, se donneront à la grande salle du Club à Québec, au 275, rue de la Couronne tous les mercredis soirs de 9 heures 15 à 10 heures 15 pendant environ 10 semaines. Ces cours sont gratuits pour les membres et les nouveaux membres. Cet entraînement pré-saison est donné dans le but d'assurer une bonne condition physique préparatoire à une saison de ski très active. Durant les premières semaines d'entraînement, il y aura en plus des exercices de conditionnement physique, des conseils sur l'achat de l'équipement de ski ainsi que des conseils de sécurité.

Bristol restera

CINCINNATI (PA) — Dave Bristol, un jeune homme qui ne badine pas, a été nommé lundi gérant des Reds de Cincinnati. Il est le quatrième à occuper ce poste en l'espace de trois saisons.

Bristol fut d'abord nommé gérant intérimaire le 13 juillet quand William O. DeWitt, président et directeur général de l'équipe de la Ligue Nationale de baseball, a congédié Don Heffner qui ne parvenait pas à conduire ses protégés à la victoire. Au cours d'une conférence de presse, hier, M. DeWitt a annoncé que Bristol, qui n'est âgé que de 33 ans, piloterait également les Reds la saison prochaine. Le nouveau titulaire devient le cadet des gérants des ligue majeures.

Jack Nicklaus et le GOLF

PENSEZ-Y D'AVANTAGE

L'UN DES COUPS les plus difficiles au golf, vous en conviendrez, est le coup de départ au premier tertre. C'est aussi l'un des plus importants, car il peut établir un tempo pour la ronde tout entière.



Il est naturel d'être alors tendu, spécialement en face de la foule qu'on y rencontre habituellement. Mais ne hâtez pas votre coup simplement pour raccourcir votre agonie. Un bon coup de départ établira votre confiance pour les coups à suivre. Alors concentrez-vous davantage afin que ce premier coup frise la perfection.



Le Dr Charles Sickert, le spécialiste de la Maison Omega dans le chronométrage des Jeux Olympiques, et M. Ken Hatch, représentant de cette firme à Québec, expliquent le fonctionnement d'un des nombreux chronomètres qui seront utilisés lors des Premiers Jeux d'hiver canadiens. La démonstration est faite en présence de Me André Marceau, vice-président; Pierre Dussault, responsable des facilités; Charles Rochette, gouverneur et Paul Geoffroy, secrétaire.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

RIEN D'INTERESSANT ?

Le gérant d'affaires Frank Carlin a écarté la possibilité d'une transaction avec les Bisons de Buffalo, en déclarant que cette équipe n'avait rien qui pouvait intéresser les As en échange d'Ed Hoekstra. Nous ne sommes pas de cet avis.

En Ed Hoekstra et Roy Edwards, Buffalo a deux excellents cerbères que Phil Watson a pu voir sous pression à plusieurs reprises l'an dernier. L'acquisition d'un des deux en attendant que mûrisse le Rivard et Gilbert serait un pas vers la non-répétition des incidents des dernières fins de saison.

Gary Bauman a connu une excellente saison avec les As, mais son mal de dos chronique présente un point d'interrogation qui pourrait bien signifier une fin de saison en queue de poisson. Le poste de cerbère est celui des As sont les plus vulnérables à un rapet de Canadien ou à une blessure.

Carlin, à qui nous avons parlé de cette possibilité, nous a répondu: "Nous ne pouvons pas faire cela, nous nous sommes engagés à prendre un cerbère du Canadien." Peut-être que si Sam Pollock était au courant de la situation, il verrait avec un soupir de soulagement les As se passer de son cerbère. Ça lui enlèverait peut-être la névrose persévérante de venir chercher un autre "Worsley" à Québec quelques semaines avant les éliminatoires.

Et tout pas concret vers l'indépendance sera accueilli chaleureusement par les amateurs qui ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûte de dépendre du bon plaisir de tout le monde.

POTENTIEL ILLIMITE

De retour dans la patrie du hockey après un exil prolongé outre-frontières, Phil Watson ne cache pas sa satisfaction d'être de nouveau établi à Québec et il tente de la faire partager à ses joueurs: "Si vous ne voulez pas jouer à Québec, vous êtes éligibles".

Ce qui a le plus étonné Watson depuis une semaine c'est le camp des juniors. "C'est pas croyable. Jean, nous disait-il dimanche soir. Je pense que Dumont, Corriveau, Gaudreau et Laboué, ils travaillent 24 heures par jour. À chaque fois que je viens ici, ils sont en train de remplir des cartes ou de refaire des listes."

Il y a évidemment beaucoup d'ouvrage à faire après un arrêt d'un an, mais le potentiel est là. "On a eu un camp à Boston avec 115 joueurs explique Phil, mais on n'avait pas ce matériel-là." Il faut dire qu'aux États-Unis, les aspirants au hockey sont ceux qui n'ont pas pu se tailler une carrière au baseball, au basketball, au football ou au golf.

Les As juniors commencent sur quatre juniors en haut de 180 livres et cinq de plus de 6 pieds. Ça réconfortait Phil Watson de voir que les meilleurs spécimens de notre jeunesse athlétique voulaient se tailler une carrière dans le hockey.

Et lors qu'hier matin, il a pu voir le talent ramassé depuis sept ans par le junior, il jouissait. Il n'en tient qu'aux jeunes de profiter de son enthousiasme. Les 90 minutes de techniques de base (fondamentaux) à tous les matins pourront peut-être paraître fastidieuses, mais ils ne perdront sûrement pas leur temps. Comme disait John Hanna, le capitaine des As, appelé à dire quelques mots sur Watson pour qui il a déjà joué trois saisons: "Il peut paraître dur, mais c'est un bon instructeur."

PHOEBUS ELIGIBLE ?

Il n'est pas impossible que Tom Phoebus, qui a lancé deux blases consécutifs à ses deux premières parties pour Baltimore, soit déclaré éligible pour la série mondiale. Normalement, les joueurs rappelés des mineurs après le 31 août ne participent pas aux séries.

"Si l'un de nos lanceurs est dans l'impossibilité de lancer a déclaré le vice-président des Orioles, Frank Cashen, le commissaire pourrait donner la permission à Phoebus de le remplacer." Or, Steve Barber et Wally Bunker ont passé une bonne partie de la saison sur la liste des blessés et ils ne sont pas revenus à leur rendement normal jusqu'ici. Plus récemment encore, Dick Hall, qui souffre de troubles à l'épaule s'est fait bombarder lors de deux apparitions en relève.

Rappelé du Rochester où il a conservé une fiche de 13-9 pour les champions du calendrier régulier de l'Internationale, le lanceur de 24 ans a blanchi les Angels de California 2-0 à ses débuts dans sa ville natale, Baltimore. Puis quelques jours après, il gagnait 4-0 à Kansas City pour devenir le 7e lanceur de l'histoire du baseball depuis 1900 à commencer sa carrière par deux blanchissages.

"Nous y pensons", a conclu Cashen, quand on lui a demandé si l'équipe avait l'intention de faire une requête en ce sens au commissaire.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand Hank Bauer fut appelé à dire quelques mots lors du party qui suivit le championnat des Orioles, il s'exorima en ces termes: "Merci, les gars, pour ce championnat. Merci à la direction pour nous avoir obtenu Frank Robinson. Et au diable Sandy Koufax: nous allons l'écraser un à zéro, quand il lancera contre nous".

Ici et là.

Savez-vous que Willie Mays frappait pour .341 le jour et seulement .288 le soir? — Parmi les joueurs qui s'entraînent avec les As juniors, cinq gagneront une année d'éligibilité avec la date au 1er janvier l'an prochain. Ce sont: Oml Boutin, Michel Ringette, Serge Bernard, Noël Charon et Luc Germain. — Les Phillies de Philadelphie se monteraient très intéressés au lanceur Raynald Bélancier.

Les billets de loge aux Joutes des Barons de Cleveland ont été haussés à \$4. — Nous avons été très heureux de revoir la Jamaïque grâce aux magnifiques diapositives qu'en a rapportées Marcel Gosselin. — Les As juniors joueront une exhibition à Chicoutimi dimanche prochain contre les Saguenéens de Germain Munger.

En parlant de Munger et de Camille Bédard qui pilotera les Reds Juniors de Trois-Rivières, disons que les anciens joueurs des As semblent recherchés comme pilotes. Dans la ligue de l'Est des États-Unis, on retrouve Jackie Leclair à New Haven, Gene Achtymichuk à Long Island et Bob Sabourin avec les Jersey Devils.

Triple couronne

NEW YORK (P.A.) — Une moyenne au bâton de .422 la semaine dernière a pratiquement assuré le premier joueur de baseball d'une ligue majeure en 10 ans à décrocher une triple couronne.

Le canonneur des Orioles de Baltimore a obtenu 10 coups sûrs en 22 présences au marbre alors que les Orioles décrochaient le championnat de la ligue Américaine, Robinson a ainsi haussé de six points sa moyenne au bâton qui est maintenant de .316.

Tony Oliva, des Twins de Minnesota, qui détenait le titre l'an dernier et qui menait encore la semaine dernière par un point, a reculé d'un échelon. Sa moyenne est tombée de quatre points à .307, n'ayant frappé que quatre coups sûrs en 21 présences au bâton.

PREMIÈRE JOUTE: Boston 201 100 100-3 11 0 Washington 000 000 000-0 7 1 Brandon et Tillman; Hannan, Cox 3, Bosman 7, Baldwin 9 et Casanova, G-Brandon 8-8, P-Hannan 3-9.

DEUXIÈME PARTIE: Boston 000 000 101-2 6 1 Washington 010 000 203-3 7 2 Bennett, McMahon 7 et Tillman; Coleman et Camilli, G-Coleman 1-0, P-McMahon 9-8, Cir: Wash-McMullen 13 Lock 16.

POUR QUI SAIT DISTINGUER...



SURPLUS 71 FORD 66

au prix coûtant

plus

9 démonstrateurs 66

Conditions spéciales



LAURENTIDE AUTOMOBILES INC. 25, DORCHESTER SUD, QUÉBEC

TRIOMPHE SIGNIFICATIF DU CLUB DE FRANK CLAIR

Nos FAVORIS

Programme pour MARDI le 27 septembre 1966

COURSE No 1 — Il nous faut choisir AMSONG pour compléter la première partie du double de ce soir, surtout avec Gilles Lachance dans le Sulky. Avec une bonne position de départ, LADY JERSEY RITZ pourrait causer une surprise.

COURSE No 2 — Un cheval qui a gagné sa dernière course mérite toujours une attention spéciale et c'est le cas pour LOULOU. Il devra triompher de ADIOS AMIGO C qui a pris le deuxième rang, la semaine dernière.

COURSE No 3 — Nous l'avons choisi pour gagner à son dernier départ mais il a manqué de souffle. FLYING CHOICE devrait toutefois se racheter ce soir. SMART AL HEC est cependant à la veille de remporter son premier gain de la saison 1966.

COURSE No 4 — A chacune de ses visites à la piste de Québec, BORDERVIEW ESTER et Fernand Robitaille ont toujours bien figuré. Ce ne sera pas différent ce soir. BEAU CHEVAL aime le temps froid et sera dans la photo. Prenez 1-3-7 pour la quiniella.

COURSE No 5 — Un cheval de 3 ans, DEAN LEO, a déjà deux victoires à Québec et pourrait bien en enregistrer une autre, à moins que ERNEY GOOSE ne décide d'établir sa marque en remportant la victoire, dès sa deuxième course.

COURSE No 6 — Édouard Bradette et LITTLE MISS JERRY nous ont montré qu'ils faisaient une bonne combinaison et devaient de nouveau le prouver ce soir. MIGHTY RICH, 2ème à son dernier départ, sera très près.

COURSE No 7 — SCAMP VICTOR a causé de l'interférence à sa dernière sortie en piste mais devrait s'améliorer ce soir en battant MERIE MEANDER, un cheval qui sera près pour gagner une 2ème fois de suite. Prenez 1-5-4 pour la quiniella.

COURSE No 8 — S'il pouvait profiter d'un demi-mile rapide, JET BYRD devrait gagner, puisqu'il a une bonne position de départ. ROVER BOY, qui a gagné en 2.08 la semaine dernière, pourrait peut-être répéter.

COURSE No 9 — LITTLE ART a démontré dernièrement qu'il avait beaucoup de rapidité. C'est ce qui lui permettra de vaincre GANGLEJO qui est un trotteur très régulier.

COURSE No 10 — W.F. THUNDERBIRD semble redevenir le cheval du printemps 1965. Il a terminé le 2ème à ses deux derniers départs. NORTHWOOD DEXTER n'a pas été chanceux dernièrement et pourrait se racheter. Renversez 5-3, 3-5 pour l'exacta.

MEILLEUR CHOIX — LITTLE ART — (9ème course)
LONG SHOT — QILDWOOD RUBY — (7ème course)

Un autre grand choix pour les paris à la piste locale

Le rendez-vous de la gent féminine québécoise le mardi soir est maintenant passé dans les habitudes et il se situe à la grande estrade de l'Expo provinciale où la direction de la Piste de Courses accueille les dames et demoiselles gracieusement, aux guichets d'entrées.

Il en sera donc de même ce soir et tout le groupe des amateurs réunis pour assister encore à un programme hors pair, préparé par le secrétaire Guy Cloutier. Pas moins de \$6,000 en bourses constituent l'enjeu pour les propriétaires et conducteurs. Ce sont les trotteurs qui sont favorisés de la plus importante bourse: \$1,000 et ils partiront en neuvième séquence. Chacun des participants a inscrit des gains de plus de \$2,500 cette saison et le plus redouté sera de nouveau Little Art à Earl Semple, qui a reçu la 6e position avec une cote matinale de 2 pour 1. Son dernier départ ne lui a peut-être pas donné justice sur une piste lente et une victoire en 2:13 3-5, mais sur une piste rapide, il est un favori de temps beaucoup plus étonnant car il possède une marque de 2:06 à Charlottetown.

Bernard Gervais conduira Singing Duke, Paul-Émile

Les partants pour ce soir

PROGRAMME POUR MARDI le 27 SEPTEMBRE 1966, à 8 heures

TROT

1-Lady Jersey Ritz \$1,250. (A) (3)
2-Beau Cheval \$1,250. (B. Brouseau) (7)
3-Gold Amigo \$1,000. (S) (5)
4-Rus Crane \$1,000. (B. Gervais) (4)
5-Rickie Volo \$1,000. (L. Coulembe) (6)
6-Foggy River \$1,250. (P. (6)
7-Dale Heberling \$1,350. (J. Lefebvre) (7)
8-Jewell \$1,250. (J. Cyrenne) (7)
9-Beau Cheval \$1,250. (B. Brouseau) (7)
10-Poplar Tanny \$1,250. (G. (9/2)
11-Voting Lady \$1,250. (J. (7/2)
12-Leonou \$1,250. (M. Giguère) (9/2)
13-Jerry \$1,000. (N. Tremblay) (2)
14-Adios Amigo C \$1,000. (B. (2)
15-Gervais (S. Giguère) (4)
16-Cindy Dale \$1,250. (G. Lachance) (4)
17-Sonny's Pointer \$1,000. (A. Blouin) (4)
18-E. Doris Irishman \$1,000. (R. (6)
19-Jilligan's Janet's Pride \$1,000. (L. Duquette) et (Princeling, \$1,000. (C. H. Fortier) (6)
20-Course No 8 — 8 h. 40 p.m. (16)
21-Richard (A. Gue- (9/2)
22-Flying Choc (Alex. Pae) (3)
23-Tommy (S. Giguère) (5)
24-Northwood Diana (G. Beau- (4)
25-Ruth C. Oudet (E. L. Bous- (5/2)
26-First Remus (L. Hamelin) (7)
27-Pastors C. (M. Giguère) (8)
28-Course No 9 — 8 h. 05 p.m. (16)
29-AMBLE Bourse \$250. (16)
30-Borderview Ester \$1,000. (1)

LA FAMILLE TEBEBE



Par BOB MacKENZIE

OTTAWA (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont commencé et terminé leur match d'hier soir en lions pour écraser leurs homologues de la Saskatchewan 18-8 dans une joute mixte de la Ligue canadienne de football.

Les porte-couleurs d'Ottawa ont compté un premier touché au premier quart grâce à une course de 41 verges de l'arrière Jim Dillard et ils ont répété l'exploit dans le dernier jeu du quart par un touché de trois verges réussi par le demi-arrière Bo Scott.

Moe Racine a botté un placement de 13 verges et un simple en plus de convertir les deux touchés des siens, mais ce fut tout un problème que de procéder au botté de conversion sur ce second touché quel-ques secondes avant la fin de la joute.

Le touché de Scott a déclenché un véritable délire chez les partisans de l'équipe de la capitale alors que des centaines de

spectateurs — il y en avait en tout 22,954 — ont quitté les gradins pour envahir le terrain. Les joueurs des deux équipes ont quitté leurs bancs et se sont dirigés vers leurs vestiaires, mais l'arbitre Seymour Wilson est parvenu à faire décaler le terrain au bout de cinq minutes. Les deux équipes sont alors revenues au jeu pour le convertir.

Affichant les effets de leur défaite de 29-7 encaissée samedi soir aux mains des Tiger-Cats de Hamilton, les Rough Riders de la Saskatchewan n'ont organisé qu'une seule poussée menaçante durant tout le match, réussissant à accumuler des gains de 75 verges en six jeux, le dernier se soldant par un touché de 21 verges grâce à une passe du quart arrière Ron Lancaster captée par le flaqueur Hugh Campbell.

Les seuls autres points du Regina ont été encaissés au second quart, en l'occurrence un touché de sécurité à la suite d'un échappé d'Ottawa recou-

vré par un membre de cette dernière équipe derrière la ligne des buts.

Par cette victoire, Ottawa a porté à quatre points son avance en tête du classement de la Conférence de l'Est sur les Tiger-Cats de Hamilton. Quant aux Rough Riders de Saskatchewan, ils demeurent en tête du classement de la Conférence de l'Ouest avec un écart de trois points sur leurs plus proches rivaux.

SOMMAIRE

Premier quart:
1-Ottawa, touché Dillard 9:59.
2-Ottawa, converti, Racine.

Deuxième quart:
3-Ottawa, simple, Racine 7:35.
4-Sask., touché Scott 13:01.

Troisième quart:
Aucun point.

Quatrième quart:
5-Ottawa, placement, Racine 6:35.
6-Saskatchewan, touché Campbell 8:34.
7-Ottawa, touché Scott 15:00.
8-Ottawa, converti, Racine.

Le pilote des Alouettes ne redoute pas les Lions

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — L'instructeur en chef des Alouettes de Montréal, Darrell Mudra, a vu à l'oeuvre, dimanche, à l'écran de télévision, les Lions de la C-B, que ses protégés affronteront lors de leur prochaine partie et, même s'il a revu le film de la partie, lundi, il n'a rien décelé qui puisse lui faire modifier ses plans.

Les Lions de la Conférence de football de l'Ouest ont basé pavillon 29 à 27, dimanche, face aux Argonauts de Toronto et ils ont affronté les Alouettes ce soir dans une joute non télévisée.

"Mes plans en prévision de ce match sont au point", a confié Mudra. "J'ai vu le match Lions-Argos à la télévision dimanche et nous avons revu le film hier".

L'instructeur estime que ses protégés se sont bien préparés en prévision de cette prochaine partie et il est d'avis que tout changement de dernière heure ne servirait qu'à désorganiser ses joueurs qui n'ont pas disputé de joute régulière depuis 10 jours.

Les Alouettes occupent la troisième place du classement de la Conférence de l'Est avec une fiche de trois victoires contre cinq défaites pour six points, seulement deux points de plus que les Argonauts de Toronto. Quant aux Lions de la C-B, ils occupent présente-

ment la cave du classement de la Conférence de l'Ouest avec une fiche de 2-7.

Mudra a fait savoir que Donnie Davis jouera à l'extérieur, bien que l'arrière J.W. Lockett ne sera pas de retour au jeu pour ce match contre les Lions. Lockett s'est fracturé un bras lors du match inaugural contre les Rough Riders d'Ottawa et il est sensé demeurer sur la liste des blessés pour au moins 10 jours encore.

"En utilisant Davis surtout à l'extérieur, cela le rendra plus menaçant pour l'adversaire", a expliqué Mudra.

Le poste de Davis sera donc confié au demi Mike Gibbons tandis que Gerry Sternberg et Peter Kempf se partageront les fonctions de flaqueur. Sternberg a rejoint l'équipe montrealaise après une courte absence pour lui permettre de s'inscrire à la faculté de Toronto, plus précisément à Osgoode Hall.

BORK DEBUTERA

C'est vraisemblablement George Bork qui sera envoyé dans la mêlée au début de la partie au poste-clé de quart-arrière, quitte à ce qu'il soit remplacé par Bernie Faloney s'il ne parvient pas à faire démarrer l'équipe sur le bon pied.

"Ils seront tous deux en uniforme et je ne suivrai aucun

plan défini sur la façon de m'en servir", a confié l'instructeur en chef. "Je prévois utiliser George pour commencer la partie mais je n'ai pas l'intention d'avoir recours à l'alternance à chaque quart", si c'est ce que vous voulez dire, ajouta-t-il en réponse à une question d'un journaliste.

Ron Howell, le demi-arrière défensif dont les chances d'être utilisé à l'offensive se sont évanouies à cause d'une blessure, participera peut-être à cette prochaine rencontre.

"Howell est à peu près rétabli et il se pourrait que je l'utilise comme flaqueur si les autres ne peuvent conserver le ballon", a dit Mudra.

L'instructeur des Alouettes a ajouté que le demi-arrière Bob Paremore sera à son poste régulier, s'étant lui aussi complètement remis d'une blessure au côté qui nuisait à sa respiration.

"Le seul autre changement auquel j'ai songé c'est de déplacer Roger Anderson pour l'utiliser comme plaqueur à l'une ou l'autre extrémité", a ajouté Mudra. Anderson, un colosse de six pieds et cinq pouces pesant 270 livres obtenu des Falcons d'Atlanta, de la Ligue Nationale de football, s'est avéré le second de ligne le plus agressif des Alouettes, lors de la défaite de l'équipe montrealaise aux mains des Tiger-Cats de Hamilton, le 17 septembre.

Confrontation très attendue entre Bombers et Stampede

WINNIPEG (PC) — Une offensive qui a languie pendant trois joutes avant de réagir à une bienfaisante injection de critiques s'efforcera de prouver ce soir que l'écrasante victoire de 43-9 des Blue Bombers de Winnipeg sur les Argonauts de Toronto, la semaine dernière, n'était pas un accident.

Pour le prouver, ils affronteront les Stampede de Calgary, une équipe qui compte bon nombre d'éclipsés qui seront néanmoins à leur poste. C'est cette même équipe qui a limité l'attaque terrestre des Bombers à des gains de seulement 36 verges, il y a 10 jours, dans une humiliante défaite de 11-8 à provoqué l'ire des partisans qui n'ont pas été complètement apaisés par le

Le football sur la scène politique

WASHINGTON PA. — Un projet de loi visant à autoriser la fusion projetée des ligues de football américaine et nationale a été adopté sans difficulté hier par le Sénat américain.

Le projet de loi, qui exempterait des lois anti-trust les mesures déjà prises pour combiner les deux ligues en une seule, sera maintenant soumis à la Chambre des représentants où on prévoit qu'il sera bloqué. Le représentant Emanuel Celler, président du comité judiciaire de la Chambre, a dit que le Sénat avait montré trop de hâte.

"Je ne peux accepter un bill sans tenir une séance. Il se peut que l'intérêt public soit mieux servi avec deux ligues. Je ne saurais dire, mais c'est là une question qui doit faire l'objet d'un examen, ce qui n'a pas été fait", a commenté le président du comité judiciaire de la Chambre.

match.

Billy Cooper est un de ceux qui se sont surpassés dans cette joute contre les Argos ayant capté cinq passes. Il en avait attrapé sept contre les Stampede de Calgary.

Dave Rainey est un autre porte-couleurs des Bombers qui pourrait en faire voir de toutes les couleurs aux Stampede maintenant qu'il semble complètement remis d'une série de blessures aux jambes.

NOMBREUX ECLOPES

Cela devrait suffire à rendre nerveux n'importe quel instructeur, mais Jerry Williams fera appel aux services de tout un peloton d'éclipsés. Parmi eux-ci figurent Frank Andruski qui souffre d'une dislocation d'un coude, Dale Parsons, blessé à une épaule, Howard Sparks, qui a un genou enflé, Bob Loeck qui souffre d'une dislocation à une épaule, Frank Budd, qui souffre de luxation d'un tendon, et enfin Jerry Kneeling, handicapé par une entorse.

Gerry Shaw sera absent puisqu'il doit être opéré mercredi matin à un genou.

Le gérant général Roger Lehev, des Stampede, a dit que 17 Canadiens et tous les 14 joueurs importés seront en uniforme mais il se demande combien de temps certains d'entre eux pourront tenir le coup.

Calgary, qui a fait match nul 18-18 avec les Eskimos d'Edmonton, samedi, doivent absolument gagner pour conserver l'espoir de participer aux éliminatoires. Les Stampede ne sont que trois points en avant des Lions de la C-B, qui occupent la cave du classement.

De l'action dans les airs...

par Pierre Pourchelle



L'aviation québécoise et les sports aériens sont "dans le vent" cette année avec l'Aéro-Club qui a fait peu neuve et plus d'heures de vol que jamais, le Club de Vol à Voile qui s'est acquis un magnifique terrain, le chapitre québécois de l'Experimental Aircraft Association qui compte près de 70 membres, et un club de parachutisme très actif à l'Université Laval. On dit même que le directeur de l'aéroport de Québec, installé depuis l'an dernier, s'est mis "dans le vent".

Le prochain grand événement aérien de la région de Québec sera la fête d'inauguration du terrain de Saint-Raymond, avec la venue des acrobates aériens de la troupe de Bill Adams. On y verra, entre autres, un homme suspendu d'un avion en plein vol, ramasser un mouchoir par terre.

Si l'on en juge par le nombre de gens qui ont assisté à la fête du Club Aéronautique de Beauce, l'engouement des foules pour ce genre de spectacle ne cesse de croître, et l'on attend plusieurs milliers de personnes à l'aéroport de Saint-Raymond samedi et dimanche.

Un enseignement que l'on pourra retenir de la fête de Saint-Georges, c'est qu'il reste peu de pilotes actuels. A part l'expérience très réussie du Chevalier Rouge, son avion à réaction, le reste est à peine digne de mention. On peut pourtant faire des choses très intéressantes et très spectaculaires avec un petit avion. Il faudrait encourager les pilotes civils à faire de l'acrobatie. Ce n'est pas plus dangereux qu'autre chose. Les jeunes élèves-pilotes militaires en font tous les jours.

Le déménagement de Club de Vol à Voile de Québec à l'aéroport de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, à quelques collines de l'aéroport de l'Anctienne-Lorette, mettra probablement la région de Québec sur la carte du vol sans moteur.

Tous les véhicules du monde entier, et ils sont de plus en plus nombreux, convoitent l'insigne d'or, pour laquelle il faut accomplir trois épreuves: un vol d'une durée de cinq heures, une distance de 186 milles (300 kilomètres) et un gain d'altitude de 9,600 pieds environ (3,000 mètres).

La durée de cinq heures, c'est chose accomplie maintenant, on peut la faire à Saint-Raymond, pratiquement n'importe quel jour ensoleillé du printemps, de l'été ou de l'automne, pourvu que le pilote ait les connaissances adéquates.

Ce sont des conditions qui ne sont pas offertes aux clubs de Montréal, d'Ottawa, de Toronto et de Brantford, en Ontario. Les véhicules qui veulent rester cinq heures en l'air ou accomplir leur épreuve d'altitude rangeaient soigneusement leurs planeurs dans leurs remorques, en pièces détachées, puis prenaient la direction de Sugarbush, dans le Vermont.

Sugarbush, c'est un endroit que non seulement les amateurs de vol à voile, mais aussi les skieurs, connaissent bien, puisqu'il est situé à quelques milles seulement de Stowe. Ce qui conduit à penser que le Mont Ste-Anne offre aussi d'excellentes possibilités pour le vol à voile.

Les connaissances ne s'y trompent d'ailleurs pas, lorsqu'ils regardent le ciel, un jour où le vent souffle assez fort. Pas trop fort, mais assez fort. On voit des nuages lenticulaires qui se forment sous le vent du Mont Ste-Anne, ce qui veut dire que cette montagne en pain de sucre génère une vague aérienne, véritable ascenseur qui peut conduire à des altitudes prodigieuses. On appelle ce genre d'ascension du vol d'onde.

A l'aéroport de Québec, un pilote a eu sa licence suspendue pendant 30 jours pour avoir décollé d'une piste fermée à la circulation aérienne. Avec son avion léger, il n'utilisait qu'une très courte portion de la piste qui, d'ailleurs, était utilisable. Mais le règlement... Il s'agit de la piste 62-20 que l'on est en train d'aménager en piste de roulement. La surface actuelle, qui s'effrite, va être refaite.

André Roussel, ancien chef-instructeur de l'Aéro-Club de Québec, a été nommé récemment surintendant de la réglementation aérienne à Montréal. Jacques Sandra, pilote bien connu à Québec, était de passage dans la Vieille Capitale dernièrement. Il s'occupe maintenant de convoyer des avions aux États-Unis.

Il est question que l'Aéro-Club fasse l'acquisition d'un Piper J-3. Se mettrait-il à la portée des petits pilotes perchés de pénuries? Un biplace de ce gabarit, qui permet de faire du pilotage au prix le plus bas, serait certainement le bienvenu à Québec.

Un ancien "pompière" du Service Aérien du gouvernement du Québec, Jean Cathelin, qui était commandant de bord sur Canso, est devenu pilote d'aérobuis au Congo. C'est au Congo qu'un ancien pilote du premier ministre Maurice Duplessis a perdu la vie récemment en hélicoptère. Il s'agit d'Almé Leroux, qui avait été président de l'Aéro-Club de Québec.



BALLE-MOLLE

La série finale de la ligue de balle-molle senior de Charlebourg a pris fin, hier soir, par le triomphe du club H.C. Leduc qui a remporté une quatrième victoire décisive de 12 à 1 aux dépens de l'équipe de la bijouterie Paul Fortier.

Les vainqueurs ont frappé quinze coups sûrs et les perdants en réussissent seulement six. Lancer gagnant: P.-P. Sauvageau; lanceur perdant: Yves Méthivier. J.-F. Beaulieu et J.-P. Sauvageau se sont particulièrement distingués dans cette ultime rencontre en frappant plusieurs coups sûrs. L'équipe H.C. Leduc avait terminé la saison régulière au quatrième rang.

Ligue Canadienne

Régina et Ottawa 18

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne

Vancouver à Montréal
Calgary à Winnipeg

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	9	8	1	0	109	92	16
Hamilton	8	4	2	0	164	87	12
Montréal	8	3	1	0	55	126	6
Toronto	9	3	7	0	111	202	4

Conférence de l'Ouest

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Regina	11	7	4	0	251	192	14
Edmonton	11	5	5	1	174	215	11
Winnipeg	9	5	4	0	157	121	10
Calgary	10	2	8	0	97	140	7
Vancouver	9	2	7	0	141	173	4

LIGUE NATIONALE

Conférence de l'Est

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
St-Louis	3	0	0	73	48	1,000
Dallas	2	0	0	80	24	1,000
Philadelphia	3	1	0	71	43	687
Pittsburgh	1	1	1	78	70	500
Cleveland	1	2	0	96	69	353
Washington	1	2	0	54	88	333
New York	0	1	1	34	56	500
Atlanta	0	2	0	20	45	500

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Green Bay	3	0	0	69	36	1,000
Baltimore	2	1	0	77	61	687
Los Angeles	3	1	0	63	55	687
Detroit	2	1	0	45	39	687
San Francisco	0	1	1	34	56	500
Minnesota	0	2	0	50	96	500
Chicago	0	2	0	20	45	500

Ligue Intercollegiale

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-Jean	1	1	0	0	33	12	2
St-Laurent	0	0	0	0	0	0	0
Séminaire	1	0	1	0	12	33	0



A St-Pascal

La ligue professionnelle du Centre St-Pascal est une ligue pour toutes les moyennes et composée d'hommes seulement. Les parties se jouent le vendredi soir à 7 h 30 ou 9 h 30 au Centre St-Pascal. Chacun paie ses parties, mais des prix formidables seront distribués.

Entre autres: deux téléviseurs en couleur, une soirée au Château Frontenac, des prix chaque semaine et chaque fin de mois, etc.

Présentement, pour compléter les cadres, on accepte encore quelques inscriptions. Pour ce faire, on lance une invitation pour ce soir, le 23 septembre 1966, alors que débuttera officiellement cette nouvelle ligue, au Centre Saint-Pascal, Centre d'Achat la Canadienne.

ATHLETISME

CHAMBERY (AFP) — Michel Jaxy a échoué à Chambery dans sa tentative contre le record du monde du 2,000 mètres, détenu par l'Allemand Norpoth avec 4'37" 81-0. Jaxy a réalisé toutefois un excellent temps, 4'58" 4 lui permettant d'établir une bonne performance.

Coquetel sportif

FOOTBALL

MOUNT HOLLY, N.J. PA. — Jeffrey Litherland, 17 ans, est décédé dimanche des blessures subies à la tête, le 17 septembre, au cours d'une pratique de l'équipe de football de son école.

L'adolescent est décédé sans avoir repris connaissance. Il avait du premier décès d'un joueur de football à Mount Holly depuis le 27 août 1965.

BOXE

QUITO AFF — Le poids welter américain Eddie Perkins a obtenu une facile victoire aux points contre le champion équatorien de la catégorie Egento Esquivel à Quito. Les 1,000 spectateurs présents hueront leur champion devant la passivité montrée par celui-ci tout au long du combat, projetant même sur le ring toutes sortes d'objets.

Un cours de la même façon, le poids coq équatorien Angel "Pettin" Sanchez obtint une sensationnelle victoire aux points sur le Mexicain Felipe Gonzalez.

JEUX D'HIVER

Edmonton est l'avant-dernière capitale victorieuse de la tournée canadienne entreprise par M. Guy Rousseau, directeur général, et M. Antoine Normand, directeur des relations extérieures de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

M. E. Manning, premier ministre de l'Alberta, a fixé un rendez-vous à MM. Rousseau et Normand, qui veulent remettre au premier ministre le drapeau des Jeux et l'inviter à se rendre à Québec, lors des Jeux d'Hiver de février 1967. Après Edmonton, Red Deer sera le prochain arrêt, puis Calgary et Castlegar. Dans tous ces endroits, MM. Rousseau et Normand s'efforcent de faire connaître les buts des Jeux d'Hiver et signeront les lettres d'invitation aux villes candidates. Ils ont rencontré M. W. H. Kanan, directeur provincial de l'organisation.

GOLF

LAS VEGAS, Nevada PA. — Gloria Ehrst de Danbury, Connecticut, a remporté le championnat de l'Association des golfeuses professionnelles en roulant quatre coups au-dessous de la moyenne de 72 pour conserver une fiche totale de 282 coups. Elle s'est méritée une bourse de \$5,475.

Mickey Wright de Dallas s'est classée au deuxième rang en obtenant 283 coups, et en conservant une fiche de 285.

Margie Masters d'Ottawa a fini 77 dimanche et a fini avec une



TERRY ET LES PIRATES



par Chic Young



par George Wunder



l'Action

économique

LES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bank	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bay	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2

New York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bank	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bay	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2

Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bank	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bay	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2

Montreal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bank	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bay	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2

Américaine

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alcan	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bank	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bay	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2
Bell	1000	14 1/2	14 1/4	14 1/2

FONDS MUTUELS

Fonds	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50



Moins d'affirmations et plus de preuves

Les lecteurs de l'Action ont pu prendre connaissance hier, au moyen d'une courte nouvelle parue en première page, de commentaires très sévères qui étaient adressés au gouvernement du Québec par M. Yves Poisson, relativement à l'efficacité ou plutôt à l'inefficacité du gouvernement en matière de promotion industrielle. Or il nous apparaît que si, comme le déclarait M. Poisson, le ton de la déclaration de M. Dozois "invite les commentateurs et les expressions d'opinion", il en est de même de ces commentaires rapportés ou faits par M. Poisson devant l'Association des commissaires industriels du Québec réunis à Chicoutimi en fin de semaine. Et dans ce cas-ci, ce n'est pas seulement le ton, mais aussi la forme et le fond qui se méritent une sévère critique.

Notons tout d'abord que M. Poisson n'a pas jugé bon d'identifier les auteurs des critiques qu'il prétend tenir de personnes participant au congrès de la Chambre de Commerce de Québec. Au départ, cela enlève pour ainsi dire toute valeur aux propos qu'il avance et ne comportent aucune preuve ni aucun témoignage mais ne consistent uniquement qu'en l'expression d'opinions gratuites. Si encore, M. Poisson avait endossé la responsabilité des commentaires, ceux-ci auraient pu revêtir une certaine valeur en considération du fait que M. Poisson est depuis plusieurs années mêlé aux problèmes de l'industrialisation en tant qu'assistant-directeur général du Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain. Mais M. Poisson a préféré ne pas se compromettre, avec le résultat que l'on se demande quel crédit on peut accorder aux commentaires faits contre le gouvernement.

D'autre part, les propos eux-mêmes ne sont pas très convaincants. Lorsque M. Poisson dit qu'un "homme d'affaires" lui a dit "Le gouvernement est déjà engagé dans une foule de programmes qu'il semble avoir beaucoup de difficultés à administrer..." et il est à peu près certain qu'il ne pourra pas administrer les parcs industriels efficacement, encore moins économiquement, il ne prouve vraiment rien. Il est trop facile de dire que le gouvernement semble avoir de la difficulté à administrer les programmes dans lesquels il est engagé. Qu'est-ce qui peut de faire une telle affirmation? A notre connaissance, le gouvernement a certaines difficultés à cause de l'ampleur des besoins comparativement aux ressources disponibles.

Dividendes

TITRES	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

Le dollar

Le dollar	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

Change

Change	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

Fonds américain

Fonds	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

Service des signaux

Service des signaux	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITE

CONSTRUCTION DE DEFENSE	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

COUR PROVINCIALE

COUR PROVINCIALE	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

DEMANDEUR

DEMANDEUR	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

DEMANDEUR

DEMANDEUR	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

DEMANDEUR

DEMANDEUR	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

DEMANDEUR

DEMANDEUR	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

DEMANDEUR

DEMANDEUR	Par la Presse CANADIENNE
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50
Adapt	2.50

NOUVELLES ETRANGERES — NOUVELLES ETRANGERES — NOUVELLES ETRANGERES — NOUVELLES ETRANGERES

Propositions de paix rejetées par M. Dong

SAIGON (AFP). — Le premier ministre du Nord-Vietnam, M. Phan Van Dong, a officiellement rejeté samedi soir les propositions de paix au Vietnam faite à l'ONU par le représentant américain.

Pour la première fois cependant, le retrait des troupes américaines ne figure plus sur la liste des conditions préalables nord-vietnamiennes, pour le règlement pacifique du conflit.

Pour M. Phan Van Dong, les actes par lesquels les Etats-Unis pourraient prouver leur bonne volonté se réduisent à deux mesures: l'une, de nature militaire, est la cessation définitive et inconditionnelle des actions militaires contre la République démocratique du Nord-Vietnam; et l'autre, de caractère politique, est "la reconnaissance du Front National de Libération FNL comme interlocuteur en vue de résoudre toutes les actions au Sud-Vietnam".

C'est à l'occasion d'un long discours prononcé en présence du président Ho Chi Minh au cours de la réception offerte en l'honneur de la délégation tchécoslovaque en visite au Nord-Vietnam, que le premier ministre a répondu aux propositions de M. Arthur Goldberg.

Critique de la conférence des premiers ministres du Commonwealth par Yan Smith

BULAWAYO, Rhodesie (AFP). — M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a violemment critiqué la conférence des premiers ministres du Commonwealth qui s'est récemment tenue à Londres et à laquelle la Rhodesie n'a pas participé.

Après avoir exprimé aux membres du Parti du Front Rhodésien son espoir de voir prochainement réglé le différend qui oppose la Rhodesie à la Grande-Bretagne, M. Smith, commentant la conférence du Commonwealth, a déclaré que "cette farce" resterait dans l'histoire la plus "déplorable conférence raciste" à laquelle se soient prêtés des premiers ministres.

"Ils ont eu le front de discuter le problème rhodésien en notre absence", a précisé M. Smith, ce qui constitue une violation de nos droits les plus fondamentaux, non seulement sur le plan démocratique mais aussi sur le plan juridique.

Salué par les applaudissements de son auditoire, le premier ministre a souligné qu'après avoir été invité à participer à la conférence des Rhodésiens de la Grande-Bretagne, il n'était pas dans l'intérêt des Rhodésiens de participer à une conférence qui se déroulerait en cours avec la Grande-Bre-

Danger de voir passer pour doctrine conciliaire ce qui ne l'est pas (Mgr Garrone)

CITE DU VATICAN (AFP). — La tâche qui attend les théologiens dans cette période post-conciliaire a été précisée par Mgr Gabriel Garrone, pro-préfet de la congrégation des séminaires et des universités, dans le discours qu'il a prononcé au cours de la séance d'ouverture du congrès de théologie du concile.

Deux domaines s'ouvrent aux experts en sciences sacrées, a dit en substance le prélat. Le premier se rapporte à ce qui a été décidé au concile: les fidèles ont droit en effet à un exposé clair de la doctrine conciliaire. Cela d'autant plus qu'il y a toujours le danger de voir faire passer pour doctrine conciliaire ce qui ne l'est pas.

Le second, a-t-il dit, est de répondre aux questions que les nombreuses questions que le concile a laissées ouvertes. En vérité, Vatican II a humblement reconnu qu'il n'avait pas une réponse toute prête pour tous les cas, pour toutes les circonstances et pour tous les problèmes. Cela découle sans doute, a estimé le prélat, de l'inertie dans laquelle on a vécu pendant des siècles dans la possession paisible d'une doctrine touchant des questions vivement débattues aujourd'hui, dont par exemple celles des rapports entre l'Ecriture et la tradition, de la liberté religieuse, des mariages mixtes, des problèmes de la natalité.

Les théologiens ont pour tâche, a conclu le prélat, de faire avancer la doctrine dans ce domaine et surtout d'établir la

méthode et les "lieux" théologiques. Cela est particulièrement nécessaire pour que l'on puisse commenter le travail post-conciliaire et avancer en toute sécurité dans la voie de la vérité.

L'office choral doit demeurer en latin

CITE DU VATICAN (AFP). — L'office choral doit demeurer en latin, rappelle le Pape adressé aux abbés bénédictins du monde entier réunis en congrès à Rome.

Dans cette lettre, adressée également aux supérieurs généraux de tous les ordres religieux célébrant l'office au chœur, Paul VI met l'accent sur le fait que le Concile a décidé que le latin doit rester la langue des offices choraux et il demande que cette décision soit fidèlement observée. Son intention, ajoute-t-il, n'est pas de la modifier actuellement dans un moment où tous les catholiques doivent se conformer, dit-il, à ce qui a été décidé au Concile.

La lettre ne concerne pas la liturgie des paroisses. Elle laisse intacte la disposition de l'instruction "in oedibus normis", selon laquelle l'office choral en langue vulgaire, lorsque les fidèles y participent activement.

L. JOHNSON INVITÉ EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Selon l'économiste Jacques Rueff

A défaut d'une réforme du système monétaire international le monde va vers un "effondrement"

LONDRES AFP. — L'économiste français Jacques Rueff déclare aujourd'hui dans le "Time" qu'à défaut d'une réforme rapide du système monétaire international incluant le relèvement du prix de l'or, le monde va à un "effondrement" similaire à celui des années 1928-1933.

Dans un article écrit à l'occasion de la réunion annuelle

du Fonds monétaire international, qui s'ouvre aujourd'hui à Washington, M. Rueff qualifie de "fétiche périmé" le maintien du prix de l'or à son niveau de 1934, alors que les prix du marché ont doublé depuis.

"Est-il raisonnable et juste, demande-t-il, de donner à tout procureur d'une tonne de charbon ou d'acier un poids d'or double de celui qu'il aurait reçu en échange de sa production en 1934?"

Six propositions

M. Rueff propose un plan en six points à l'attention du "groupe des dix", en commun avec d'autres pays du F.M.I.:

1. Limitation à un niveau moyen, à partir d'une date donnée, des réserves en dollars et en sterling de l'ensemble de ces pays.
2. Relèvement simultané du prix de l'or sur leurs marchés nationaux achat et vente.
3. Engagement de la part des Etats-Unis et de la Grande-

Bretagne d'affecter la plus-value ainsi acquise de leurs stocks d'or au remboursement immédiat, en or, de leurs dettes extérieures publiques.

Celle des Etats-Unis, estime M. Rueff, disparaîtrait à la suite de cette mesure, tandis que celle de la Grande-Bretagne serait réduite d'un sixième environ.

4. Les autres pays à devise convertible offriraient à la Grande-Bretagne une partie de la plus-value acquise par leurs stocks d'or, sous la forme d'un prêt pour rembourser, en or, le reste de sa dette extérieure, ou tout au moins ce qu'elle jugerait bon de rembourser.

Cette seule mesure, selon M. Rueff, réglerait le problème de la balance des comptes britanniques.

5. Une autre partie de la plus-value en or acquise par les pays autres que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne serait affectée à l'aide aux pays sous-développés.

6. Enfin ce qui resterait de cette plus-value serait utilisé aussi largement que possible par ces mêmes pays pour régler leurs propres dettes, en particulier vis-à-vis de leurs propres banques nationales d'émission.

Si ce plan était adopté, la parité immédiate de liquidités considérables sur le marché international permettrait des investissements massifs. "Le monde serait soulevé par une vague durable de prospérité sans précédent", estime M. Rueff.

L'économiste français, qui évite d'utiliser le mot "dévaluation", admet que son plan a peu de chances d'être adopté en raison de la résistance des Etats-Unis au relèvement du prix de l'or.

Un bureau canadien de tourisme attirant au centre de Paris

PARIS (A.F.P.). — Le bureau de l'Office national du tourisme canadien que le ministre du Commerce du Canada, M. Robert Winters, a inauguré lundi midi, n'était depuis 3 ans, date de sa fondation, que l'un des nombreux bureaux de l'ambassade du Canada à Paris.

Depuis lundi, cet organisme a pignon sur rue, en plein cœur de Paris, à quelques minutes de l'opéra.

Le public français en général à préparer leurs plans de voyage au Canada.

Ses dirigeants, grâce à ce nouvel office et en raison des festivités que suscitera la commémoration en 1967 du centenaire de la Confédération, espèrent que le nombre des touristes français au Canada triplera et atteindra l'an prochain le chiffre de 100.000.

Quatre bureaux

L'Office national du tourisme canadien dispose maintenant de 4 bureaux en Europe: à Amsterdam, Francfort, Londres et Paris.

L'inauguration a revêtu lundi un caractère fort officiel et quelque peu solennel avec la présence du ministre Winters et du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre français, M. Pierre Dumas. Parmi les autres notabilités, on remarquait l'ambassadeur M. Jules Léger, le commissaire au Tourisme français, M. Jean Ravanel, le président du conseil municipal de Paris, M. Paul Faber, le délé-

gué général du gouvernement du Québec à Paris, M. Jean Chappelaine, le directeur pour l'Europe de l'Office national du tourisme, M. G. W. Powell, le délégué de Lévis Mirepoix, président de l'Institut France-Canada, M. Achille Peretti, président de l'Association interparlementaire France-Canada à l'Assemblée nationale française, M. Raymond Laurent, président de l'Association nationale France-Canada, M. Charles Ritchie, représentant permanent du Canada auprès de l'O.T.A.N., etc.

Des membres de la Police montée, des soldats du 22e régiment en grande tenue, quelques autres revêtus des costumes des compagnies franches de la marine et du régiment de Carignan, le premier à débarquer en Nouvelle-France, figuraient également à l'inauguration.

CALENDRIER

MARDI, 27 SEPTEMBRE 1966

SS. Côme et Damien

Demain: S. Wenceslas

SOLEIL: Lever: 5.53 Coucher: 5.48

LUNE: Lever: 5.54 Coucher: 4.39

Les marées de mardi le 27

Hautes: 6.08 a.m. — 6.40 p.m.

Basses: 1.06 a.m. — 1.49 p.m.

Les marées de mercredi le 28

Hautes: 6.47 a.m. — 7.13 p.m.

Basses: 1.54 a.m. — 2.24 p.m.

Phases de la lune en septembre

Dernier quart, le 7 à 9 h. 07 p.m.

Nouvelle lune le 14 à 2 h. 13 p.m.

Premier quart, le 21 à 9 h. 35 a.m.

Pleine lune, le 29 à 11 h. 47 a.m.

N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Le cardinal Feltin a annoncé qu'il avait demandé sa retraite

PARIS (A.F.P.). — Le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris depuis le 15 août 1949, a annoncé qu'il avait demandé à prendre sa retraite.

Dans une conférence devant son clergé au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, dans la banlieue parisienne, il a déclaré, en effet: "J'espère qu'après la décision attendue relative à l'organisation de la région parisienne, le Saint-Père me permettra, en conformité avec les décisions conciliaires et le récent motu proprio, de prendre ma retraite".

L'archevêque de Paris est le premier cardinal français à offrir sa démission. C'est Mgr Pierre Veulliot, son coadjuteur depuis 1961, qui va être appelé à lui succéder.

Dans sa conférence, le cardinal Feltin a plus particulièrement insisté sur la nécessité pour les prêtres de fortifier leur foi. "Nous vivons, a-t-il dit, dans un monde pénétré d'athéisme pratique qui risque d'altérer même notre vie sacerdotale si nous ne le combattons sans cesse par un grand esprit de foi". Dans ce but, il a recommandé à son clergé la prière personnelle, la dévotion eucharistique, l'esprit de pauvreté et d'obéissance ainsi que le sens communautaire.

Dans le monde

O — O

CAN THO, Sud-Vietnam (P.A.). — Les inondations ont atteint une telle ampleur, au Vietnam du sud, que les cours d'eau ont entièrement disparu sous la masse liquide. Le brigadier-général William Desobry a déclaré qu'il s'agit de deux inondations, l'une par-dessus l'autre. "Le fleuve Mekong semble avoir 70 milles de largeur", a-t-il dit. L'officier a déclaré que le fleuve a forcé 20.000 personnes à quitter leurs foyers.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

WASHINGTON. — (A.F.P.). — Le président Johnson a révélé lundi soir qu'il avait été invité à se rendre en Allemagne Occidentale au printemps prochain par le chancelier M. Ludwig Erhard, et a exprimé le ferme espoir de visiter l'Europe à cette date si son emploi du temps le lui permet.

Le président a fait cette déclaration en portant un toast au chancelier au cours d'un dîner d'apparat offert à la Maison Blanche en l'honneur du chef du gouvernement allemand.

M. Johnson a révélé que M. Erhard l'avait invité à se rendre en Allemagne au printemps prochain, et a ajouté que cela lui donnerait l'occasion d'avoir de nouveaux entretiens "avec nos amis et nos alliés".

"Je puis vous assurer", a poursuivi le président, "que je ferai de mon mieux pour accepter votre invitation si mes autres responsabilités me le permettent".

Le président a mentionné l'invitation en fin d'un bref discours au cours duquel il s'est attaché à réaffirmer l'intérêt que les Etats-Unis continuent à porter à l'Europe en dépit du Vietnam, a réitéré sa conviction que le peuple allemand sera réuni un jour dans la paix et la liberté, et s'est d'une façon générale attaché à infliger un démenti à ceux qui considèrent que l'intérêt et les préoccupations de M. Johnson sont tout entier tournés vers l'Asie.

De son côté, M. Erhard a assuré le président que s'il se rendait à son invitation, le peuple allemand l'accueillerait "à bras ouverts".

Pour reprendre le terrain perdu

WASHINGTON (AFP). — La décision de la "General Motors" le géant de l'industrie automobile américaine, de ne relever que de 1.9 pour cent le prix de ses voitures modèles 1967 traduit la volonté de cette compagnie de regagner le terrain perdu sur les deux autres grands de la construction automobile "Ford" et "Chrysler", qui ont annoncé des hausses de prix de 4 pour cent et de 3.5 pour cent respectivement.

La "General Motors" détient toujours plus de la moitié du marché de l'automobile aux Etats-Unis, mais sa part a néanmoins diminué depuis le début de l'année, au bénéfice de ses deux rivaux. La compagnie a notamment été affectée plus que les deux autres par la baisse des ventes enregistrée depuis le printemps.

Il est possible, estime-t-on dans ces milieux, que la décision du premier constructeur américain amène les deux autres à réduire l'ampleur de la hausse qu'ils ont annoncée.

Reunion annuelle de l'Amicale de Québec des Anciens Elèves des écoles Saint-Cœur-de-Marie (Morissette), de Notre-Dame-du-Chêne (Montcalm) et de Saint-Dominique des Frères de l'Instruction Chrétienne, au Centre Audio-Visuel, 1158 rue Bourlaimaqué, Mercredi le 28 septembre 1966, à 8.00h. P.M.

Robert Bouchard, prés. Léandre Saillant, sec.

RESSORTS

remplacés ou remis à neuf

Compétence appuyée par 45 années d'expérience

DROLET RESSORTS D'AUTOS inc.

483, rue Caron — Tél.: 523-0979

près de la Gare Centrale d'Autobus

ECHANGEZ

LES CONSTRUCTIONS CHAUFOUT LITEE REPRESENTENT VOTRE MAISON OU VOTRE TERRAIN EN ECHANGE COMME LE FAIT VOTRE MARCHAND D'AUTOMOBILES.

Consultez notre service de ventes:

Pierre P. Grenier	656-1066
Roch Doré	681-8940
Georges Jalbert	527-6760
Emile Bilodeau	653-5610
Mme F. Tremblay	527-7332

Immobilier & Finance Carlier Inc.
Courtier membre de la Chambre d'Immobilier de Québec

2465 St. Louis 681-6389

MAGNIFIQUE VUE SUR LE FLEUVE

Sillery, une propriété exclusive à 1700 Côte du Verger.

Style suisse, 6 pièces, foyer, abri d'auto. A VISITER



L'ACTION

offre à la
FUTURE MARIEE

Un excellent choix de
FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc.

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

Signalez à
522-4771
demandez le local 19

(Nous desservons le Québec Métropolitain)

PARTAGEONS

'notre joie de vivre'

en 4 versements

40 organismes × 12 mois = 4 chèques... Est-ce trop?

Souscrire à la campagne de la Plume rouge, c'est investir dans une « assurance bien-être » pour tous.
40 organismes travaillent pendant 12 mois pour la société entière (loisirs, vieillesse, famille, santé, accueil, placements d'enfants, etc.).
Cette année, souscrivez votre « assurance bien-être » en quatre versements



LOISIRS SANTÉ FAMILLE VIEILLESSE

Objectif: \$950,000.00 Du 2 au 10 octobre

CONSEIL DES OEUVRES ET DU BIEN-ÊTRE DE QUÉBEC

